

Un premier contingent de troupes australiennes arrive en Palestine (Lire en page 3)

Ces coupons exclusivement anglais... Neuf submersibles du Reich coulés à Scapa-Flow ?

En feuilletant un dossier — Une lettre de l'officier rapporteur des Trois-Rivières — Protestations et faits nouveaux — Des textes — Les leçons de l'affaire — Le remède ?

Nous avons noté l'autre jour un fait singulier, mais significatif : dans des milieux presque exclusivement français, les énumérateurs chargés de préparer la prochaine liste électorale ont remis aux électeurs des coupons d'enregistrement qui ne portaient pas un mot de français.

Ceci nous a valu une intéressante correspondance, qui porte, avec de nouveaux renseignements, d'utiles leçons. Il faut donc la peine de revenir sur le sujet.

Citons d'abord une lettre de l'officier-rapporteur de la circonscription électorale des Trois-Rivières. Celui-ci, M. le notaire J.-A. Villeneuve, nous écrit :

C'est par pure inadvertance et contrairement à mes instructions formelles que les énumérateurs pour la confection des listes électorales, dans le comté des Trois-Rivières, auraient remis — à ce qu'on me rapporte — des formules d'enregistrement en langue anglaise à des électeurs de langue française, et vice versa, car tous étaient abondamment munis de formules des deux langues officielles.

Soit, et ceci dispose de la responsabilité personnelle de l'officier rapporteur ; mais, franchement, il n'y a pas lieu de louer le discernement dont a fait preuve l'un tout au moins de ses subordonnés.

Le coupon qui accompagnait la lettre de protestation que nous avons reçue des Trois-Rivières venait d'une institution où, à la connaissance de tous les Trifluviens, il n'est pas un électeur de langue anglaise.

Les erreurs que nous avons citées paraissent avoir été plus nombreuses que nous ne l'imaginions, encore que, dans un grand nombre d'endroits sans doute, on ait distribué aux électeurs français des textes français.

Ainsi, un lecteur de Farnham nous écrit, en nous envoyant un coupon anglais : Voici comment l'on nous a raconté à Farnham, ville de près de 5,000 âmes, dont les habitants de langue française constituent 85% de la population.

De Québec, un lecteur qui porte un vieux nom français nous apprend "qu'il n'est pas que Victoriaville et Trois-Rivières qui ont souffert de tels traitements : ici même, à Québec, on m'a remis un coupon rédigé en anglais".

Et d'autres lettres de Montréal attestent que, dans telle ou telle région de la ville, on a remis aux électeurs de langue française des coupons exclusivement anglais.

A Ottawa, le Droit s'est plaint de ce que le même fait se soit produit dans des parties de la capitale en grande majorité françaises.

Il ne s'agit donc point de cas fortuits, purement accidentels, mais d'un état de choses trop généralisé.

Notre dossier indique l'effet produit par cet état de choses.

Ainsi, un électeur de Saint-Henri a eu tôt fait d'écrire au député, M. J.-A. Bonnier, ainsi qu'au registraire de la circonscription :

Je désire attirer votre attention sur le fait qu'un registraire est passé à 1953, avenue de l'Eglise, mercredi.

di soir dernier, le 7 février, pour prendre les noms des électeurs pour l'élection du 26 mars prochain.

Puisque le gouvernement juge à propos de donner un reçu aux enregistrés, c'est qu'il y a importance. Pourquoi ne pouvons-nous pas en obtenir en français ? Est-ce que le gouvernement actuel n'est pas intéressé au vote canadien-français ?

S'il vous plaît, ne nous dites pas qu'ils n'ont pas eu le temps d'imprimer des livrets en français, ce prétexte est usé. Le discours du premier ministre irradie mercredi dernier a été traduit et débité même avant la version anglaise. Est-ce à dire qu'on attache plus d'importance aux discours qu'aux votes futurs ? Ce serait là mauvais calcul.

Je vous demanderais de bien vouloir vous occuper à ce que l'enregistrement soit fait à 1953, avenue de l'Eglise, et que des copies de reçus en français soient remises, sans quoi vous pouvez compter que plusieurs électeurs dans mon cas seront privés de leurs droits de vote, et peut-être en ressentirez-vous quelque chose dans le résultat de votre élection.

Espérant que vous donnerez à cette présente toute votre attention, pour la cause du français... et la vôtre.

M. Anatole Vanier, de son côté, écrivait à l'officier rapporteur de sa circonscription :

Des énumérateurs viennent de passer à mon domicile, 3670, rue Sainte-Famille. Ils y ont laissé des avis en vertu de la loi des élections de 1938. Or, ces avis sont rédigés en anglais seulement.

Comme je présume que les énumérateurs ne doivent pas distribuer des formules uniquement françaises à Toronto, je crois devoir servir à ceux de Montréal, en leur donnant une leçon de courtoisie, et en requérant qu'ils repassent chez moi pour me fournir des formules françaises.

Je m'étonne que ce ne soit pas déjà la règle observée partout où l'électeur est de langue française.

Deux ou trois lettres portent des notes comme celles-ci : Et les responsables de ce fait parlent d'Unité nationale...

Et cela au nom de l'Unité nationale !... Je vois d'ici la réaction des Anglais qu'on aurait servis de la même façon... mais en français ! C'est encore une fois de trop.

Et voici la première leçon à tirer de ce dossier : c'est que cette suite d'erreurs crée une irritation assez vive et qu'on s'explique fort bien, quand on sait que ces erreurs s'ajoutent à toute une série de passe-droits.

Des hommes d'Etat devraient comprendre que l'on doit, dans toute la mesure du possible, éviter de donner prise à pareille irritation. — Notez que nous entendons bien que les Anglais n'aient pas, eux non plus, à se plaindre d'un état de choses analogue.

Le remède ?

Pourquoi ne pas faire et distribuer partout des formules bilingues ?

La chose susciterait sans doute quelque difficulté ; mais ces difficultés sont faites pour être surmontées.

Et l'objet en vaut la peine...

Omer HEROUX

12-11-40

histoire politique

Comment le Parlement canadien vota la conscription en 1917

Après la comédie de l'enregistrement national — Voyage de sir Robert Borden à Londres — Il annonce la loi de conscription, à son retour — La session de 1917 — L'attitude de sir Wilfrid Laurier — Vingt-cinq députés libéraux de langue anglaise l'abandonnent — Formation du "ministère d'union", avec 13 conservateurs et 10 libéraux

Le vol de l'élection de guerre en décembre 1917

(Second article)

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 13-2-40 — Résumons à grands traits les tristes événements politiques qui marquèrent l'année 1917.

Dès le mois de janvier on commença à dire que l'enrôlement volontaire dans l'armée canadienne devenait insuffisant à combler les vides qui ne devaient pas manquer de se produire dans les rangs de nos troupes engagées dans la bataille en France. Le gouvernement de sir Robert Borden institua alors, comme mesure préparatoire à la conscription militaire, mais en se gardant de dire, l'enregistrement pour fins de service national sous la direction de M. R.-B. Bennett, qui devait devenir, 13 ans plus tard, premier ministre du Canada. Le 20 septembre 1917, M. Bennett annonçait aux communes (Débats de la Chambre des communes, 1917; version anglaise, pp. 6086 et suivantes) que 1,549,600 hommes avaient rempli les formulaires du Service national, dont 75,363 pouvaient être considérés comme éligibles au service militaire.

Sir Robert Borden à Londres

En février 1917, sir Robert Borden se rendit en Angleterre et le Parlement du Canada s'ajourna jusqu'à son retour. Les armées alliées étaient pas heureuses dans leurs opérations et l'Angleterre demandait de ses Dominions, tout particulièrement du Canada (Cf. Elizabeth-H. Armstrong: The Crisis of

Quebec, 1914-1918, pp. 164 et suivantes).

On ne connaît les résultats du voyage du premier ministre qu'à son retour au mois de mai ; mais on commentait dans les journaux son admission dans le cabinet impérial de guerre. Au printemps, le gouvernement voulait lever une armée pour la défense du territoire canadien, afin de permettre aux soldats qui surveillaient les côtes canadiennes de se rendre en Angleterre. Pour plusieurs raisons ce projet fut abandonné.

Le projet Borden 1917

Le 11 juin 1917, sir Robert Borden déposa aux Communes le projet de loi tendant à établir le service militaire obligatoire. Le bill de la conscription fut adopté ce jour-là en première lecture. Le lundi suivant, le 18 juin, on proposa la deuxième lecture du bill. Le grand débat parlementaire était déclenché. Il ne devait se terminer que le 24 juillet. Tout près de 90 députés prirent part au débat, lors de la deuxième lecture du bill. Les séances de la Chambre se prolongèrent fort tard dans la nuit. Quelques orateurs avaient du souffle. Le discours de M. D.-A. Laforet, député libéral de Jacques-Cartier, compte 13 pages de Hansard, alors que celui de M. Charles-J. Doherty, ministre de la Justice, en compte 16.

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Les nouveaux sénateurs

Eddie Saint-Père s'en va au Sénat. Toute la confrérie journalistique s'en réjouit. Le Sénat, c'est une belle fin de carrière pour tout le monde, c'est l'une des antichambres les plus confortables et les plus sereines que l'on connaisse pour y attendre le déclin du jour.

M. Saint-Père n'est pas le premier journaliste qui pénètre dans l'auguste enceinte. Il y retourna, pour ne parler que de ceux qui me viennent à la mémoire, — le doyen de nous tous, le bon, le charmant sir Thomas, disert et lettré comme un académicien, vert de santé comme le sont d'habitude ces messieurs du palais Mazarin, et ayant droit, autant qu'aucun d'eux, de par son exceptionnelle vigueur et sa présence dans la Chambre où la longévité est de règle, au titre d'immortel.

Il y a ensuite M. Arthur Sauvé et M. Jules-Edouard Prévost. De politique opposée et de physique aussi, mais se rapprochant tout de même par leur ruralité et leur passage dans la carrière faite, surtout, ce qui ne l'a pas rendu moins brillant, dans les hebdomadaires.

Ce qu'il y a de nouveau avec M. Saint-Père, c'est qu'il accède au Sénat un peu en outsider. Dans les journaux, il y a deux rédactions, et dans l'une d'elles, le sport, qui passe — à tort — pour n'avoir aucun rapport avec l'art d'écrire, où se fait l'essai in anima vili, des plus hâdards néologismes et barbarismes. Et c'est du sport que, par un bond hardi, mais bien sportif, M. Saint-Père s'est élevé au Sénat... en passant, il est vrai, par la Chambre des Communes. Et voilà, Eddie, à son tour, casé avec un nom qui évoque phonétiquement et autrement la pérennité : Manest semper!

Eddie, ceux qui vont continuer de frimer le saluati! De tous les vieux du vieux Canada de Godfray Langlois, c'est le premier, sauf erreur, qui accède au Sénat. (Gustave Boyer n'était que collaborateur occasionnel) et Fernand Rinfret qui, bien des fois, échangeait des propos sportifs, à travers la mince séparation de leurs bureaux, avec

Eddie Saint-Père, fut sur le point d'y entrer. Mais, hélas!...

Autre immortalé, Athanase, comme l'appellent presque tous les journalistes de son temps. Il ne fut pas journaliste, mais son père avait brillé dans la profession, avait dirigé des feuilles dont le souvenir persiste et il eut pour beau-père un autre publiciste célèbre à son époque, mais dans l'autre camp. Athanase — pour les plus intimes Athane, — pour, comme sir Thomas Chabais qu'il admire, cultiver avec plus de loisirs et de sérénité que jamais le genre académique. Et il taillera de bonnes bavettes avec Arthur Sauvé, qui l'avait surnommé le ministre de l'aviation. — L'honorable chef de l'opposition peut-il me dire pourquoi il persiste à m'appeler le ministre de l'aviation ? lui demandai un jour en Chambre le Secrétaire de la province. — Vingt jolisselles joyeuses creuseront le rougeaud et pléthorique visage du chef de l'opposition : c'était la question qu'il attendait depuis des semaines. La réponse était prête, ramassée en ressort, au fond de son esprit. Elle sauta jusqu'aux galeries, qu'elle vint, et l'effet attendu se produisit : "Mais à cause des envolées".

Longue vie à Athanase David, dont la sveltesse et l'allure preste feront encore plus jeune dans ce milieu rassé.

Last but not least, Elie Beaugrand. Lui c'est le philosophe, le sage. On dit parfois que le Sénat c'est les oubliettes. C'est cet aspect-là qui a dû l'attirer vers l'endroit. Il ne craint rien tant que la notoriété, lui qui fait jouer, et depuis longtemps, les ressorts les plus secrets et les plus puissants d'un parti. Mais qui le connaît en dehors du barreau, où il s'est acquis une solide réputation ? Que le connaît au Sénat, sauf ceux qui lui doivent leur nomination ou qui, du moins, ne l'auraient pas eue si César Beaugrand avait abaissé le pouce.

Tel il était dans son petit bureau de la rue Saint-Jacques, flanqué d'un côté par Félix Durocher, maintenant bibliothécaire du parlement fédéral, et son vieux Labadie, Edouard Labelle, président de la Vickers, quand, tous les jours, un jeune reporter allait remodeler l'univers ou au moins le monde politique en sa compagnie et celle de ces voisins. Les uns et les autres avaient du temps à dépenser, voire à tuer. C'était entre 1908 et 1911. Et s'il repense à cette époque, ce que cet homme qui passe aujourd'hui ses heures au téléphone "longue distance", dont l'antichambre est bondée, de huit heures du matin à huit heures du soir, c'est ce luxe de temps qu'il doit le plus en regretter.

Le saint patron d'Elie est monté au ciel dans un char de feu ; lui voudrait bien que personne ne soulignât ni même ne vit sa montée vers l'empyrée sénatoriale. On dit que pour ne point se faire brâder, lui qui ne connaît pas le repos et qui se lêche, (pas toujours aimable, non pas seulement pour les adversaires politiques mais pour lui-même), tient prisonnier n'est pas là. Rien ne peut le mettre en fuite, sauf la perspective d'un flot de félicitations et d'éloges.

P. A.

13-11-40

Bloc-notes

Un anthropologiste parle de la guerre

Depuis cinq mois, ceux qui fréquentent les conférences ont eu l'occasion d'entendre parler de la guerre de bien des façons et par toutes sortes de gens. Les membres du Canadian Club montréalais ont eu, hier midi, le point de vue d'un anthropologiste de renom, M. Boronislav Malinowski, professeur à l'Université de Londres, qui donne, ces semaines-ci, une série de cours à l'Université de Yale, aux Etats-Unis. Ses recherches en anthropologie ont, en trente ou quarante années conduit M. Malinowski aux quatre coins du monde, en Chine et en Papouasie, à Bornéo, au cœur de l'Australie, dans les montagnes

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Sous la plume du rédacteur financier du Canada, hier... on trouve que la dette, per capita, dans la province est encore la plus basse de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'île du Prince-Edouard... (les soulignés sont du Canada même).

Le même journal intitule son premier-Montréal de ce matin comme suit : "Le crédit de la province de Québec est excellent". Toutes ces choses-là étaient vraies au temps de l'élection ; mais la vérité restait au fond de son puits.

Blaise Pascal avait prévu cela : "On ne voit presque rien de juste et d'injuste qui ne change de vérité en changeant de climat... Vérité en deçà des

L'Amirauté les y aurait attirés successivement dans un piège — Les Allemands sabordent un autre de leurs navires, dans l'Atlantique — Weygand masse des troupes alliées

M. MANION PROMET UN "MINISTERE DE LA JEUNESSE"

Outre-mer, l'événement saillant paraît être le débarquement de 30,000 hommes de troupes australiennes et néo-zélandaises dans le voisinage du canal de Suez ; cet événement tourne l'attention vers les troupes de plus en plus nombreuses massées par les Alliés dans le Proche-Orient. Moscou et Helsinki échangent des démentis au sujet de l'avance soviétique en Finlande, avance que nie Helsinki. Londres fait savoir que l'Amirauté a recruté 10,000 pêcheurs pour donner la chasse aux mines et aux submersibles, à bord de chalutiers grées en conséquence. Paris signale de nombreuses envolées de reconnaissance poussées en territoire allemand par des équipes d'aviateurs audacieux. Du Brésil, on mande que le vapeur allemand "Wakama", parti de Rio de Janeiro pour tenter de forcer le blocus du Reich, avec une cargaison de vivres et de denrées de tout genre, a coulé en haute mer, sabordé par son commandant, pour échapper à trois croiseurs anglais l'ayant pris en chasse et qui allaient le capturer. On rapporte que neuf submersibles allemands ont, ces derniers temps, été détruits dans les eaux de Scapa-Flow, aux Orcades, où ils auraient été attirés dans un piège établi par l'Amirauté anglaise.

Chez nous, pendant que le pays prépare les funérailles d'Etat de lord Tweedsmuir, les politiciens rallient leur campagne électorale. Il se fait des démarches pressantes auprès du ministre King pour l'amener à tempérer certains règlements rigoureux adoptés en septembre 1939 à la faveur de la Loi des Mesures de Guerre 1914. Des journaux anglo-canadiens parlent de nouveaux engagements que le Canada devrait, selon eux, prendre dès la conclusion de la paix, par rapport aux affaires d'Europe. D'autres reprochent à M. King de se servir de l'unité nationale, dont il a parlé la semaine dernière à la radio, pour tenter de mettre les électeurs sous l'impression que le parti libéral aurait le monopole du patriotisme pendant la guerre.

Une foule considérable de Montréalais ont assisté ce matin au transfert, à la gare Bonaventure, de la dépouille mortuaire de lord Tweedsmuir qu'un convoi particulier des "C.N.R." a transportée à Ottawa en vue des funérailles nationales qui y auront lieu demain. Un grand nombre d'hommes publics présents à ce départ ont fait cortège dans les rues de l'ouest de Montréal à l'ancien vice-roi du Canada, dont les cendres iront ces mois-ci reposer dans son pays natal, l'Ecosse.

Le deuil officiel proclamé par Ottawa et qui se prolongera dans le monde fédéral jusqu'à dimanche soir prochain prendra fin, pour ce qui regarde la campagne électorale, jeudi matin, le 15 février. On annonce que le premier discours à la radio que M. Manion, chef conservateur, devait faire hier aura lieu vendredi prochain, à dix heures et demie du soir. Il répondra surtout à celui de M. King, la semaine dernière. Il y a quelques heures, avant de quitter pour Ottawa la ville de Fort-William, où il se trouvait et dont il représente les électeurs aux Communes, M. Manion y a prononcé un bref discours en public. Il s'est engagé particulièrement à porter une attention suivie à la jeunesse du pays. Il a promis d'établir, s'il devient premier ministre du Canada, un ministère spécialement affecté à l'avancement des jeunes générations canadiennes. M. Manion a aussi dénoncé à fond le communisme, qui, dit-il, cherche à prendre le pouvoir par la force et la violence ; et il a vertement critiqué la conduite des affaires publiques par le ministre King.

Il se fait de ce temps-ci des démarches importantes, dont l'initiative vient de Toronto et de Winnipeg, pour inviter le premier ministre et les chefs de partis politiques fédéraux à soumettre aux Communes les règlements adoptés conformément à la loi des mesures de guerre, quant à la censure de la presse, aux agissements des particuliers, etc. Une centaine de citoyens en vue de Toronto, parmi lesquels plusieurs de sentiments loyalistes, ont adressé à tous les chefs de partis fédéraux un bref mémoire leur demandant d'agir conformément à la coutume britannique, pour ce qui est de ces règlements fort discutés dans les milieux d'idées libérales, et de les faire étudier, modifier et réviser par un comité parlementaire, d'ici quelques mois. MM. Manion et King ont déjà pris un engagement à ce sujet. D'autre part, un petit groupe de professeurs et d'universitaires de Winnipeg viennent d'adresser à M. King un mémoire sur la nécessité de protéger les libertés essentielles du citoyen canadien pendant la guerre ; ces libertés sont menacées, disent-ils, par la teneur de certains règlements adoptés en vertu de la Loi des Mesures de Guerre. Ce mémoire, d'abord transmis au premier ministre, M. King, par ses signataires, est de teneur intéressante et formule une critique raisonnée des règlements ainsi mis en cause. La "Free Press" de Winnipeg (10 février) a publié la substance de ce mémoire ; le premier ministre a laissé les signataires libres de le faire tenir à la presse, à laquelle ils l'ont adressé ces jours derniers. Les auteurs de ce mémoire, ayant critiqué en particulier les règlements relatifs à la censure et aux déclarations faites

Pyrénes, erreur au delà." (Les Pen-sées). Le 25 octobre le gouvernement de la province a passé d'un pays au ciel bleu à un pays au ciel rouge.

Puisqu'il est question de Pascal, le Grincheux, en parlant hier du grain de sable à propos de la mort de lord Tweedsmuir, oubliait que John Buchan a écrit une vie de Cromwell. Le rapprochement est donc encore plus frappant.

La chronique rapporte que l'un de

nos anciens gouverneurs généraux mourut au Canada de la morsure d'un renard apprivoisé. Braver les périls de la traversée et ceux de la vie militaire et succomber à une cause aussi insolite ! Vivre, n'est-ce pas un miracle de toutes les minutes quand on sait les menaces, et souvent si bizarres, suspendues au-dessus de nous comme épées de Damoclès ?

Au fur et à mesure que la civilisation matérielle se développe, la médecine prétend restreindre les causes de décès, mais plus vite qu'elle, la civilisation en

en cercles fermés, ainsi que dans le cours même de l'enseignement de l'histoire ou des matières universitaires, s'inquiètent de ce que des fonctionnaires échappant à toute responsabilité puissent appliquer de leur propre gré, les interprétant à leur façon, ces règlements dont la lettre, selon les signataires du document en question, est telle qu'elle autorise et légalise les pires dénis de justice. (Le "Devoir" reviendra prochainement sur la teneur de cet important document). Ce mémoire complet, si l'on peut dire, la brève lettre aux chefs politiques signée par un groupe de citoyens en vue de Toronto.

Quels engagements doit prendre le Canada, une fois la guerre finie, pour tâcher d'assurer une paix durable à l'Europe ? Telle est la question que pose la "Free Press" de Winnipeg (10 février, "A Foot-Note to Mr. King's Speech"). "On peut assurer en toute sécurité que le Canada se préparera, en vue du remaniement d'après-guerre, à prendre de nouveaux engagements quant à un pacte de défense en commun qui offrirait de meilleures garanties contre de nouvelles guerres que ne le fut la politique à courte vue des nations démocratiques, avant qu'éclatât ce conflit-ci", conclut la "Free Press".

A l'heure où la "Free Press" pense à la politique d'après-guerre, le loyaliste "Journal" d'Ottawa (10 février) écrit que l'appel de M. King au sujet de la présente élection de guerre est de nature à déprécier tous les citoyens canadiens qui ne sont pas du parti libéral, et même les libéraux eux-mêmes ; car "cet appel prend pour acquis que les libéraux se pensent seuls d'assez bons Canadiens pour conduire l'effort de guerre du Canada... M. King, en demandant au nom de l'unité nationale que le Canada le suive et lui seul, a qualifié en pratique de gens sans patrie tous ceux qui ne croient pas devoir le suivre. Aucune urgence politique ou nationale ne justifie pareille déclaration. A coup sûr il y a là un grief si sérieux contre M. King, cela est d'une telle injustice, il y a là une telle méconnaissance à l'endroit de ce qui constitue le devoir de M. King, il méconnaît à un tel point le peuple canadien que tout cela mérite d'être répudié. Et, le répudiant, les Canadiens devront choisir un autre chef pour traverser la présente crise". En d'autres termes, puisque M. King est d'avis que l'unité nationale exige que nous sachions borner la participation du Canada à un effort raisonnable, qu'il dirigeait et qui ne conduirait pas le pays à l'extrême limite, le "Journal" estime qu'il est temps de remplacer M. King. C'est un point de vue discuté.

A l'étranger, l'arrivée de renforts de l'Australasie en Egypte fait ressortir le fait que les Français ont déjà quelque 575,000 hommes massés dans le Proche-Orient ; le maréchal Weygand se propose de grouper au moins un million de soldats du côté de la Syrie et de la Palestine, sans compter l'Egypte. Cela, pour consolider les Alliés dans cette partie du bassin méditerranéen, et faire sentir aux Allemands que s'ils voulaient engager des hostilités dans les Balkans et en Asie mineure, et aux Russes que s'ils préparent quelque coup de main du côté du Caucase, de la Perse, du Turkestan ou de l'Inde, ils ne prendront pas les Alliés sans vert. On sait que Berlin a nié vouloir tenter quelque coup de main que ce soit contre la Roumanie ; mais il n'est pas du tout certain que le Reich n'a pas de visées du côté des Dardanelles et de la mer Noire. Les Alliés prennent leurs précautions en conséquence.

A ce qu'on rapporte de milieux d'ordinaire bien informés, en Angleterre, l'Amirauté, à la suite du torpillage, à la base navale même de Scapa-Flow, l'autonne dernier, du cuirassé anglais "Royal Oak", aurait pris des mesures de nature à berner les chefs de submersibles allemands et à les amener sans méfiance dans les eaux de cette base des Orcades. L'escadre anglaise stationnée à Scapa-Flow aurait d'abord levé l'ancre, après le torpillage du "Royal Oak", par le commandant Prien, du submersible qui se glissa dans le port même ; et l'escadre se serait rendue en secret au North of Clyde et au North of Forth. Scapa-Flow se serait alors trouvé large ouvert aux submersibles allemands, dont les commandants apprendraient la nouvelle les uns après les autres. Les estacades et les filets de protection étant levés à l'entrée du chenal étroit qui conduit à Scapa-Flow, des submersibles ennemis pouvaient y pénétrer en toute liberté. Du moins on l'aura cru, en Allemagne. Deux s'y risquèrent le jour de Noël même et n'en revinrent pas. L'Amirauté anglaise les avait repérés au moyen d'indicateurs de son électronique ; et des contre-torpilleurs postés au guet les coulèrent à coups de bombes sous-marines ; tous les filets fermés à l'entrée, le gibier une fois dans le piège. Neuf submersibles allemands qui se seraient risqués les uns après les autres à Scapa-Flow sans savoir de quoi il en retournait y seraient restés : coques, équipages et tout. On ne viendrait que de l'en entendre parler, dans les milieux anglais, l'Amirauté ayant jusqu'ici bien gardé le secret de ses neuf coulages en pleine base de Scapa-Flow. Le "Royal Oak" aurait été bien vengé. La nouvelle n'a rien d'officiel. — G. P.

13-11-40

crée de nouvelles. Et la barbarie donc, qui fait un retour offensif à toutes les deux décades avec son cortège de guerres, de pestes et de famine!

Maintenant qu'Australiens et Néo-Zélandais ont débarqué à Suez, l'affaire est comme qui dirait... Anzac.

Ce sont les Russes qui rôdent en Finlande qui voudraient sans doute se voir à... Suez.

Le Grincheux

13-11-40

La voix du Pape

La réponse de S. S. Pie XII au message de Noël du président Roosevelt

Voici, d'après la *Liberté* de Fribourg, Suisse, la version française de la réponse de Pie XII au message de Noël du président Roosevelt. Ce texte français n'a pas encore été publié en Amérique, croyons-nous.

Excellence, salut et prospérité!

Le message mémorable que Votre Excellence nous a fait parvenir à la veille de Noël a jeté sur les souffrances, sur les préoccupations angustieuses et sur les angoisses de la guerre un rayon de consolation, d'espoir et de confiance qui vous a valu un hommage spontané de profonde reconnaissance de la part de toutes les consciences droites.

Profondément ému par le noble contenu de votre communication, dans laquelle l'esprit de la fête de Noël et le désir d'appliquer cet esprit aux grands intérêts de l'humanité ont trouvé une si persuasive expression, et pleinement convaincu de son importance extraordinaire, nous ne tardons pas à porter cette communication à la connaissance de l'illustre assemblée cardinale réunie le même jour dans la salle du Consistoire au palais apostolique du Vatican, en témoignage solennel devant le monde catholique et non catholique combien nous apprécions ce courageux document de sagesse politique éclairée et de haute humanité.

Un trait caractéristique du message de Votre Excellence à tout particulièrement frappé notre attention: son étroit contact spirituel avec les pensées, les sentiments, les espoirs et les aspirations des masses, c'est-à-dire de ces couches de la population sur lesquelles pèse le plus, dans une mesure qui n'avait jamais été atteinte, le fardeau des douleurs et des sacrifices de l'heure présente, si inquiétante et orageuse. Même sous cet aspect, personne ne peut apprécier mieux que nous-même la signification, la force démonstrative et l'émouvante chaleur du geste de Votre Excellence. Nous espérons, en effet, par expérience personnelle, le quotidien et profond désir de paix dont sont animés tous les peuples.

La nostalgie de la paix et la volonté de rechercher et de mettre à exécution les moyens permettant de la réaliser se manifestent d'autant plus puissamment que la guerre et ses répercussions s'étendent plus largement et que la vie économique, sociale et familiale, est arrachée à ses bases normales pour suivre les voies du sacrifice et des privations de tous genres dont la triste nécessité ne se manifeste pas encore aux yeux de tous.

Au moment — que nous souhaitons ne pas être trop éloigné — où le bruit des armes commencent à s'apaiser et où il apparaît possible de réaliser une paix sérieuse, saine, conforme aux règles de la justice et de l'équité, c'est que

Avis de décès

BASTIEN — A Montréal, le 13 février 1940, est décédé à l'âge de 78 ans M. François de Sales Bastien, née Masson (Josephine-Adèle). La dépouille mortelle est exposée à l'hospice Morin, 6365, rue de St-Vallier. Funérailles à Vendreuil, l'heure et la date en seront donnés plus tard.

DE VARENNES — A Papineauville, le 11 courant, est décédé à l'âge de 79 ans, P. de Varennes, N. P., époux d'Emma Vincent. Funérailles, mercredi, le 14 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de Papineauville. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges, Montréal, vers 3 h. n.m. Parents et amis priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER — A Rivière-du-Loup, le 11 février 1940, est décédée Marie-Louise Perron, femme de J.-Achille Pelletier. Les funérailles auront lieu le 13, à 9 h., à l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup.

NECROLOGIE

ALLAIRE — A Montréal, le 10, à 47 ans, Wilfrid Allaire, époux de feu Emilienne Portelance.

BEAUVAIS — A Montréal, le 10, à 68 ans, Jean-Baptiste-Pacifique Beauvais.

BIGRAS — A St-Martin de Laval, le 10, à 75 ans, Ferdinand Bigras, époux de feu Elida Thériault.

BOISSEAU — A Worcester, Mass., le 11, à 59 ans, Mme Frédéric Boisseau, née Alexina Denis.

BOUCHER — A Terrebonne, le 10, à 70 ans, Thomas Boucher, époux de feu A. phonsine Harris.

CARON — A Montréal, le 11, à 66 ans, Joseph-Ovide Caron, époux de Bernadette Garoff.

CARON — A Montréal, le 9, à 23 ans, Roger, fils de feu Donat Caron et de Gabrielle Lépine.

CHARTRAUD — A Cartierville, le 12, à 74 ans, Paul Chartraud, époux d'Agnes Cardinal.

DANSEREAU — A Montréal, le 11, à 73 ans, Chas. Dansereau, époux d'Anna Blais.

DELISLE — A Montréal, le 10, à 46 ans, Alice Lacroix, épouse de J.-Hervé Delisle.

DEMOLIER — A Montréal, le 10, à 40 ans, Mme Alphonse Demolier, née Emma Vanthuyne.

DESLAURIERS — A Montréal, le 10, à 45 ans, Mme Joseph Deslauriers, née Marguerite Gauthier.

DESMARCHE — A Montréal, le 11, à 38 ans, Mme Anastasie Desmarchais, née Abina Delorme dit Lemay.

DESROCHES — A St-Léonard de la Pointe-aux-Trembles, le 10, à 26 ans, Narcisse Desrochers, époux de Rose-Anna Fortet dit Desrochers.

DEVARENNES — A Papineauville, le 10, à 73 ans, notaire P. Devarennas, époux d'Emma Vincent.

DUPUIS — A Montréal, le 10, à 51 ans, Alexis Dupuis.

FORGET — A Montréal, le 10, à 73 ans, Mme veuve François Forget, née Hermeline St-Pierre.

HAMELIN — A Montréal, le 11, à 83 ans, Eveline Hamelin, épouse en 2es nocces d'Oliver Trotter; en 2es, de feu Philippe Godin.

LAPIERRE — A Montréal, le 11, à 77 ans, Mme Damase Lapierre, née Georgiana Lapointe.

LAUZON — A Montréal, le 11, à 67 ans, Louis-Adolphe Lauzon, époux d'Armandine Meunier.

LE GUERRIER — A Montréal, le 9, à 40 ans, Edmond Le Guerrier, époux d'Alaïde Lajoie.

MARCHESSAULT — A Montréal, à 54 ans, Charles Marchessault, époux de Josephine Gendron.

Tél. Wellington 1145

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URSEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1914

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

Les Franco-Américains en Louisiane

Nos amis de la Nouvelle-Angleterre sont partout accueillis avec enthousiasme chez les Acadiens du Sud — Les manifestations de Lafayette, de Bâton-Rouge, du Grand Coteau, d'Abbeville, de Léonville, de Kaplan, etc — Pour la Survivance française

LE COMITE PERMANENT, SE REUNIRAIT ASSEZ PROCHAINEMENT EN LOUISIANE

Avec la Mission des Franco-Américains auprès des Acadiens de la Louisiane, Lafayette, 8. — La Mission des Franco-Américains auprès des Acadiens de la Louisiane a déjà un puissant courant de sympathie et de bonne entente qui, de part et d'autre, est vu avec une joie très grande.

Ce soir, à la salle du Chêne de l'Hotel Evangeline, la population du village de Lafayette, la capitale de la région acadienne du sud-ouest de la Louisiane, nous a servi un fort bon banquet, sous les auspices de la Chambre de Commerce.

Me Eugène-L. Jalbert, de Woonsocket, R.I., M. Adolphe Robert, de Manchester, N.H., et Me Henri-L. Ledoux, de Nashua, N.H., ont dit avec une éloquence entraînante leur admiration pour la survivance française louisianaise et ont dit au beau peuple acadien du paradis de la Louisiane la nécessité où il se trouve de mettre « du français au foyer, à l'école et à l'église, si l'on veut la perpétuation de sa belle race au pays selon les desseins de la divine Providence. — Si vous n'optez pas pour la conservation de votre civilisation française avec tout ce qu'elle comporte chez vous, vous tombez vite dans l'insignifiance et vous perdrez tout ce qu'il y a de meilleur chez vous, car ce n'est que par l'apport de votre culture distincte que vous serez mieux en état de servir la Louisiane et la nation. rappela-t-on aux frères louisianais.

Me André Lafargue, de la Nouvelle-Orléans, tout aussi éloquent que ses confrères du nord, fit l'éloge de la belle hospitalité des Acadiens membres de la Mission et dit qu'il devait retourner à la Nouvelle-Orléans pour qu'il y ait une réception aussi chaleureuse lundi et mardi prochains. — Revenez-nous individuellement, dit-il, afin de vivre avec nous dans nos foyers pour mieux nous comprendre et mieux nous apprécier. Vous nous avez réchauffé le cœur. Votre visite nous a touchés profondément. Par vous un grand courant de relations, d'amitiés s'établit entre le nord et le sud des Etats-Unis. Parce que vous êtes des Américains comme nous, votre voix sera mieux écoutée et vous serez mieux en état d'aider à notre survivance.

M. F.-X. Mouton présida le banquet. Y portèrent aussi la parole M. Dudley Leblanc, qui fit un discours typique fort apprécié; M. Donald Labbé, député des Chênes de Gombault, pour le district; Thomas-M. O'Callahan, du club Rotary, C.-J. Aillet, du club des Lions, le commandeur Laurent Comeau, du poste Stanley Martin de la Légion américaine, M. J.-Alfred Mouton, de Young Men's Business Club, et M. Frank Baque, marchand d'accessoires agricoles.

A 1 heure cet après-midi, il y eut réception au *Southwestern Louisiana Institute* sous les auspices du Cercle Français. Le jeune étudiant N.-D. Bernard présida et dit à son auditoire de plus de 400 étudiants, dans le bel auditorium du *Martin Hall*, que l'on n'oublierait pas 1940, qui nous a apporté le bonheur d'une visite de nos parents de la Nouvelle-Angleterre et « le bonheur du plus grand de nos vœux existentiels ». Quel dommage, ajouta-t-il, que notre faim pays du soleil ait souffert tant au moment de cette visite si longtemps désirée! Le français, dit-il, est de nouveau en honneur dans nos écoles élémentaires depuis mai 1937, après y avoir été banni depuis 1864. Une quarantaine de nos frères sont allés au Congrès de Québec. En avril 1938, il y eut plus de 2,000 étudiants à une grande réunion française des étudiants de français de *high-school*. Pendant les étés de 1938 et 1939, deux professeurs de *Southwestern*, Mlle Marie Thériot, que M. Ledoux appelle la « Jeanne d'Arc de la résurrection française en Louisiane », et M. Hosca Phillips, ont publié en collaboration avec M. Brouillette, du ministère de l'Instruction publique, un manuel destiné à aider les classes de français dans les écoles élémentaires. Ce cercle, dont les œuvres sont multiples, a aussi son drapeau, dont le bleu et le blanc sont adoptés des drapeaux américains, français, canadiens, acadiens et louisianais, et dont le grand chène au centre rappelle la légende d'Evangeline.

On chanta *O Canada*, Mlle Josée-Mae Hidalgo et Mlle Marie Thériot donnèrent des chansons du terroir. Me André Lafargue dit fort éloquentement que, sous l'influence de toutes les émotions inspirées par la Mission, comme Evangeline qui naguère tendait ses bras afin de pouvoir mieux les resserrer sur son bien-aimé Gabriel Lajeunesse, nous, Louisianais, nous vous tendions les bras depuis toujours et que nous sommes heureux, dans un grand geste d'affection et d'amitié séculaire, de vous serrer contre notre cœur et de vous dire de vive voix ce que nous avions dans le cœur depuis longtemps: « Soyez mille fois les bienvenus, frères de la Nouvelle-Angleterre. »

M. Adolphe Robert fit ici l'un des beaux discours de la Mission, qu'il termina en disant comme la chanson: « Il y a longtemps que nous vous aimons et, après cette réunion, jamais nous ne vous oublierons. » A 11 heures du matin au palais de justice de la paroisse Lafayette, M. Louis-Léon Jodice, du bureau d'éducation, fit un intéressant récit de la vie française en Louisiane depuis les origines. Me Henri-L. Ledoux remercia les autorités du village de Lafayette après cette réception à laquelle M. le curé J.-B. LaChapelle, de Léonville, et M. le curé P.-C. Gamache, de Nashua, N.H., portèrent la parole.

Demain les fêtes ont lieu à Bâton-Rouge, à quelque 80 milles d'ici, et à divers endroits en route. Ce sera l'une des journées les plus affairées de la Mission.

A Bâton-Rouge

Avec la Mission des Franco-Américains auprès des Acadiens de la

Louisiane, Lafayette, 9. — Nous rentrons de Bâton-Rouge, la capitale, à quelque 75 milles d'ici. Il est 11 h. 30 du soir et le courrier part à minuit et demi. C'est dire qu'il est impossible de vous raconter grand-chose de notre magnifique journée, si ce n'est de mentionner les faits saillants pour que la dépêche revienne plus tard par le télégraphe. A 8 h. 15 du matin, nous avons visité l'église Saint-Landry d'Opelousas où Mgr A.-B. Colliard nous fit un intéressant historique de la région. Nous filons ensuite sur la route neuve, bordée de magnolias et de chênes verts, qui nous conduisit au delà de l'Atchafalaya et du Père des Eaux, le Mississippi couleur terre, pour visiter la capitale.

Le lieutenant-gouverneur Coleman Lindsey nous reçut avec grand amabilité, nous souhaita la bienvenue dans la Chambre du Sénat, nous conduisit dans les bureaux du gouverneur, à la Chambre et dans la tour du gratte-ciel de 34 étages. Mme Helen Emmelin Wurzlou nous expliqua les divers marbres et bois entrant dans la construction du capitole. On vit l'installation du tableau électrique à volation pour sénateurs et députés. On photographia le jardin sur la fosse de Huey Long, et on visita ensuite l'Université de la Louisiane, sa Maison française où le président, Me Paul-M. Hébert, et M. James-F. Broussard, doyen, et d'autres professeurs de la section française, nous firent un accueil splendide à un déjeuner délicieux aux mets les plus choisis de la région. Nous visitâmes ensuite le théâtre en plein air de l'Université pour gagner Léonville où l'on se rendit à l'église et au presbytère de M. le curé J.-B. LaChapelle, organisateur de la tournée dans la région de Lafayette. On but un vin d'honneur au champagne à la santé de notre hôte zélé et au succès de la Mission, puis l'on passa au Cedar Lane Country Club pour le banquet-réception du soir à 7 h. 30, sous les auspices de la Chambre de commerce d'Opelousas.

Ici une fête chic a duré jusqu'à 10 heures et l'on fit un trajet de 25 milles pour rentrer à Lafayette. M. le curé LaChapelle fit un éloquent plaidoyer pour un réveil de la survivance française en Louisiane et maints curés de la région portèrent la parole avec quelques membres de la délégation. Ce fut une autre journée superbe que les membres de la Mission n'oublieront pas de longtemps et qui portera d'heureux fruits.

Hier soir, au banquet de Lafayette, Me Adolphe Robert lut la lettre du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, promettant pour bientôt une réunion annuelle du groupe en Louisiane, ainsi qu'une autre lettre de la Société de l'Association de Moncton, N.-B., qui annonça une visite de ses organisateurs en Louisiane à l'automne pour y fonder des succursales de cette belle Société. Les détails des fêtes d'aujourd'hui abondent. Nous vous les dirons plus tard.

Demain nous visitons Grand Coteau, Kaplan, Abbeville.

Dimanche, messe à Léonville, et départ dans l'après-midi pour la Nouvelle-Orléans.

Grand Coteau, Kaplan, Abbeville

Avec la Mission des Franco-Américains auprès des Acadiens de la Louisiane, Lafayette, 10. — La Mission des Franco-Américains actuellement en Louisiane touche à sa fin pour ce qui est de la tournée dans l'Acadie louisianaise, car nous quittons Lafayette, la coquette capitale de cette région, à 1 h. 50 de matin après-midi, pour rentrer à la Nouvelle-Orléans.

Ce ne fut que liesse, joie et allégresse pendant les quatre jours passés ici et la Mission reçut les consolations les plus assurées dans les promesses qu'on lui fit d'une résurrection permanente de la culture de la civilisation française en Louisiane.

Partout les réceptions ont été chaleureuses, magnifiques, et tout à l'honneur de l'hospitalité sans borne de ces chers Acadiens de la Louisiane. Encore ajoutons qu'il nous avons été témoins d'une merveilleuse survivance française en ces lieux français de tout temps et d'un accueil si sincère que nous en étions profondément touchés et des plus reconnaissants.

Partis à 8 h. 45 ce matin, nous sommes allés à Grand Coteau pour visiter le collège Saint-Charles des Pères Jésuites. Le R. P. Samuel Ray, S.J., directeur des retraites fermées, nous reçut avec Mgr Turlings, de Lafayette, et des citoyens de Grand Coteau et de Sunset. Le R. P. Torgan, S.J., dit aussi quelques mots à la délégation, puis M. le curé Charles Cordier, de Brockton, Mass., répondit aux souhaits de bienvenue des Pères. Le recteur, le Père Torgan, rappela la fondation du collège en 1837 par Mgr R.-A. Blanc, évêque de la Nouvelle-Orléans, et huit Pères Jésuites. On visita les parterres à l'arrière du collège avec leur grotte, puis on se rendit à l'église paroissiale remplie de très belles peintures. On passa de là à la maison des retraites fermées, une longue construction d'un étage autour d'un patio dans le style espagnol. Dans la façade de cette maison, il y a le salon, la bibliothèque et la salle à manger; à l'arrière, la chapelle, et sur les côtés et à côté de la chapelle des chambres jolies et fort confortables pouvant recevoir environ 25 retraitants. Il y en avait là un groupe dans le patio, des jeunes gens de 16 ans environ. Les retraites sont de trois jours et il y en a deux par semaine l'année. Ces retraites sont organisées dans les diverses paroisses de la région et

chaque groupe a son tour selon un programme bien déterminé que l'on recommence chaque année.

A Grand Coteau aussi, il fallut visiter l'académie et le collège du Sacré-Cœur sous la direction de la congrégation des Soeurs du Sacré-Cœur fondée à Paris il y a 40 ans et comptant plus de 5000 religieuses enseignantes dans toutes les parties du monde avec maison mère à Rome. Mère Bassett, R.S.C.J., reçut les délégués avec les religieuses et les étudiantes de la maison. Citoyens et visiteurs passent d'un salon à l'autre pour se rendre à l'auditorium, où avaient lieu les allocutions.

M. le curé J.-B. LaChapelle, de Léonville, dit quelques mots du but de la Mission, puis invita M. le curé Cordier, de Brockton, à parler au nom de la délégation. Celui-ci rappela la fondation du collège du Sacré-Cœur et l'arrivée des Soeurs du Sacré-Cœur à la Nouvelle-Orléans. Il raconta aussi le miracle de la guérison miraculeuse de Mary Wilson, postulante de la congrégation de St-Louis, Missouri, mais née à New London dans l'ouest du Canada, après une neuvaine à saint Jean-Berchmans. Ce miracle fut l'un de ceux qui furent approuvés pour la canonisation de ce saint. Il se produisit fin décembre 1866. S. Exc. Mgr Armand Clabaut, O.M.I., auxiliaire de Mgr Turquellet, O.M.I., au vicariat de la Baie d'Hudson, de retour de France et de passage à Grand Coteau pour y visiter sa tante, Mère Fockedy, y invita la délégation à dîner la France, à prior pour elle et à l'aider, puis donna sa bénédiction à tous. On visita la chapelle et le petit sanctuaire St-Jean-Berchmans, le seul au pays, dans l'ancienne infirmerie de l'académie. Chemin faisant ensuite pour Kaplan, l'autobus s'arrêta à l'église de Grand Coteau et un comité de citoyens distribua des souvenirs aux visiteurs. C'étaient des patates douces du pays, esquisses, cuiltes et enveloppées une par une dans des serviettes de papier. Ce fut délicieux à manger.

A Kaplan, pays de rizières par excellence, le maire J.-A. Marais et M. le curé Odilon Brise, originaire d'Alsace, reçurent la Mission avec quelques centaines de villageois dans le grand gymnase du *high-school*. Après les présentations et les bons souhaits, chaque membre de la Mission choisit un monsieur, une dame ou une demoiselle du pays pour l'accompagner au dîner servi par le département d'art ménager du *high-school* de l'endroit sous la direction de Mlle Thérèse Broussard. Ce fut un dîner au riz du pays appâté de savoureuse façon. On nous servit d'abord du gumbo aux huîtres et au poulet, du pain de maïs, un riz jambalaya et un poudingue au riz et au raisin avec une sauce exquise. Le maire et le curé souhaitèrent la bienvenue aux frères du Nord, puis M. le curé LaChapelle, de Léonville, fit un bel éloge des Acadiens de Kaplan et de leur curé, le Père Brise. Il rappela que c'était toujours grande fête à Kaplan le 14 juillet comme le mardi gras. Le maire J.-E. Kibbe, d'Abbeville, invita les visiteurs à un dîner de poisson à 6 heures à son village. Il y eut des danses anciennes par des écoliers costumés en nègres et du chant par le même groupe. M. D. L. McPherson, banquier d'Abbeville, Mme Arthur Lajeune, organisatrice d'œuvres à Kaplan, M. J.-H. Deshôtels, du club Lions, M. C.-H. Brookshire, commissaire d'école, dirent aussi des paroles de bienvenue. Mme C.-J. Montgomerie joua de l'accordéon. Me Henri-L. Ledoux conseilla à son auditoire d'insister sur l'adoption d'une loi qui rendrait l'enseignement du français obligatoire dans les écoles élémentaires après avoir obtenu ces dernières années qu'il soit facultatif.

Il dit ce qu'étaient les œuvres de survivance en Nouvelle-Angleterre et invita les Acadiens de la Louisiane à prendre les moyens pour assurer la survivance permanente de leur culture française. Il annonça même que de nouveaux collèges classiques étaient en voie de formation en Nouvelle-Angleterre. M. Adolphe Robert résuma ses impressions du voyage en disant que les Acadiens avaient le cœur dans la main parce qu'ils donnaient généreusement. On parla chez vous, dit-il, de subventions du gouvernement pour les écoles catholiques selon les promesses que vous font les politiciens à l'heure actuelle. Si la chose se réalise, ce sera le premier Etat dans l'Union à en agir ainsi. Au fond de toute votre situation, ajouta-t-il, le remède est un courant descendant à l'endroit de l'enseignement du français et du parler français, mais il y a aussi un courant ascendant de développement de culture française dans les hautes maisons d'éducation de l'Etat. Me Eugène-L. Jalbert dit aux Acadiens louisianais de commencer tôt à enseigner le français à leurs enfants. Nous sommes ici, dit-il, pour réchauffer les tièdes, les refroidis par rapport à la survivance et pour activer les ardeurs de ceux qui en possèdent en

Quelle date?

Voyez ici:

1940 FEVIER 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

CHARBON de BELLOC

Le grand désinfectant de l'estomac. Pour les victimes de troubles digestifs. Poudre ou pastilles. TOUTES PHARMACIES. Agent distributeur au Canada, J. ALFRED OLMIST, Montréal.

core en Louisiane. M. Ledoux termina le programme et la délégation visita la manufacture de riz Herpin Rice Co.

A Abbeville, ce soir, M. McPherson, le maire Kibbe, M. Ralph Lebeau, secrétaire de la corporation du village, souhaitèrent la bienvenue à la délégation dans la salle du palais de justice de la paroisse. M. Ledoux répondit. On passa ensuite chez le maire boire un vin d'honneur, puis un dîner fut servi à la Mission au club Lafitte sous la direction de la Chambre de commerce. Au cours du dîner, M. McPherson dit quelques paroles, puis le maire Kibbe fut maître des cérémonies. M. Félix Sanson fit un bel historique des populations de la région; le jeune Jimmie Allee chanta « La Marseillaise » et « God Bless America », avec accompagnement par M. Sanson. Mme J.-Q. Allee récita un monologue comique de bienvenue aux amis de la Nouvelle-Angleterre; Me Jalbert fit un impressionnant discours sur la survivance française en Louisiane, et M. Robert chanta « Bonsoir, mes amis, bonsoir ». Le dîner de crevettes, de gaspergou et de gumbo fut un régal. Après la veillée, on fit un trajet de 25 milles pour rentrer à Lafayette, enchanté de toutes ces belles populations françaises de la Louisiane. Chemin faisant, Me Jalbert remercia M. Edouard Perot de sa bienveillance à accompagner la délégation avec M. le curé LaChapelle et Me André Lafargue, pendant sa visite de la région de Lafayette. Demain il y a messe et préparation des bagages pour le retour à la Nouvelle-Orléans. Le compte rendu complémentaire de demain portera sur les fêtes d'ici et divers incidents et membres de la Mission.

Antoine CLEMENT

Le froid sur le front occidental

Paris, 13 (AP) — Voici le bulletin publié ce matin par le Grand Quartier Général français: « Rien à rapporter ».

Paris, 13 (CP-Havas) — Le froid continue à paralyser les opérations militaires sur le front occidental. On ne rapporte que quelques rares envolées de reconnaissance.

Mort du Dr J.-A. Amyot

Ottawa, 13 (CP) — Le Dr J.-A. Amyot, ancien sous-ministre de la Santé, est décédé à 72 ans. Il était né et avait fait ses études à Toronto. Il fut nommé sous-ministre de la Santé en 1919, et prit sa retraite en 1933.

2 MINUTES DE SILENCE

En hommage respectueux à la mémoire du Gouverneur général, le Baron Tweedsmuir d'Elstfield, 2 minutes de silence seront observées dans le magasin, mercredi, 2.30 heures, heure des funérailles.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Notre trentième anniversaire

UN NUMERO SPECIAL CONSACRE A LA PREPARATION DU TROISIEME CENTENAIRE DE MONTREAL

Pour commémorer son trentième anniversaire, le «Devoir» publie

le samedi 24 février

un numéro spécial, consacré à la préparation du Troisième Centenaire de Montréal.

Ce numéro aura plus de soixante pages. Il contiendra toute une série d'articles inédits, consacrés à l'histoire de Montréal, des cartes, etc.

Ce sera un document à répandre et à conserver.

Pour les abonnés, pour la vente au numéro, au comptoir du «Devoir» et chez les dépositaires, le journal se vendra au prix ordinaire:

3 sous le numéro

Par la poste, pour les commandes spéciales, au Canada et aux Etats-Unis, 5 sous le numéro; tous autres pays, 10 sous.

Toutes les commandes spéciales devront être arrivées pour le mardi 20 février, à 5 heures de l'après-midi. Elles devront toutes être accompagnées de leur prix.

PRIERE DE FAIRE CES COMMANDES LE PLUS TOT POSSIBLE.

Vient de paraître

Ville-Marie

par M. l'abbé GROULX

Nous sommes assurés de faire plaisir à un très grand nombre de gens en annonçant que le texte de la conférence de M. l'abbé Groulx sur *Ville-Marie*, donnée récemment à Outremont, vient de paraître aux «Editions du Devoir». en une élégante brochure de vingt-quatre pages, qui inaugure la Collection du Troisième Centenaire et lui fera un magnifique frontispice.

C'est un texte qui pourra être répandu en abondance, afin de faire connaître l'exacte couleur des premiers temps de notre ville.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco: \$7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du «Devoir», 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Canada.

Demain: MERCREDI, 14 février 1940
Quatre Temps, Saint Valentin, martyr

Lever du soleil, 7 h. 06.
Coucher du soleil, 5 h. 23.

Lever de la lune, 9 h. 44.
Coucher de la lune, 11 h. 49.

Nouvelle lune, le 8, à 2 h. 45 m. du matin.
Premier quart, le 16, à 8 h. 55 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 4 h. 55 m. du matin.
Dernier quart, le 29, à 9 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 13 FEVRIER 1940

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 8.

Minimum aujourd'hui 2.

Même date l'an dernier 9.

Même date l'an dernier 2.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.90. Midi: 29.85.

Chiffres fournis par

Mme L.-P. de Meslé, 7331 rue Saint-Denis.

La population de Montréal rend un dernier hommage à lord Tweedsmuir

Plusieurs milliers de personnes assistent, malgré le froid, au défilé du long cortège funèbre — Son Excellence Mgr Gauthier se rend à la gare — Le train spécial, drapé de violet et de noir, part pour Ottawa, vers 10 heures — La police municipale, la police fédérale, l'armée, l'aviation et la marine escortent le cercueil véhiculé sur un affût de canon — Les autorités municipales, fédérales et provinciales représentées — Les vétérans forment deux haies d'honneur, sur tout le parcours

La population de Montréal a rendu un dernier hommage, spontané et émouvant, ce matin, à Son Excellence lord Tweedsmuir, 15ème gouverneur général du Canada depuis la Confédération, décédé dans cette ville, avant-hier soir, après une brève maladie. Cette cérémonie qui se déroula cet avant-midi, à l'occasion du départ de la dépouille mortelle pour Ottawa où auront lieu, demain, les funérailles d'Etat, n'avait aucun caractère officiel. Cependant, les autorités civiles et religieuses de la ville, les autorités fédérales et provinciales, l'armée, l'aviation et la marine canadiennes étaient largement représentées. La foule anonyme, qui avait eu fréquemment l'occasion de voir de près celui qu'on appelle le plus démocrate de nos vice-rois, avait tenu à manifester, une fois de plus, le respect et l'affection qu'avait su gagner chez nous, et dans tous les milieux, le gouverneur qui vient de disparaître après cinq ans de séjour au pays.

A cause des difficultés de la circulation à cette heure du jour, le départ du train funéraire spécial n'a eu lieu que vers 10 heures, au lieu de 9 heures et demie. Le cortège, après avoir quitté les salons funéraires Wray, rue Mountain, où était massée une foule considérable, a défilé par les rues Mountain, Ste-Catherine, Sherbrooke et Peel, pour descendre ensuite la côte de la rue Windsor jusqu'à la gare Bonaventure.

Sur les trottoirs, de chaque côté du défilé, des milliers de gens guettaient, malgré le froid très humide, le passage du cortège. Les vétérans, coiffés de leurs bérets bleu ciel, formaient deux haies d'honneur, en bordure de la rue.

Sur tous les édifices publics et sur de nombreux immeubles de commerce, les drapeaux flottaient à mi-mât. On pouvait voir, ça et là, des draperies funèbres. La gare Bonaventure était endeuillée ainsi que le train spécial dont la locomotive et le convoi d'arrière ont devaient reposer le cercueil durant le trajet étaient drapés de pourpre et de noir.

Un escalier spécial, endeuillé, avait été aménagé à l'arrière du convoi pour la translation du cercueil, du quai de la gare dans le train.

En tête du cortège, venait, à cheval, un détachement de dix-neuf cavaliers de la police municipale, suivi d'un détachement d'artilleurs de l'armée canadienne portant l'uniforme kaki et la carabine. L'on voyait ensuite les membres des Grenadier Guards, ceux des Victoria Rifles, ceux des Fusiliers Mont-Royal, ceux du Régiment de Maisonneuve, le corps d'aviation portant la carabine, les officiers de la police fédérale, les fanfares des Grenadier Guards, des Fusiliers Mont-Royal et de la Garde écossaise (Black

Finlande

Attaques rouges repoussées à Summa

Les relations entre la Lettonie, l'Estonie et la Russie

Helsingfors, 13 (A.P.) — Les Finlandais annoncent aujourd'hui qu'ils ont repoussé de violentes attaques des Rouges dans le secteur de Summa, sur l'isthme de Carélie, ainsi qu'au nord-est du lac Ladoga et dans le secteur de Kuhmo, un peu plus au nord. C'est aujourd'hui le treizième jour de l'offensive interrompue des Russes dans le secteur de Summa.

Les Finlandais auraient effectué plusieurs contre-attaques victorieuses sur le front de l'isthme de Carélie et détruit une colonne d'une centaine de troupes dans les îles Pitkanen, au nord-est du lac Ladoga. Il se serait emparés de plusieurs nids de mitrailleuses dans la région de Kuhmo et auraient repoussé un détachement russe au-delà de la frontière près de Raate.

Les chefs finlandais ont accueilli avec un grand intérêt les rumeurs qui veulent que la Lettonie et l'Estonie soient mécontentes de la situation qui leur est faite à la suite de leurs accords avec la Russie soviétique et qu'une crise puisse se produire d'un jour à l'autre. Le ministre des Affaires étrangères de Lettonie, M. Munters, a cependant déclaré à Riga, que les relations avec la Russie soviétique sont satisfaisantes, que Moscou n'est pas intervenu dans les affaires intérieures de la Lettonie.

Moscou, 13 (A.P.) — Le haut-commandement soviétique annonce que les troupes rouges se sont emparées hier de 32 forteresses de la ligne Mannerheim et qu'elles occupent maintenant 61 de ses ouvrages.

M. Welles sera bien accueilli à Londres

Londres, 13 (C.P.) — En réponse à une interpellation, le premier ministre Chamberlain a déclaré aujourd'hui aux Communes que le gouvernement anglais accueillera bien

Wich). Puis venait la marine, vêtue de l'uniforme réglementaire bleu foncé avec ceinture bouffante, ceinture et jambières kaki.

Sur un affût de canon

Les marins tiraient l'affût de canon sur lequel avait été placé le cercueil de lord Tweedsmuir, enveloppé dans les plis de l'Union Jack et surmonté du chapeau officiel du vice-roi.

Le cortège se terminait par les représentants de la ville, des autorités religieuses, des gouvernements fédéral et provincial, des membres de la suite du gouverneur.

Les forces canadiennes étaient représentées par environ une quarantaine d'officiers et sept cents membres de l'armée, de l'aviation et de la marine. Parmi les officiers, on remarquait le brigadier-général J.-P. Archambault, commandant du district militaire no 4, le brigadier-général T.-L. Tremblay, inspecteur général des troupes canadiennes dans l'est du Canada, le colonel sir H.-Montague Allan, le brigadier-général E. de B. Panet, le lieutenant-colonel Lanthier, de la marine canadienne, le commodore de l'air Mullock, le Rév. Edmond Chartier, aumônier catholique, le Rév. Bruce Hunter, aumônier protestant, etc.

Parmi les représentants des autorités civiles, on voyait: M. Camille Houde, maire de Montréal, les sénateurs Raoul Dandurand, C.-P. Beaudin, C.-C. Ballantyne, Adrian K. Hugessen, Arthur Marcotte, J.-H. Rainville et Donat Raymond; le juge Greenshield, juge en chef; le juge Philippe Demers; les membres du corps consulaire de Montréal, etc.

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, s'était rendu à la gare. Le lord-évêque anglican de Montréal, le Très Rév. Carlisle, marchait en tête du cortège. M. S.-J. Hungerford, président du *Canadian National*, figurait parmi les personnages qui attendaient le cortège à la gare.

La cérémonie de la translation des restes du quai de la gare, puis le convoi funéraire a été très simple. Tous les soldats, aviateurs et marins présents, ont présenté les armes pendant que le corps de musique de la *Black Watch* jouait un air funèbre écossais.

Le cercueil a été placé dans le dernier wagon du train spécial, au milieu de nombreux tributs floraux.

Pendant toute la journée d'hier, des centaines et des centaines de personnes se sont rendues rue Mountain pour voir une dernière fois le gouverneur général disparu. Le cercueil était fermé et personne, sauf quelques personnages officiels, n'avait accès à la chapelle funéraire. Une garde d'honneur a fait la vaillable funèbre.

Le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, lorsqu'il viendra en Angleterre et qu'il est tout "disposé à lui fournir les renseignements nécessaires afin de permettre au président de se former une opinion sur la situation actuelle".

La double pendaison aura lieu à Montréal

L'exécution de Marie-Louise Cloutier et d'Achille Grondin ne se fera pas à Saint-Joseph de Beauce

Québec, 13 (D.N.C.) — Marie-Louise Cloutier et Achille Grondin, condamnés à l'échafaud pour le meurtre de Vilmont Brochu, de Saint-Méthode, comté de Frontenac, seront pendus à Montréal. Le déparlement du procureur général s'est rendu à la requête des citoyens de la Beauce qui ont fait des démarches pour que l'exécution n'ait pas lieu à la prison de Saint-Joseph.

Marie-Louise Cloutier et Achille Grondin ont subi leur procès aux assises criminelles de Saint-Joseph de Beauce. Après avoir été trouvés coupables par le jury, ils furent condamnés à la peine capitale. Normalement, l'exécution devait avoir lieu à Saint-Joseph, mais les citoyens de la Beauce ont renoncé au procureur général qui n'y avait jamais eu de pendaison dans la Beauce et qu'ils ne tenaient pas à inscrire dans les registres de leur prison la mort de deux personnes sur l'échafaud le même jour. Ils ajoutèrent qu'ils n'étaient pas organisés pour une pareille exécution et qu'il y aurait tout intérêt à la faire dans un autre district judiciaire.

M. Wilfrid Girouard, qui a reçu la requête, a surtout considéré le fait que la prison de Saint-Joseph de Beauce se prête, en réalité, plus ou moins bien à une exécution capitale. Tout bien examiné, on jugea qu'il serait préférable de faire droit à la demande des gens de la Beauce et on a décidé que la pendaison aurait lieu à Montréal, ce qui occasionnera le moins de frais et de déplacement. Quant à la date, elle reste la même, soit le 23 février.

Une armée chinoise alliée aux Japonais

CHANGHAI, 13 (A.P.) — Les autorités militaires japonaises annoncent que la première armée chinoise appuyant l'ancien premier ministre Wang Ching Wei contre le généralissime Tchang Kai Chek est entrée en campagne dans la province de Foukien et s'est emparée de la ville de Chaoan. On n'indique pas où aurait été organisée cette armée chinoise alliée aux Japonais.

\$252,340,776

WASHINGTON, 13 (A.P.) — Le président Roosevelt a sanctionné aujourd'hui un projet de loi qui consacre des crédits de \$252,340,776 à la défense nationale et à la mise en vigueur de la politique de neutralité des Etats-Unis.

Deux paquebots de 35,000 tonnes

WASHINGTON, 13 (A.P.) — La commission maritime des Etats-Unis doit prendre connaissance aujourd'hui de soumissions pour la construction de deux paquebots de 35,000 tonnes qui assureraient le service entre les Etats-Unis et l'Orient. Ces navires, qui seraient les plus lourds jamais construits dans les chantiers des Etats-Unis, pourraient se transformer en porte-avions.

Du tabac turc

ISTAMBOUL, 13 (A.P.) — On rapporte que des agents de la Grande-Bretagne viennent de conclure une entente avec termes de laquelle l'Angleterre va acheter chaque année du tabac turc pour une valeur de 4,000,000 de livres sterling, soit quelque \$17,800,000. Le ministère anglais des approvisionnements s'est engagé à acheter 5,750 tonnes de raisin sec et de figues. On sait que la Grande-Bretagne s'efforce d'enlever à l'Allemagne tous ses marchés en Turquie.

Fortifications de l'Italie

Jesenice, Yougoslavie, 13 (A.P.) — Des ouvriers yougoslaves ont rapporté aux autorités militaires que l'Italie pousse activement ses travaux de fortification le long de la frontière yougoslave, dans la province d'Udine, ainsi que le long de la frontière allemande au col du Brenner.

Condoléances de M. Daladier à lady Tweedsmuir

Paris, 13 (C.P.-Havas). — Le premier ministre de France, M. Daladier, a fait parvenir un message personnel de condoléances à lady Tweedsmuir, à l'occasion de la mort du gouverneur général du Canada.

Par ailleurs, il a donné instruction à la légation française à Ottawa de présenter ses sympathies et celles de son gouvernement aux autorités canadiennes.

Feu Mme François-de-Sales Bastien

Mme François de Sales Bastien, née Masson (Josephine-Adèle), est morte ce matin à 6 heures, à l'Hospice Morin.

Nombre d'oeuvres de charité et de pauvres, les Missions catholiques, spécialement celle du Kewatin, perdent en elle une insigne bienfaitrice, qui les aidait non seulement de ses deniers mais aussi de ses mains, toujours habiles et prestes à manier l'aiguille, en dépit de son âge avancé.

Mme Bastien était née le 26 août 1861. Son mari, Frs de Sales Bastien, C.R., ancien bâtonnier du Barreau de Montréal et ancien bâtonnier général de la province, l'avait précédée dans la tombe il y a quelques années, de même que l'aîné de ses fils, Raymond Bastien. La défunte était issue d'une célèbre famille de Terrebonne, la famille de l'hon. Joseph Masson. Son père était feu Jean-Paul-Romuald Masson et sa mère, Céline Desjardins, sœur de feu l'hon. Alphonse Desjardins, sénateur, ancien ministre et ancien maire de Montréal, et des célèbres oculistes feu les docteurs Henri et Edouard Desjardins.

Mme Bastien laisse deux fils: Joseph M. Bastien, avocat, Jean-Paul Bastien, architecte, et présentement baillie-maire du 85e Régiment de Maisonneuve; neuf petits-enfants: Yvette, François, Claude et Jean, enfants de feu Raymond Bastien; Maurice, Godefroy, Gilles et Marie, enfants de Joseph M. Bastien; Raymond, fils de Jean-Paul Bastien. Lui survivent aussi ses brux, Mmes Raymond Bastien (Louise Bourdon), Mme Joseph M. Bastien (Corinne de Tonnoncourt), Mme J. P. Bastien (Noëlle Boileau), un frère M. Raymond Masson; deux sœurs, Mlle Berthe Masson et Geneviève Masson, épouse d'Alphonse Milette; quatre belles-sœurs, Mmes Joseph Masson, née Lapointe (Suzanne), veuve de feu le Dr Joseph Masson, Mme veuve A. Paré (Athalide Bastien), Mme veuve S. H. Painchaud (Eglantine Bastien), Mme veuve Georges C. Leroux (Laure Bastien), deux beaux frères, MM. L. J. Bastien, de Québec, et Edouard Bastien, actuellement aux Etats-Unis.

La dépouille mortelle est exposée à l'Hospice Morin, 6365 rue de Saint-Vallier, et les funérailles, dont la date n'est pas encore fixée, auront lieu à Vaudreuil.

Le Devoir prie la famille d'agréer l'expression de ses plus vives sympathies.

Surpris par deux croiseurs anglais, l'équipage du cargo allemand "Wakama" met le feu au navire, au large du Brésil

L'Amirauté anglaise recrute 10,000 pêcheurs — Les Pays-Bas protesteront — Marins allemands faits prisonniers — Navires coulés

Rio-de-Janeiro, 13 (A.P.) — Le contre-amiral sir Henry Harwood a déclaré aujourd'hui à l'Associated Press que l'équipage du cargo allemand *Wakama*, de 3,771 tonnes, avait mis le feu au navire lorsqu'il a été surpris par les croiseurs anglais *Shropshire* et *Dorsetshire* hier, au large de la côte brésilienne. Il a ajouté que les 10 officiers et les 36 hommes de l'équipage du *Wakama* avaient été recueillis à bord de l'un des croiseurs anglais. Le vaisseau-amiral de sir Henry Harwood, le *Hawkins*, est entré hier soir dans le port de Rio-de-Janeiro.

Le contre-amiral a ajouté que son navire n'était pas sur les lieux lorsque l'incident s'est produit, mais qu'il avait reçu une communication des autres croiseurs qui font la patrouille au large de la côte brésilienne. C'est un avion qui a découvert le cargo allemand, et qui a alerté les croiseurs, qui ont ensuite coulé le *Wakama* en flammes afin qu'il ne constituât pas un péril pour la navigation.

Le *Wakama* transportait une riche cargaison de saïdoux, de peaux d'huile, de mica et de cacao. Le contre-amiral a déclaré que les navires de guerre anglais n'ont pas réussi à découvrir le cargo allemand *Wolfsburg* qui a quitté le port brésilien de Recife le 3 février ni le cargo allemand *Coruna*, qui a quitté Rio-de-Janeiro un peu avant le *Wakama*.

On rapporte également que le cargo allemand *Uruguay*, de 5,846 tonnes, a quitté Recife dimanche soir.

Londres, 13 (C.P.) — Les survivants du cargo suédois *Orania*, de 1,854 tonnes, ont atteint aujourd'hui un port anglais. Ils ont raconté que leur navire avait été torpillé sans avertissement dimanche dernier et qu'il avait coulé en moins de trois minutes. Un navire de guerre anglais a recueilli 10 survivants, mais on recherche encore l'autre chaloupe de sauvetage qui avait pris place le capitaine, sa femme et 12 marins.

Londres, 13 (CP) — Une dépêche d'Oslo à l'Agence Reuters rapporte que le cargo norvégien "Sneslad" de 4,114 tonnes, a été coulé dimanche par une mine ou une torpille. L'équipage a été sauvé.

Londres, 13 (CP) — Le chalutier anglais "Gurth" de 226 tonnes s'est brisé aujourd'hui sur la côte orientale de l'Angleterre. Les 9 hommes de l'équipage sont sains et

faits prisonniers.

La dépouille de lord Tweedsmuir exposée au Sénat

Ottawa, 13 (D.N.C.) — L'arrivée à Ottawa de la dépouille du gouverneur général, lord Tweedsmuir, a été marquée par une cérémonie des plus impressionnantes. Le long du parcours, une foule considérable s'était massée pour assister au défilé funèbre.

L'entrée dans l'édifice parlementaire s'est faite par la porte centrale. Le corps était porté par des membres de la Garde à pied du gouverneur. Suivaient le cercueil, les hauts dignitaires de l'Etat, les membres du cabinet, les représentants des Etats étrangers.

La dépouille sera exposée en chapelle ardente aujourd'hui au Sénat. On y a déposé à provision des tentures de deuil. Des fleurs et abondance sont déposées près du cercueil.

23 communistes arrêtés à Paris

Paris, 13 (A.P.) — La police a annoncé hier l'arrestation de 23 communistes à la suite d'une descente dans une maison du Quartier latin, où se tenait une réunion secrète.

Aux tribunaux criminels

Le magistrat Monet a prononcé les sentences suivantes: Henri Ducharme, 20 ans, 2 ans de pénitencier pour vol de 8300 de vêtements; Roger Miron, un an de prison pour vol de marchandises au montant de \$1,400 dans un domicile privé, rue Saint-Denis; Armand Desjardins, 24 ans, un an d'emprisonnement pour vol de \$27 de tabac; Jack O'Neil et Norman Campbell, 6 mois de prison pour tentative de vol.

Le magistrat Perreault a fixé au 20 février l'enquête de Jeannette Trudeau, accusée d'avoir fait un faux chèque au montant de \$18.

Les troupes australiennes en Palestine

On estime que 30,000 soldats de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont débarqués hier à Suez

JERUSALEM, 13. (C.P.) — Les troupes australiennes ont commencé à arriver en Palestine. On estime que 30,000 soldats de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont débarqués hier à Suez. Le premier contingent de troupes australiennes est arrivé aujourd'hui en Palestine après un voyage de cinq heures en chemin de fer. Ils sont descendus à une petite gare d'où des autobus les ont transportés au campement préparé à leur intention par un régiment écossais en garnison en Palestine.

La Politique

Le chômage et les secours directs

Motion Brien-Côté demandant à MM. King et Manion de se prononcer

M. J.-H. Brien, échevin du quartier Rosemont, et M. Omer Côté, échevin du quartier Ville-Marie, présenteront lors de la prochaine séance du conseil municipal, jeudi, une motion, où le conseil demande à MM. King et Manion de se prononcer carrément sur la question des secours directs et de ce qu'ils entendent faire à ce sujet, s'ils sont élus.

La motion se lit comme suit: "Considérant que le peuple canadien fera, le 26 mars prochain, le choix de ses représentants à la Chambre des communes;

"Considérant que si la question de la conscription, des gros emprunts de guerre et de la dépense de guerre qui atteint plus d'un demi-million par jour, a une grande importance, la question du chômage et des secours aux chômeurs nécessite ne doit pas rester à l'arrière-plan dans la lutte fédérale actuelle;

"Considérant que le peuple canadien fera, le 26 mars prochain, le choix de ses représentants à la Chambre des Communes;

"Considérant qu'il est admis que la question du chômage est un problème national relevant directement du gouvernement fédéral;

"Considérant que, depuis plusieurs années, le chômage existe à l'état aigu et qu'aucune législation énergique tendant à y mettre fin n'a été adoptée par les divers gouvernements qui se sont succédé à Ottawa;

"Considérant que les représentants du peuple qui seront élus le 26 mars prochain auront en mains l'administration du pays pendant la période de la guerre et vraisemblablement de l'après-guerre immédiate;

"Considérant que, depuis l'ouverture de la présente campagne électorale, les chefs des deux grands partis politiques du Canada n'ont pas traité la question du chômage et n'ont pas indiqué l'attitude qu'ils entendent prendre sur cette question d'importance vitale;

"Considérant que les centres urbains du Canada sont plus particulièrement affectés par le chômage et qu'il est urgent que le Gouvernement fédéral prenne enfin ses responsabilités touchant ce problème, avant que les municipalités du pays, ainsi que les provinces de la Confédération, ne soient vouées à une banqueroute définitive;

"Considérant que l'effort de guerre du Canada et les emprunts qu'il nécessite ferment à diverses municipalités et à certaines provinces du pays le marché dont elles ont besoin pour effectuer leurs propres emprunts;

Proposé par l'échevin Brien, appuyé par l'échevin Côté.

"Que les chefs reconnus des deux grands partis politiques canadiens soient invités à exposer incessamment, d'une manière claire et précise et sans aucune ambiguïté, la ligne de conduite qu'ils se proposent de suivre durant leur prochain terme d'office au Parlement fédéral, relativement au chômage et aux secours directs;

"Que copie de la présente résolution leur soit immédiatement transmise et que leurs réponses soient soumises aux membres de ce Conseil lors d'une séance spéciale que Son Honneur le Maire est prié de convoquer à cette fin."

Réunion de l'A. L. N.

Les partisans de l'Action Libérale Nationale, dans le comté de Laval, sont invités à une réunion qui aura lieu, ce soir 13 février, dans le sous-sol du monastère des RR. PP. Rédemptoristes, 560, boulevard Crémazie, coin Berri, pour l'étude d'un plan d'organisation à être mis en vigueur après les élections fédérales. La réunion sera présidée par M. Philippe Ferland.

Chez le coroner

Le coroner du district de Montréal a rendu un verdict de destruction volontaire dans un moment d'aliénation mentale, dans le cas d'un étranger, John McMorris, 43 ans, trouvé mort près du poêle à gaz, 1806 ouest, rue Dorchester.

Bulletin météorologique

Toronto, 13 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa, vallée du bas St-Laurent, nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: beau et froid;

golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent fort du nord-ouest, particulièrement nuageux et froid avec neige intermittente.

Aux funérailles de lord Tweedsmuir

Québec, 13. (D.N.C.) — Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est parti hier soir pour Ottawa où il assistera demain aux funérailles de lord Tweedsmuir.

M. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, se rendra également dans la capitale, pour représenter le gouvernement provincial et M. Adèle Godbout.

Radio-Canada irradiera les funérailles de lord Tweedsmuir

Ottawa, 13 (CP) — Radio-Canada irradiera demain après-midi la cérémonie des funérailles de lord Tweedsmuir, à Ottawa. L'émission commencera à 1 h. 45 pour se terminer à 3 h. 45.

La session provinciale

Très nombreux bills privés

Québec, 13 (D.N.C.) — Si l'on en juge par le nombre des bills privés déjà inscrits au Parlement, la prochaine Session sera l'une des plus actives que l'on ait encore eues à Québec. D'après le Dr Maurice Fortier, greffier du comité des Bills privés, une session au cours de laquelle on présente 73 bills privés, est une session de toute première importance. Or, tout fait prévoir que ce nombre sera dépassé. Actuellement, le greffier a reçu 57 avis de bills privés. C'est beaucoup plus que d'habitude. E. pas moins de 25 autres sont attendus. Les promoteurs devront cependant payer l'amende, ou se faire exempter de l'amende, car le délai pour la présentation des bills privés expire le 5 février.

Le bill de Montréal est au nombre de ceux qui ont été inscrits dans le délai légal.

Comme il arrive assez souvent, le bill de Québec est en retard. Les bills présentés par les corporations municipales, ou scolaires, au sujet des taxes, sont très nombreux.

Organisateurs conservateurs

M. Georges-H. Héon, organisateur en chef pour le district de Montréal, annonce qu'il a nommé ses assistants: M. Jacques Panneton, C.R., fils de feu le juge L.-L. Panneton, et M. James Crankshaw, avocat criminaliste distingué de Montréal.

Ces deux messieurs, à qui M. Héon a délégué tous les pouvoirs nécessaires, entrent en fonction aujourd'hui.

M. Duplessis à Montréal

Après une absence de plus de quinze jours, M. Maurice Duplessis a passé la journée de lundi aux bureaux de l'organisation centrale de l'Union Nationale de Laurier. Il eut un long entretien avec plusieurs députés et candidats parmi lesquels on remarquait MM. les députés Robinson, de Brôme, et les candidats T. J. Coonan, H.-L. Auger, Anatole Carignan, H. Béique, Jean Fortier, Léopold Pouliot, R. Grandchamp, Paul Beaulieu, Auguste Boyer, J.-L. Blanchard, Edouard Leduc, Gérard Thibault, J. Lesage, Omer Barrière, J.-H. Brien et autres.

Chez les conservateurs de Québec

Québec, 13 (D.N.C.) — Les directeurs de l'Association Nationale conservatrice de Québec et de la banlieue se sont réunis, hier soir, pour élire l'exécutif de cet organisme fondé la semaine dernière.

M. le sénateur Eugène Paquette a été choisi comme président. Les autres membres de l'exécutif sont: M. J.-H. O'Meara, vice-président; M. Orliva Gauvin, 2e vice-président; M. Omer Langlois, secrétaire; M. Roland Bélanger, de Beauport, assistant-secrétaire; et M. Roméo Saint-Pierre, de Saint-Roch, trésorier.

Le capitaine Marion et le colonel Innes, reviseurs

M. R.-J. Manion a nommé comme reviseurs du parti national conservateur, pour le vote des soldats canadiens en Angleterre, le capitaine René-G. Marion, de Montréal, décoré de la croix militaire par Georges V pour bravoure au front, et qui fut partie des 14e et 22e bataillons pendant la Grande Guerre; et le colonel Robert Innes, d'Ottawa, ancien sous-ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, et qui fut du service en France dans le 106e bataillon durant la Grande Guerre.

La saison de la pêche à l'éperlan prolongée

Québec, 13 (D.N.C.) — La saison de la pêche à l'éperlan a été prolongée jusqu'au 29 février, à 6 h. de l'après-midi, grâce aux démarches entreprises par M. Pierre-Emile Côté et M. Edgar Rochette auprès de M. J.-E. Michaud, ministre fédéral des Pêcheries.

La saison normale de la pêche à l'éperlan est du premier décembre au 15 février. La température élémentaire de décembre et de janvier n'avait pas permis à tous les pêcheurs de retirer grand profit de la saison

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

RADIO-GAZETTE

Mardi, 13 février
Radio-États-Unis

WABC — 348.5 mètres — 850 kilocycles
4.00 p.m. Chansonnette — Orchestre de salon dirigé par Alexander Semmler — Chansonnette "Quotidien pour orchestre" de Mendelssohn. Valse petite de Goldmann. Un mouvement (Sérénade pour cordes) de Tchaikovsky. Reflets de Primi; Scherando, d'Albrechtberger.
4.15 p.m. Les livres et leurs auteurs.
4.30 p.m. Nouvelles.
4.45 p.m. Analyse des nouvelles, par Kallenborn.
4.50 p.m. Aujourd'hui en Europe.
5.00 p.m. Amos and Andy.
5.10 p.m. Big Town.
5.25 p.m. Nouvelles.
5.30 p.m. We the People.
5.45 p.m. American call at work: La fabrication des disques.
5.50 p.m. Quartier vocal des Clubs.
6.00 p.m. Revue des nouvelles, par Paul Sullivan.
6.15 p.m. Nouvelles.
6.30 p.m. WABC — 348.5 mètres — 850 kilocycles
6.45 p.m. Washington calling.
6.50 p.m. La Cavalcade de l'Amérique.
7.00 p.m. L'aspect humain de la littérature.
7.10 p.m. Revue de Roy Shield.
7.15 p.m. Nouvelles.

Radio-Canada

José Delaquerrière à Radio-Canada
Jusqu'à 12 h. 30 du soir, aux studios de Radio-Canada, Chanson de l'Amérique, Chopin, Petite maison de Thé, Le Vieux Puits, de Moretti; Dans ma grandville, d'Aurell.

Les Concerts symphoniques de Montréal

Fritz Stiedry au pupitre — Mark Harrell, soliste

C'est Fritz Stiedry, chef d'orchestre d'origine autrichienne, qui dirige l'audition des Concerts symphoniques de Montréal, le mardi 13, audition dont Radio-Canada fera le relais, de 10 h. à 11 h. du soir.

Stiedry n'est peut-être pas très connu au Canada mais il l'est en Europe où il a joué un rôle considérable soit comme chef d'orchestre aux Opéras de Berlin et de Vienne, soit comme président de la Société Internationale de musique moderne. C'est la première fois qu'il vient au Canada. On remarque au programme le nom de Mack Harrell, baryton, que l'on a entendu quelques fois en concert à Montréal. Il a débüté, il y a quelques jours, à la Metropolitan Opera dans Tannhäuser. Voici la partie du programme traitée: Lohengrin, ouverture (3), Beethoven; Prometheus, Hugo Wolf (M. Harrell); Prelude et Liebestod (Tristan et Isolde); Wagner; L'Adieu de Wolfram et Firs Music, de la Valkyrie, de Wagner.

Mercredi, 14 février

Radio-États-Unis

WABC — 348.5 mètres — 850 kilocycles
9.15 a.m. Columbia's American School of the Air — Section de géographie et de science: New Horizons — New lands.
9.30 p.m. Quartier vocal des Clubs.
9.45 p.m. Nouvelles.
9.50 p.m. Aujourd'hui en Europe.
10.00 p.m. Amos and Andy.
10.10 p.m. Lum et Abner, comédiens.
10.20 p.m. Burns et Allen, comédiens.
10.30 p.m. Texaco Star Theater.
10.45 p.m. La chose publique.
10.50 p.m. L'orchestre symphonique d'Indianapolis — Direction Ferdinand Sauer.
11.00 p.m. Revue des nouvelles, par Paul Sullivan.
1.15 a.m. Nouvelles.
WABC — 348.5 mètres — 850 kilocycles
6.00 p.m. Luther-Layman Singers.
6.15 p.m. Nouvelles.
6.30 p.m. Hollywood Playhouse, avec Charles Boyer.
6.45 p.m. College of musical knowledge.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
6.00 p.m. Nouvelles.
6.15 p.m. Musique Encore de Roy Shield.

Radio-Canada

Mademoiselle au piano

Katherine Schultze, pianiste, jouera le mercredi, 14, pour l'auditorium de Radio-Canada, à 2 h. de l'après-midi: Ballet des Ombres heureuses, Gluck; Jeau, Joy of Man Dearing, Darius Milhaud; White Bird, MacDowell; Nocturne en fa mineur, opus 35, no 1, Chopin.

Sérénades pour cordes

Mary Friedman, soprano, chantera à Radio-Canada, le mercredi, 14 février, à 8 h. 30 du soir, au cours de l'émission Sérénades pour cordes que dirige Jean Deslauriers. Celui-ci nous a transmis le programme suivant: Menuet, Mozart; Orchestre; La Pavane, Brunnau; Mary Friedman; Andante Cantabile (Quatuor op. 11, Tchaikovsky-Schmidt; orchestre; O du mio amato, Rossini; Donaudy; Mary Friedman; Herlich; The michy lantern, Bach-Sevitzky (choral-prélude); orchestre; Sérénade (du quatuor no 68), J. Haydn; orchestre; A Spring Fling, Timpson; Mary Friedman; Valse (de la Sérénade pour cordes), Tchaikovsky, orchestre.

Sommaire

MARDI, 13 FEVRIER

CFB — 227.7 mètres — 910 kilocycles
4.00 Fémnia, sous la dir. de Mme Chagrain.
4.30 Récital de chant.
4.45 Chansonnette.
5.00 Orch. Krupa.
5.15 Version française des nouvelles de la BBC.
5.30 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède musical.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Relais de Mexico, NBC.
6.15 Les plus beaux disques.
6.25 Chronique Chiciets.
6.30 Radio-Journal.
6.45 Orch. Trudel.
7.00 La Pension Veider. Sketch radiophonique de M. Robert Chiquette.
7.15 Les aventures de Robin Hood Sketch.
7.30 José Delaquerrière, ténor.
7.45 Sérénades pour cordes. Causerie de M. Jean-Marie Boissonnault.
8.00 Le Théâtre Valiquette.
8.10 Réginald Stewart, pianiste.
8.15 Les Cavaliers de la Salle.
8.30 Concertos de Mozart.
10.00 Les Concerts symphoniques de Montréal. Dir. Fritz Stiedry.
11.00 Heure — Radio-Journal et chronique sportive.
11.20 Orch. de danse, NBC.

Paris-Mondial

Puissance: 100 kw.
Longueur d'ondes: 23 mètres 60; 25 mètres 24; 20 mètres 89.
Tous les jours de 17 h. 30 à 18 h. Greenwich, soit 12 h. 30 p.m. à 13 h. p.m. heure normale de l'Est. Informations et revue de la presse en français.

HEURE NORMALE
DE L'EST

PROGRAMMES	HEURE DE GREENWICH
Informations en anglais	1.03 à 1.15 a.m.
Chronique	1.15 à 1.30 a.m.
Revue de presse en français	1.30 à 1.45 a.m.
Soliste	1.45 à 2.00 a.m.
Informations en espagnol	2.00 à 2.15 a.m.
Actualités et reportage	2.15 à 2.30 a.m.
Musique de chambre	2.30 à 2.45 a.m.
Informations en anglais	2.45 à 3.00 a.m.
Informations en espagnol	3.00 à 3.15 a.m.
Actualités	3.15 à 3.30 a.m.
Informations en anglais	3.30 à 3.45 a.m.

(Lundi) Concert symphonique
(Mardi) Émission dramatique en anglais
(Mercredi) Émission radiophonique
(Jeudi) Radio-reportage musique légère
(Vendredi) Émission lyrique
(Samedi) Émission radiophonique
(Dimanche) Émission dramatique en français avec présentation en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Mètres	Kilocycles
329	910
286	1050
248	1210
215	1395
188	1600
162	1850
143	2100
128	2340
115	2610
103	2910
93	3220
84	3570
76	3940
69	4350
63	4760
58	5170
53	5580
49	6000
45	6420
42	6840
39	7260
36	7680
33	8100
30	8520
27	8940
24	9360
21	9780
19	10200
17	10620
15	11040
13	11460
11	11880
9	12300
7	12720
5	13140
3	13560
2	13980
1	14400

le Cinéma

Au cinéma St-Denis

"Education de Prince"

Une fine satire de la monarchie d'après une oeuvre de Maurice Donnay — Brillantes interprétations d'Elvire Popesco, de Louis Juvet et d'Almerie

Après avoir récemment applaudi Henry Bordeaux à l'écran, c'est à Maurice Donnay que vont cette semaine les honneurs de l'écran, au cinéma St-Denis. Il s'agit de l'adaptation de son roman satirique, Education de Prince. Voici en quelques mots ce qu'en comporte le scénario.

Le banquier Chautard, propriétaire des pétroles de Silistrie, est las des révolutions de ce petit pays, qui ruinent ses finances et compromettent ses intérêts.

Il imagine d'en finir en subventionnant un mouvement populaire en faveur d'une restauration monarchique. Aidé par Cercleux, il pousse la reine déchu, et son fils Sacha, à reprendre le pouvoir. Sacha cependant est un jeune étudiant sans autres prétentions que l'amour d'une camarade, Marianne Honorat. Cercleux entreprend l'éducation du jeune prince, éducation

quelque peu fragmentaire, contrariée par la mauvaise volonté de Sacha, qui veut simplement épouser Marianne. Cercleux, en dernière analyse, trouvera bien le moyen de faire une princesse de Marianne. Sacha et Marianne règneront sur la Silistrie.

Louis Juvet (Cercleux), est bien dans son élément dans ce rôle d'éducateur, cet arbitre des étonnantes monarchiques qui nous montre, non sans malice, comment on fabrique un roi, ce qui lui est nécessaire ou ne l'est pas. Ainsi, l'on apprendra que parler la langue de son peuple est quantité négligeable pour un roi et tant d'autres choses plus cocasses les unes que les autres.

Almerie dans le rôle du banquier est irrésistible. Elvire Popesco fait une reine déchu de première force. Education de Prince plaira aux amateurs de bons mots, et à ceux pour lesquels la grandeur d'un film parlant réside pour une bonne part dans la force de son dialogue.

"Mlle Mozart"

C'est de la comédie musicale bien connue d'Yvan Noé, qu'il s'agit ici. L'intrigue a trait à un fils de famille riche et désœuvré, qui s'prend d'une jeune fille qui tient un magasin de musique en déconfiture. Ce magasin, il le communique en sous-main, se fait imposer comme employé et gagne finalement le coeur de Denise, mais non sans difficultés. La distribution de cette charmante comédie compte Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Marjorie Miller, Jeanne Lory, Gildas Sella. C'est un film qui plaira aux sentimentaux et Dieu sait s'il en existe, des jeunes et des vieux.

M. H.

L'activité cinématographique

(Par Maurice-J. Champel, de l'agence Havas)

Paris, 13. (P.C.-Havas). — Paris, en 1940 n'aura point fêté le Carnaval, mais grâce au cinéma, la tradition a tout de même été sauvée. Ainsi nous avons eu sur le boulevard une "Cavalcade d'Amour", très honorable réalisation technique de Raymond Bernard (sauf certain abus des plans inclinés), mais une pâle trilogie historique dont l'échec — malgré de brillants interprètes — appelle la réhabilitation.

D'une formule diamétralement opposée au procédé du dernier film de Danielle Darrieux qui, intelligemment servie par Henri Decoin dans "Battement de Coeur", est création tout à fait ravissante. De "Retour à l'Aube", son précédent film plein de qualités, Henri Decoin et Danielle Darrieux ont gardé la finesse et le charme; ils y ont ajouté une haute fantaisie et "on ne sait quoi", de bon humour, qui valent un petit chef-d'oeuvre. Que l'héroïne soit irréaliste, peu importe, elle l'est si paradoxalement, si délicieusement, que l'aventure en est débordée. Sans prétentions astronomiques, "Battement de Coeur" appartient au plus pur style français de l'écran. Y ont collaboré avec éclat Saturnin Fabre, André Luguet, Jean Tissier, Julien Carette, tous parfaitement en place. A retenir la très agréable partition musicale de Paul Misraki.

Et voici du nouveau. A "Cavalcade d'Amour", dont la carrière aura été brève, va succéder à la salle Marivaux, "La Charette Fantôme", terminée juste avant la guerre, par Julien Duvivier, avec Louis Juvet et Pierre Fresnay. On sait que l'oeuvre de Selma La Gerlof est déjà une version muette il y a une vingtaine d'années; il sera intéressant de mesurer le chemin parcouru depuis lors.

Par ailleurs, un triomphe (avec un record de recettes) vient de marquer la sortie à Bruxelles de "Sérénade", réalisation française de Jean Boyer sur le thème musical de Schubert. La vedette, Lilian Harvey, qui assistait à la première, fut ovationnée et eut du mal à échapper aux admirateurs. Le film, qui est remarquable, assure-t-on, sera présenté à Paris le 27 février.

En attendant, de toutes parts redouble l'animation des studios. "Miquette et sa Mère" est déjà au montage, tandis que Jacques de Baroncelli, dont "L'Homme du Niger" poursuit sa carrière à l'Olympia, a commencé, rue François-Premier, "Un soir d'alerte", scénario de Michel Duran, avec Joséphine Baker, Gabrielle Dorziat, Marguerite Pierry, Lucien Baroux et Georges Marchal. Sur les plateaux de Joinville, un grand film interrompu par la guerre, "L'Empire du dieu", d'après Van Der Meersch, s'achève, grâce à une permission spéciale obtenue par le metteur en scène, Léonide Moguy.

A Neuilly, Maurice Cam tourne, avec Fernand, "Monsieur Hector". A Billancourt on prépare "Ceux du Ciel", où l'on verra Marie Bell, Pierre Renoir, Suzie Solider, Jean Galland, Raymond Cordy et Almos. A Nice même, les extérieurs et les raccords divers réunissent Julien Duvivier et André Hugon ainsi que leurs interprètes: Michèle Morgan, Raimu, Georges Rigaud. Sans parler de plusieurs importants documentaires service cinématographique de l'armée.

Enfin, le grand film historique franco-espagnol est à l'étude dont le réalisateur pourrait être Abel Gance ou Marcel L'Herbier.

CFB — 227.7 mètres — 910 kilocycles
4.00 Fémnia, sous la dir. de Mme Chagrain.
4.30 Récital de chant.
4.45 Chansonnette.
5.00 Orch. Krupa.
5.15 Version française des nouvelles de la BBC.
5.30 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède musical.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Relais de Mexico, NBC.
6.15 Les plus beaux disques.
6.25 Chronique Chiciets.
6.30 Radio-Journal.
6.45 Orch. Trudel.
7.00 La Pension Veider. Sketch radiophonique de M. Robert Chiquette.
7.15 Les aventures de Robin Hood Sketch.
7.30 José Delaquerrière, ténor.
7.45 Sérénades pour cordes. Causerie de M. Jean-Marie Boissonnault.
8.00 Le Théâtre Valiquette.
8.10 Réginald Stewart, pianiste.
8.15 Les Cavaliers de la Salle.
8.30 Concertos de Mozart.
10.00 Les Concerts symphoniques de Montréal. Dir. Fritz Stiedry.
11.00 Heure — Radio-Journal et chronique sportive.
11.20 Orch. de danse, NBC.

Sommaire

MARDI, 13 FEVRIER

CFB — 227.7 mètres — 910 kilocycles
4.00 Fémnia, sous la dir. de Mme Chagrain.
4.30 Récital de chant.
4.45 Chansonnette.
5.00 Orch. Krupa.
5.15 Version française des nouvelles de la BBC.
5.30 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède musical.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Relais de Mexico, NBC.
6.15 Les plus beaux disques.
6.25 Chronique Chiciets.
6.30 Radio-Journal.
6.45 Orch. Trudel.
7.00 La Pension Veider. Sketch radiophonique de M. Robert Chiquette.
7.15 Les aventures de Robin Hood Sketch.
7.30 José Delaquerrière, ténor.
7.45 Sérénades pour cordes. Causerie de M. Jean-Marie Boissonnault.
8.00 Le Théâtre Valiquette.
8.10 Réginald Stewart, pianiste.
8.15 Les Cavaliers de la Salle.
8.30 Concertos de Mozart.
10.00 Les Concerts symphoniques de Montréal. Dir. Fritz Stiedry.
11.00 Heure — Radio-Journal et chronique sportive.
11.20 Orch. de danse, NBC.

Paris-Mondial

Puissance: 100 kw.
Longueur d'ondes: 23 mètres 60; 25 mètres 24; 20 mètres 89.
Tous les jours de 17 h. 30 à 18 h. Greenwich, soit 12 h. 30 p.m. à 13 h. p.m. heure normale de l'Est. Informations et revue de la presse en français.

HEURE NORMALE
DE L'EST

PROGRAMMES	HEURE DE GREENWICH
Informations en anglais	1.03 à 1.15 a.m.
Chronique	1.15 à 1.30 a.m.
Revue de presse en français	1.30 à 1.45 a.m.
Soliste	1.45 à 2.00 a.m.
Informations en espagnol	2.00 à 2.15 a.m.
Actualités et reportage	2.15 à 2.30 a.m.
Musique de chambre	2.30 à 2.45 a.m.
Informations en anglais	2.45 à 3.00 a.m.
Informations en espagnol	3.00 à 3.15 a.m.
Actualités	3.15 à 3.30 a.m.
Informations en anglais	3.30 à 3.45 a.m.

(Lundi) Concert symphonique
(Mardi) Émission dramatique en anglais
(Mercredi) Émission radiophonique
(Jeudi) Radio-reportage musique légère
(Vendredi) Émission lyrique
(Samedi) Émission radiophonique
(Dimanche) Émission dramatique en français avec présentation en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Mètres	Kilocycles
329	910
286	1050
248	1210
215	1395
188	1600
162	1850
143	2100
128	2340
115	2610
103	2910
93	3220
84	3570
76	3940
69	4350
63	4760
58	5170
53	5580
49	6000
45	6420
42	6840
39	7260
36	7680
33	8100
30	8520
27	8940
24	9360
21	9780
19	10200
17	10620
15	11040
13	11460
11	11880
9	12300
7	12720
5	13140
3	13560
2	13980
1	14400

Cine-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

QUAI DES BRUMES. — Drame. Auteur: Prévert. D'après Mac Orlan. Réalisateur: Marcel Carné. Interprètes: Jean Gabin, Michel Simon, Michèle Morgan, Pierre Brasseur, Le Vigan, Aimé, Genin, Delmont. Pour public averti.

SCENARIO. — Un soldat de la Coloniale arrive au Havre, en camion, et cherche un abruti. Il le trouve, sous le nom de Lucien, un sympathique clochard, chez un originaire: Panama, qui l'héberge, le nourrit. La même nuit, il fait connaissance de Michel, un peintre singulier, et de Nelly, Nelly réduite de rentrer chez elle où l'attend son tuteur. Cet homme, Zabel, est tué par des voyous. Lucien, qui se réveille, se lève, Jean, le soldat qu'on devine déserteur, hérite les habits et le passeport de Michel. Il va tout droit à la Venise, mais son amour pour Nelly le retient à terre. Au moment où il va fuir vers la port, Lucien trahit l'abat de sa voiture.

"Saint-Denis"

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silistrie, se lamente d'avoir à payer tribut à chacun des dictateurs qui se succèdent. Son ami Cercleux, qui joint à ses talents de professeur de belles manières un goût prononcé pour l'aventure, se charge de mettre fin à ce ruineux état de choses: Chautard paiera les frais d'une ultime conspiration destinée à restaurer la monarchie. L'andemine reine Sophie vit modestement à Paris; son fils Sacha, étudiant, n'ambitionne pour l'instant que de régner sur le coeur de sa gentille camarade Marianne. Cercleux change tout cela: à la place du petit logement des exilés, le luxe du Palais National; à la place de la modeste, la proclamation du jeune roi: il épouse Marianne, à laquelle Cercleux a su découvrir des ascendances royales. La stabilité du trône assure désormais la tranquillité de Chautard.

MADAME MOZART. — Comédie musicale. Auteur: Yvan Noé. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Pierrette Caillol, Maximilien, Jeanne Lory, Gildas Sella, Robert Lory. Mat. 2 p.m.

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silistrie, se lamente d'avoir à payer tribut à chacun des dictateurs qui se succèdent. Son ami Cercleux, qui joint à ses talents de professeur de belles manières un goût prononcé pour l'aventure, se charge de mettre fin à ce ruineux état de choses: Chautard paiera les frais d'une ultime conspiration destinée à restaurer la monarchie. L'andemine reine Sophie vit modestement à Paris; son fils Sacha, étudiant, n'ambitionne pour l'instant que de régner sur le coeur de sa gentille camarade Marianne. Cercleux change tout cela: à la place du petit logement des exilés, le luxe du Palais National; à la place de la modeste, la proclamation du jeune roi: il épouse Marianne, à laquelle Cercleux a su découvrir des ascendances royales. La stabilité du trône assure désormais la tranquillité de Chautard.

MADAME MOZART. — Comédie musicale. Auteur: Yvan Noé. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Pierrette Caillol, Maximilien, Jeanne Lory, Gildas Sella, Robert Lory. Mat. 2 p.m.

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silistrie, se lamente d'avoir à payer tribut à chacun des dictateurs qui se succèdent. Son ami Cercleux, qui joint à ses talents de professeur de belles manières un goût prononcé pour l'aventure, se charge de mettre fin à ce ruineux état de choses: Chautard paiera les frais d'une ultime conspiration destinée à restaurer la monarchie. L'andemine reine Sophie vit modestement à Paris; son fils Sacha, étudiant, n'ambitionne pour l'instant que de régner sur le coeur de sa gentille camarade Marianne. Cercleux change tout cela: à la place du petit logement des exilés, le luxe du Palais National; à la place de la modeste, la proclamation du jeune roi: il épouse Marianne, à laquelle Cercleux a su découvrir des ascendances royales. La stabilité du trône assure désormais la tranquillité de Chautard.

MADAME MOZART. — Comédie musicale. Auteur: Yvan Noé. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Pierrette Caillol, Maximilien, Jeanne Lory, Gildas Sella, Robert Lory. Mat. 2 p.m.

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silistrie, se lamente d'avoir à payer tribut à chacun des dictateurs qui se succèdent. Son ami Cercleux, qui joint à ses talents de professeur de belles manières un goût prononcé pour l'aventure, se charge de mettre fin à ce ruineux état de choses: Chautard paiera les frais d'une ultime conspiration destinée à restaurer la monarchie. L'andemine reine Sophie vit modestement à Paris; son fils Sacha, étudiant, n'ambitionne pour l'instant que de régner sur le coeur de sa gentille camarade Marianne. Cercleux change tout cela: à la place du petit logement des exilés, le luxe du Palais National; à la place de la modeste, la proclamation du jeune roi: il épouse Marianne, à laquelle Cercleux a su découvrir des ascendances royales. La stabilité du trône assure désormais la tranquillité de Chautard.

MADAME MOZART. — Comédie musicale. Auteur: Yvan Noé. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Pierrette Caillol, Maximilien, Jeanne Lory, Gildas Sella, Robert Lory. Mat. 2 p.m.

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silistrie, se lamente d'avoir à payer tribut à chacun des dictateurs qui se succèdent. Son ami Cercleux, qui joint à ses talents de professeur de belles manières un goût prononcé pour l'aventure, se charge de mettre fin à ce ruineux état de choses: Chautard paiera les frais d'une ultime conspiration destinée à restaurer la monarchie. L'andemine reine Sophie vit modestement à Paris; son fils Sacha, étudiant, n'ambitionne pour l'instant que de régner sur le coeur de sa gentille camarade Marianne. Cercleux change tout cela: à la place du petit logement des exilés, le luxe du Palais National; à la place de la modeste, la proclamation du jeune roi: il épouse Marianne, à laquelle Cercleux a su découvrir des ascendances royales. La stabilité du trône assure désormais la tranquillité de Chautard.

MADAME MOZART. — Comédie musicale. Auteur: Yvan Noé. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Mingand, Baron fils, Pauline Carton, Pierrette Caillol, Maximilien, Jeanne Lory, Gildas Sella, Robert Lory. Mat. 2 p.m.

EDUCATION DE PRINCE. — Comédie satirique. D'après une oeuvre de Maurice Donnay. Interprètes: Elvire Popesco, Louis Juvet, Almerie, Robert Lynen, Josette Day, Mireille Perry, Temerson, Charpin. Pour public averti.

SCENARIO. — Le financier Chautard, concessionnaire des pétroles de Silist

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Plus nous comprenons l'harmonie dans la nature, plus nous pouvons partager la joie voulue par le Créateur dans le monde et, au moyen de l'art, plus l'homme devient capable d'en exprimer la beauté.

La beauté, elle est répandue dans les choses grandes et petites et ceux-là seuls peuvent aimer la vie qui savent découvrir la beauté dans les âmes et dans les choses.

Certes, la laideur existe, elle existe, hélas! dans les coeurs et dans les objets, mais elle est passagère, accidentelle et, toujours, la beauté peut être victorieuse pour ceux qui la désirent et la cherchent.

Les artistes possèdent le don merveilleux de nous communiquer leur sentiment de la beauté et je crois que la musique est la plus pure forme de l'art et son expression la plus directe, elle atteint même les âmes simples, elle les fait vibrer, pleurer ou se réjouir, même s'ils ignorent les notions élémentaires de la musique.

Et que dire des initiés à qui elle ouvre les portes de l'infini, les transportant au delà d'eux-mêmes dans une extase de jouissance exquise?

La musique est si humaine; elle vient du coeur et elle va au coeur et les doux visionnaires que sont les poètes le savent si bien que, pour charmer leurs lecteurs, ils disposent les mots et les rythmes pour en faire de la musique. Oh! ces vers d'une grâce fragile, ces vers allés ou mélancoliques, d'une émotion frémissante et contenue, ils ont bien le charme de la musique!

La musique a dû naître avec le monde; les êtres primitifs, les plus délicats d'entre eux, furent attentifs d'abord au fredonnement des feuilles, aux trilles des oiseaux, aux sursauts du vent dans les arbres de la forêt, aux grandes voix de la mer, au bruit frais des sources; sensibles à la douceur de toutes ces modulations de la nature, on les imagine cherchant à les imiter, inventant des mélodies douces et simples, qu'ils chantaient d'abord et puis, avec des flûtes de roseaux, ils créent la musique instrumentale.

Le peintre aussi est un réalisateur de la beauté, mais qu'il lui faut de choses! Pinceaux, canevaux, couleurs et le sujet donc qui l'inspire! Ses ébauches le satisfont rarement, il efface, recommence et quand, enfin, son tableau est là, achevé, pendu au mur, l'artiste est séparé de son oeuvre: c'est une sorte d'abandon que le soupçonner être un déchirement s'il est un véritable artiste et non un commerçant.

Tandis que le chanteur, lui, possède son art: sa voix, ce qu'il chante, c'est de sa vie propre. Son coeur se révèle dans son chant, rien d'extérieur n'entrave l'expression de son émotion et de son sentiment de l'art.

La musique exprime plus que les mots ne sauraient dire. La musique et le musicien sont inséparables. Que le chanteur, le violoniste, le pianiste disparaissent, il n'y a plus de musique. Les compositeurs, à la vérité, laissent leurs oeuvres, mais les artistes qui les interprètent le font avec leur esprit, leur âme: ils en sont comme les associés et leur personnalité les fait presque les possesseurs de l'oeuvre du maître qu'ils recréent presque à leurs fantaisies.

La musique, c'est le langage qui vient du coeur de l'univers pour atteindre le plus profond de notre âme.

Hélas! des barbares profanent la musique divine: ils en font un tapage ahurissant. Eh bien! même dans les horreurs qu'ils inventent et nous infligent, on découvre parfois une petite mélodie charmante qui nous aide à excuser un peu ces jours de tam-tam.

FADETTE

Bons mots

Monsieur n'est pas content. Il sonne la bonne.

Josephine, qu'est-ce que ça signifie? Vous n'avez donné deux bottines du même pied...

— Ah! — Josephine sort en courant. Quelques minutes plus tard, elle pousse la porte et s'exclame:

— Monsieur, je n'y comprends rien, mais l'autre paire est comme ça aussi...

Il a demandé le rapport du colonel et le voilà dans le bureau.

— Alors, mon ami, de quoi s'agit-il?

— Mon colonel, je voudrais être transféré dans une unité non combattante...

— Ah! Et pourquoi?

— Mon colonel, je viens de gagner le gros lot...

Chez les Sourds-Muets

Mercredi, le 21 février courant, les dames patronesses de l'Institut des Sourds-Muets, 7400 boul. St-Laurent, donneront leur partie de cartes au profit des élèves pauvres qui feront leur première communion à Pâques.

On peut se procurer des billets chez Mme G. H. Morel, trésorière, 230 rue Drolet, tél. DU. 6438.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Hm — les Quatre-Temps cette semaine : vous feriez bien d'appeler chez Gatehouse pour qu'on vous livre les meilleurs produits de la mer."

Flétan	Poisson blanc	Achigan de mer
Pétences	Butterfish	Gold Eyes
Saumon	Bluefish	Homards
Crevettes	Filets de flétan Doré	

Servez avec les légumes nouveaux de Gatehouse

Service des commandes ouvert jusqu'à 7 h. 30 ce soir.

Gatehouse

Téléphones
simplement
PL. 8121

Feuilleton du "Devoir"

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

18. (Suite)

—Patience, j'y arrive. Je suis restée en correspondance suivie avec sa fille aînée, Germaine; la seconde termine son éducation. Tous ces temps-ci, pendant que vous régliez vos affaires avec votre notaire et M. de Livet, j'ai écrit plusieurs fois à Germaine en lui demandant force détails sur leur installation, les conditions de vie à Cannes, etc. Elle m'a répondu le plus complaisamment du monde et me voilà bien renseignée.

—Puis-je savoir le résultat de ton enquête, petite mystérieuse?

—Si je l'ai tenue secrète, c'est

qu'il était bien inutile de vous tourmenter au moment où vous aviez tant d'autres choses en tête; je voulais surtout épargner toute inquiétude à mère. Si elle vous voit bien résignée à prendre un parti, elle l'acceptera les yeux fermés.

—Allons, tu m'intrigues; parle vite.

—Vous saurez donc qu'il n'est pas impossible de louer une petite maison aux abords de Cannes, pas dans les quartiers chics; bien entendu, nous serons raisonnables. Vous saurez ensuite que M. Beauvoir a obtenu sans peine un emploi dans une des banques de la

Notes de liturgie

Le carême

Origines et variantes — Chez les Orientaux — Le jeûne n'est pas une question de mathématique mais une question de psychologie et de conscience avant tout

Carême, on l'a déjà dit, vient du quadragesime, qui signifie quarante, car le carême, en effet, comprend quarante jours avant Pâques. Le jeûne quadragesimal a été inspiré, quant à sa durée, par l'exemple du Sauveur qui, selon les Saints Évangiles, jeûna "quarante jours et quarante nuits". Au reste, Notre-Seigneur voulut prédire l'usage du jeûne parmi ses disciples: "Il viendra un temps où l'Époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront!" (Matt. IX, 15). Les Apôtres, dans les Éphésiens et dans les Actes, recommandent aux fidèles ce genre de mortification, que l'Eglise depuis l'origine n'a jamais cessé non plus de prescrire ou de conseiller.

L'institution apostolique du carême est attestée par les saints Pères, quoique dans la pratique il ait revêtu diverses modalités selon les lieux. Les Orientaux le commencent à la Septuagésime, vu qu'ils ne jeûnent point tous les jours de la semaine, ni le samedi ni le dimanche, ni même en divers endroits le jeudi.

Au Vie siècle, l'Eglise latine ne jeûnait que trente-six jours; voilà pourquoi l'usage s'introduisit d'avancer le carême au mercredi de la semaine qui en précède le premier dimanche, afin d'y ajouter quatre jours de jeûne et de compléter ainsi la quarantaine.

* * *

L'obligation de la pénitence même par le jeûne est dite par les auteurs de droit naturel et divin, tant elle paraît ancrée dans la religion des peuples anciens, et fréquemment insinuée dans les Saintes Écritures. La détermination concrète de toutes les pratiques du jeûne appartient à l'Eglise, et varie selon les temps, les lieux et les personnes.

Le jeûne comprend d'abord l'abstinence de la chair des animaux. Pendant longtemps, elle s'étendait aussi à tout ce qui en vient, oeufs, graisse, laitages, qui furent jusqu'au dernier siècle très généralement défendus. Cette abstinence était prescrite tous les jours du carême, même les dimanches, quoique l'on n'y jeûnât jamais.

Aux premiers siècles, il y eut aussi, les jours de pénitence, abstinence de vin. On s'inspirait en tout cela de la pratique des temps antérieurs, d'après les Saintes Écritures, les hommes n'usaient ni de viande ni du jus de la vigne.

Depuis l'origine, le jeûne consistait à ne faire le même jour qu'un seul repas, dont l'heure toutefois variait selon les pays. En Orient, ce repas selon la coutume courante, conservée encore chez les juifs et chez les musulmans pour leurs jours de jeûne, était retardé jusqu'au coucher du soleil, alors que commence à la façon des anciens le jour suivant.

À partir du VIII^e et du IX^e siècles on se mit à avancer le moment de rompre le jeûne, malgré des protestations, jusqu'à l'heure de None, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi. Par fiction de droit, pour ne point manger avant les Vêpres ou offices du soir, on anticipait aussi la célébration de cette fonction. Peu à peu, on devança encore jusqu'à midi, et les Vêpres en carême, excepté le dimanche, qui n'est pas jour de jeûne, se célébraient ainsi avant midi; la messe canoniale ou conventuelle qui a lieu d'ordinaire après Tierce, fut célébrée ou dite après None.

Cet usage se généralisa de plus en plus avec les XIII^e et XIV^e siècles. Le repas ayant ainsi été avancé, on souffrait déjà de faim et de fatigue le soir venu. D'où l'introduction d'une légère collation dans la soirée, pour permettre les travaux du reste de la journée. Cette collation ne fut d'abord qu'un coup de vin que prenaient le soir les jeûneurs, en particulier les moines qui travaillaient aux champs ou aux manuscrits, conformément à l'axiome: *liquidum non frangit jejunium*, du liquide ne rompt pas le jeûne. Mais on y ajouta ensuite une bouchée de pain, ne nocet potus, pour

trois raisons: d'abord, pour ne pas encourager la faim; ensuite, pour ne pas encourager la soif; enfin, pour ne pas encourager la paresse.

D'ailleurs, au temps de l'organisation sociale le permettant plus communément, le carême formait vraiment un temps d'arrêt pour toute la vie civile. Les tribunaux étaient en vacances, (comme aujourd'hui encore chez les Turcs), on suspendait aussi les relations sociales, la chasse, la guerre, les exercices des camps. Par tel moyen l'Eglise introduisit cette institution, si heureuse pour la préservation des peuples et le progrès de la civilisation, qu'on appela la trêve de Dieu.

Plus libres, ainsi, que dans les autres temps de l'année de fréquentation de l'Eglise, les fidèles s'intéressaient aux offices et en observaient les particularités. En raison de son

antique origine, le carême a conservé l'austérité liturgique et les rites primitifs de l'Office et de la Messe. Pendant le carême, on ne dit pas l'alleluia. Il n'y a point de Te Deum à Matines, ni de Gloria in excelsis à la messe, non plus que d'Ite missa est. Les graduels fleuris ne se chantent pas, mais des traits plus langoureux. Les psaumes ont des antennes qui n'en sont qu'un court extrait. L'oraison super populum (pour le peuple) est remplacée par l'oraison super peccatores (pour les pécheurs), dont nous avons parlé déjà, continue. A chaque heure, il y a des prières ferialles, à l'ancienne mode liturgique. Pour le motif que nous avons dit, les Vêpres sont avant le repas du midi.

Enfin, aux offices du temps, on use de la couleur violette, qui dérive de l'habit sombre en usage aux premiers siècles. Au lieu de dalmatiques et de tuniques, les Ministres sacrés portent les chasubles pliées, comme aux temps où on relevait sur large manteau (casula), pour plus d'aise pendant les longues cérémonies, et qu'on enlevait pour ne garder qu'une large stola afin de servir plus librement, à certains moments de la fonction liturgique.

Autrefois, en carême, encore au dernier siècle à Paris, une couronne ou voile violet, tendue entre le chœur et l'autel, cachait les Saints Mystères, en signe de deuil selon les uns, plus vraisemblablement selon un usage ancien venu des Orientaux. En plusieurs églises, les images étaient couvertes de violet dès le début du carême, ce qui était différent de la pratique romaine, maintenant universalisée, de ne le faire qu'à partir du dimanche de la Passion.

Au moyen-âge, des processions fréquentes et nombreuses s'organisaient d'une église à l'autre, surtout le mercredi et le vendredi, pendant la période quadragesimale. Dans les monastères, on allait pieds nus sous le cloître. Vestiges sans doute et imitation des antiques Stations de Rome.

On ajoutait parfois tout le sautier à l'office ordinaire. Jusqu'à Pie X, l'ordo portait qu'il fallait dans la récitation chorale de l'office, à moins d'indult, réciter en temps de carême, à part l'office du jour, le lundi l'office des morts, le mercredi les quinze psaumes graduels, et le vendredi les sept psaumes de la Pénitence. Ils remplaçaient le petit office quotidien de la sainte Vierge, ajouté au grand office dans les autres temps.

Chez les Grecs, le carême amène aussi diverses particularités. Le dimanche de la Septuagésime se dit Prophonésie, parce qu'il annonce ou proclame le carême. Le lendemain est le lundi d'apocryphe, l'aveu qu'il faudra bientôt cesser l'usage de la viande. Le lundi suivant, on de tyrophagie, les laitages sont encore permis. Enfin le lundi du premier dimanche du carême commence le jeûne rigoureux.

Si l'on, en outre, le carême, des apôtres, depuis la Pentecôte jusqu'au 29 juin; celui de la Vierge Marie, du 1^{er} au 15 août; de Noël, les quarante jours qui précèdent. Tous ces jeûnes de l'Eglise orientale ne sont pas sans devoir nous édifier. De nos jours, dans les conjonctures créées depuis un demi-siècle, on peut craindre qu'ils ne soient souvent négligés.

Les moines des grands Ordres, dans l'Eglise latine, on le sait, ont aussi un deuxième carême plus ou moins rigoureux, du 14 septembre à Noël; ils reprennent ensuite le grand jeûne à peu près de la Septuagésime à Pâques.

Autrefois, le temps du carême ne tolérât aucune fête de saint. Aujourd'hui encore les octaves, par exemple celle de saint Joseph, pour sa fête du 19 mars, ne sont pas admises. L'Eglise grecque n'accepte en carême que la fête de l'Annonciation, 25 mars.

Ce qu'on appelle la Messe des Présanctifiés est né chez les Orientaux au VII^e siècle. Les jours de jeûne ne permettant chez eux ni fête ni solennité, il n'y avait point ces jours-là d'offrande du Saint-Sacrifice, mais on y consommait seulement les saintes espèces consacrées à l'avance, ou les éléments présanctifiés. Les dimanches du carême, dans l'Eglise orientale, le célébrant consacra donc six hosties, en prend une et garde les cinq autres pour les consacrer successivement aux offices de la semaine jusqu'au samedi, jour où même en carême il peut célébrer, n'y ayant point à jeûner. D'anciens estimant que cette habitude eût pu servir à appuyer sur un prétendu canon du Concile in Trullo, et fut entretenue par le préjugé que l'Eucharistie du Corps et du Sang de Jésus-Christ rompt le jeûne, ce qui fut contesté par les Latins.

La Messe des Présanctifiés chez les Grecs a lieu le soir, après les Vêpres.

L'Eglise latine n'a reçu cet usage que pour le seul jour du Vendredi Saint.

(Semaine religieuse de Québec)

LA MAISON JOLIE

Un meuble précieux: le divan

Comment faut-il concevoir un divan? Selon le mobilier que l'on possède, cela va sans dire, mais surtout selon l'usage de la pièce où on le place. Dans un bureau, il peut afficher la forme d'une banquette, mais n'être pas trop sombre cependant. Dans un boudoir, il devra pouvoir se transformer en lit et on le voit très bien garni d'un volant froncé en satin clair ou recouvert d'une fourrure blanche. Dans ce cas, les coussins seront d'une teinte pastel assortie aux tons de la pièce ou du décor.

Dans la chambre d'un jeune homme, un divan recouvert de toile assez grosse ou même de jute conviendra plus particulièrement. Une peau de zèbre ou de léopard jetée sur ce divan achèvera de lui donner du cachet.

Si l'on a deux lits, on peut combiner un divan d'angle, composé de deux sommiers avec des accoudoirs en bois qui servent de petites armoires et sont même surmontées d'une étagère formant bibliothèque.

Pour la chambre d'une jeune fille comme pour une veranda, un divan recouvert de jolie cretonne fleurie ou de percale glacée s'impose.

Le divan, selon le genre qu'on lui donne, est, comme on le voit, partout à sa place. Il est peut-être aujourd'hui la pièce la plus confortable de notre mobilier, celle qui nous est la plus indispensable.

Echos et glanes

Une citation de Georges VI

On se rappelle que, le jour de Noël, le roi d'Angleterre terminait son message par cette parole: "Je dis à l'homme qui se trouvait aux portes de l'année: "Donne-moi une lumière pour que je puisse avancer sans danger dans l'inconnu." Et il répondait: "Avance dans les ténèbres et mets ta main dans la main de Dieu. Cela vaudra mieux pour toi que la lumière et ce sera plus sûr qu'un chemin connu."

Pendant plusieurs jours, on se demanda quel était l'auteur de ce texte. Une femme de Bristol signala qu'elle l'avait lu sur une carte postale, mais sans indication de source, et qu'elle l'avait envoyé au Times qui l'avait reproduit le 9 septembre, dans sa rubrique des "Lettres à la rédaction". C'est sans doute au Times que le roi avait emprunté les lignes qui lui avaient servi de péroraison.

Mais l'énigme demeurait en ce qui concernait l'auteur du texte. Et c'est alors que la radio entra en jeu. Elle posa la question à ses auditeurs et, une heure après, l'un de ceux-ci répondait: "La citation est extraite d'un petit livre de miss M. L. Hasking, de Crowborough (Sussex)." Ce livre, recueil de poèmes intitulé *Le désert*, n'avait paru qu'à un nombre très restreint d'exemplaires. Grâce à la radio, un petit mystère littéraire avait été rapidement éclairci.

Pensées

Le vrai sage est le plus accompli des chefs-d'oeuvre, car son corps reflète son âme et son âme reflète Dieu.

LAHR
Soyez très doux et très gracieux au milieu de vos affaires; tout le monde attend de vous ce bon exemple.

SAINT FRANCOIS DE SALES

Mercredis de la Providence

Au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke est, la réunion de la semaine au bénéfice de l'oeuvre de la Soupe aura lieu mercredi, le 14 février, sous la présidence de Mmes Paul Gauthier, Jacques Labelle, G. Poirier, Mmes Yvette Charlier et Wilhelmine Léonard.

Pour renseignements: Harbour 5076.

(Com.)

Quelle merveilleuse transformation!

d'un vêtement nettoyé par Léveillé — Obtenez-la en confiant le soin aux TEINTURIERS ET NETTOYEURS CONNUS

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE FONDÉE EN 1914

Bureau: 4368, Parthenais
Atelier: 4371, Lafrance

Signalisez tout simplement: Ch. 2152

Léveillé

(Com.)

Ecole ménagère municipale de Verdun

Démonstration d'art culinaire, mercredi, le 14 février à 2 h.

MENU. — Cours de vaisselle: soufflé au saumon, sauce tomates; salade gelée de framboises; biscuits au beurre de pistaches; tartes aux cerises.

Académie Notre-Dame de Lourdes, 1000, 3e avenue, Verdun, York 3850.

Démonstration culinaire

Au prochain cours de démonstration culinaire qui se donnera mercredi, le 14 février, à 2 h. et à 7 h. 30, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215, boulevard Saint-Joseph, on préparera un festin de déjeûner pour un jour malade. La glace martiniquaise est une nouveauté très délicate. Les fondants et fruits farcis se préparent à froid rapidement et sont une ressource pour la ménagère, aussi bien que les doigtés de dame au moika.

Menu pour déjeuner. — Crème aux pois verts; bouchées à la nantaise; maddallion saumon; épinards à la mayonnaise; sauce Moray; gratin d'asperges; salade à la vinaigrette; purée de pois; glace martiniquaise; doigtés de dame au moika; fondants et fruits farcis; café français.

Causeries sur la vie chrétienne

Les causeries sur "La vraie vie chrétienne", par le R. P. Robert Fortin, S.S.S., continueront ce soir, à 8 heures, dans le sous-sol de l'église des Pères du T. Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal, près de Saint-Hubert. Sujet: "N'avez pas le monde..."

Concert de l'Harmonie de Saint-Laurent

L'Harmonie de Saint-Laurent donnera son concert annuel à l'Auditorium du Collège de Saint-Laurent, mercredi, le 14 février, à 8 h. 30 p.m. L'Harmonie, composée de quarante musiciens, exécutera, sous la direction de Dr Adrien Brunet, des pièces de choix. S'ajoutera au programme, le beau drame de René Berton: "La Lumière dans le Tombeau", pièce tirée du théâtre du Grand-Guignol. Notons que le Dr J.-Honoré David, artiste bien connu dans les cercles montréalais, fait partie de la distribution, ainsi que M. Elzéar Hamel, également de Montréal.

On peut réserver des billets aux pharmacies L.-A. Bélanger, BY. 0525, et J.-W. Tétreault, BY. 0615. Le soir même, au collège, des billets seront en vente au contrôle.

Hommage des Concerts Symphoniques à lord Tweedsmuir

La Société des Concerts Symphoniques rendra hommage à la mémoire de lord Tweedsmuir, au concert qui sera donné ce soir, à l'Auditorium du Plateau, sous la direction de l'éminent chef d'orchestre, M. Fritz Stiedry.

Un début du programme on jouera les hymnes nationaux et on observera deux minutes de silence. On demande aux abonnés d'être présents à 8 heures 45 précises en tenue de ville.

Des contrats et des engagements importants n'ont pas permis à la Société de remettre ce concert à une date ultérieure.

La nature du programme, qui sera composée de la Symphonie Héroïque et de l'ouverture Léonore No. 3 de Beethoven, ainsi que du Prélude et de la mort d'Yseult de Wagner, semble convenir à la triste circonstance.

"Remember the Night" au théâtre Capitol

L'histoire d'un avocat qui s'empare d'une jeune fille qu'il tente de faire condamner à la prison nous est présentée dans le grand succès des studios Paramount "Remember the Night", film qui prendra vendredi l'affiche du théâtre Capitol. La populaire Barbara Stanwyck et le sympathique Fred MacMurray sont les principaux interprètes de cette production entourés d'une brillante distribution d'artistes comprenant Beulah Bondi, Elizabeth Patterson, Fuzzy Knight, Sterling Holloway et la chanteuse Martha Mears. "Remember the Night" fut mis en scène par Mitchell Leisen.

L'attraction supplémentaire à l'affiche du Capitol la semaine prochaine sera "Diamonds are dangerous", grand film d'aventures mettant en vedette Ida Lupino, George Brent, Nigel Bruce, E. E. Clegg et Elizabeth Patterson. Actualités filmées et sujets courts compléteront comme d'ordinaire le prochain programme du Capitol.

(Com.)

Les lundis des Hautes Etudes

Le Canada anglais plus américanisé que le Canada français

La religion, la langue, les moeurs confondent de plus en plus chaque jour le Canadien anglophone et l'Américain — Le Canada français n'échappe pas à cet entraînement devenu universel — Dans le grand magma nord-américain, le Canada anglais et le Canada français sont des catalyseurs ou ferments — Le Canada et les Etats-Unis: "frères siamois", selon Siegfried — La géologie et la géographie ouvrent la porte à l'américanisme — La double culture, conservée et répandue par l'école, condition du Canada — Plier l'américanisme au service de nos traditions

Le cours de M. Montpetit

Le Canada s'américanise, mais c'est le Canada anglais qui s'américanise le plus rapidement par rapport au Canada français.

Voilà l'un des faits que M. Edouard Montpetit, le plus ancien des professeurs de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, a mis en vedette hier soir dans le cours d'ouverture des cinq cours publics qu'on doit à l'initiative de M. Edouard Minville, directeur de cette institution.

M. Montpetit a montré que la géologie, la géographie font des Etats-Unis et du Canada un seul pays. L'homme en a fait des "frères siamois", dit-il, selon l'expression d'André Siegfried. La vie circule d'un organisme dans l'autre. Il y a en outre la similitude des institutions politiques, les modes de développement, des façons de vivre, etc. Du côté du Canada anglais, la religion, la langue, les moeurs, confondent de plus en plus chaque jour le Canadien anglophone et l'Américain.

Sur le continent nord-américain, le Canada anglais et le Canada français jouent le rôle de double catalyseur ou ferment, provoquant des réactions nécessaires. Le Canada ne sera possible dans l'avenir qu'à la condition d'assurer la survie de l'action constante d'une double culture, conservée et répandue par l'école.

M. Montpetit a paré assis, promenant les yeux sur son auditoire, les baissant quelquefois sur les feuillets éparpillés devant lui. C'était le professeur maître de son sujet. Il a cité Siegfried et d'autres. Ne se citait-il pas lui-même avec les mots dont les autres ont habillé les idées, les pensées qu'ils lui ont empruntées, qu'ils ont cueillies sur ses lèvres au cours de leurs voyages à Montréal et de leur tête-à-tête avec lui dans un coin de salon ou au cours d'un déjeuner? Le directeur-fondateur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques médite depuis longtemps ce grave sujet de l'américanisme. Il en a causé avec nombre de gens, surtout des étrangers. Il n'a pas à se faire scrupule de citations. Il a lui-même tellement donné aux autres...

Voici un fidèle résumé du cours de M. Montpetit sur l'influence américaine au Canada:

Qu'est-ce que l'américanisme? On est tenté d'appliquer à ce phénomène le mot que l'on prête à M. l'abbé Charles Leocq sur le moyen âge "dont on parle tant et que l'on connaît si peu".

L'américanisme, ou la civilisation américaine, résulte d'une philosophie à la recherche des satisfactions d'ordre matériel. De ces satisfactions élémentaires, disséminées, naît un bonheur collectif.

La France veut la liberté

par

Paul Valéry — Marcel Déat — Edouard Krakowski — Léon Archimbaud — H. de Kerillis — Le Cour Grandmoison — F. Delaisi — E. Giscard d'Estaing — Pierre Forest — Thierry Maulnier — Robert Lacoste — Maurice Schumann — Daniel Rops.

TABLE DES MATIERES

Fluctuations sur la liberté

Le sentiment français de la liberté

Démocratie et liberté — Témoignages

Règle de la démocratie

La démocratie contre la liberté

L'argent, pour ou contre la liberté

De l'argent à la liberté

La liberté par le syndicalisme

Le syndicalisme, défense ou menace de la liberté

L'intention de ce cahier

Volume de 250 pages, en vente au prix de 75s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

rale, municipale, scolaire, voire paroissiale ou judiciaire, les spectateurs font plus que la suivre, il la vivent sans étonnement, y cherchant l'attrait de la nouveauté qui tient dans le décor, parfois dans l'allure, mais qui ne résulte pas d'une dissimilitude dans les institutions fondamentales.

Nous sommes Américains

Le facteur géographique ouvre donc la porte à l'américanisme; en fait, il est l'américanisme, dans l'espace, puis dans le temps. Plus que n'importe quel pays, nous le subissons, c'est-à-dire que nous le vivons. Somme toute, nous ne sommes pas américanisés, nous sommes Américains.

Il y a quelques années, la Revue Dominicaine a mené une enquête sur les infiltrations américaines au Canada français. Les conclusions de cette enquête ont été réunies en volume sous le titre: "Notre Américanisation". Elles portaient sur la vie religieuse, la philosophie, le cinéma, les sports, la femme, la radio, le journal, le magazine, les pratiques financières. Voici quelques conclusions: La religion d'abord. "En résumé, influence américaine très réelle sur notre vie religieuse. Dirigés et dirigeants atteints de différents maux, mais d'un coup qui peut être aussi inutile pour ceux-ci que pour ceux-là. Chez les premiers, un paganisme dosé, insinuant, attache aux plaisirs comme aux exigences matérielles de la vie. Chez les derniers, un effort sincère, mais moralement trop semblable à celui des magnats, et qui réussit à faire répéter au peuple des gestes catholiques, sans atteindre les esprits et renouveler les convictions chrétiennes, ce qui est bien le point essentiel".

Voici la philosophie: "De même que dans l'ordre monétaire nous dépendons plus de New-York que de Londres, ainsi dans l'ordre idéologique pur nous respirons, pour ainsi dire, l'ambiance américaine bien plus que l'europpéenne". L'auteur, Hermas Bastien, a poursuivi les courants de la pensée qui nous animent sans que nous le sachions, et il n'espère pas éloigner de nous un souffle qui nous gagne comme ces grands vents qui traversent notre continent; mais il le conjuguait à la fertilité naturelle de notre terre et aux résistances de notre esprit.

Voici, au delà de la réalité, le reflet artificiel du cinéma. M. Alban Janin en montre l'extension américaine: ce rêve éveillé projeté dans l'obscurité l'image sans cesse répétée des clartés jaillies d'une civilisation matérialisée.

Je pourrais continuer de feuilleter ce dossier de notre américanisation constatée par des gens de chez nous; mais je veux retenir le témoignage d'un étranger qui a porté sur le Canada un regard singulièrement aigu, André Siegfried. On remarquera — ce fait a de l'importance — que dans les lignes suivantes André Siegfried parle du Canada en général sans distinguer le Canada français:

L'Anglo-Canadien

"Le paradoxe du Dominion, c'est qu'en dépit d'un parfait loyalisme à l'Empire, il est North American. Qu'on ne croie pas qu'il s'agit là d'une expression géographique; les signes visibles et les répercussions de cette unité nord-américaine sont sans limites. Même structure matérielle qu'aux Etats-Unis, moeurs en tout point semblables, même façon de travailler dans les bureaux ou les usines, même façon de se distraire. Le Canada préfère le cinéma américain, la radio américaine, les sports américains, les journaux américains, il ne saurait s'en passer: d'une enquête faite à Kingston (Ontario) il résulte que, sur 84 journaux et revues qui y sont lus, 15 seulement sont anglais ou canadiens. Malgré les influences anglaises ou écossaises, que nous avons notées, c'est dans cet océan d'américanisme qu'évoluent les églises et les universités. Mais surtout il y a une communauté de *Standard of living*, à un niveau qui, par contraste avec l'Europe ou l'Asie, est le niveau américain. Il y a un étage social de l'Amérique anglo-saxonne, qui crée entre les deux pays une irrésistible solidarité. Par ce niveau matériel de l'existence les Canadiens sont rivaux, économiquement et socialement, aux Etats-Unis; ils n'accepteraient jamais de se solidariser avec l'Europe, sur la base d'un plan inférieur, et il y a là un argument de fait contre lequel le sentiment ni la politique ne sauraient prévaloir".

D'ailleurs, tout voyageur ouvert à l'observation de la réalité constate cette uniformité progressive entre les modes de vie de l'Américain et du Canadien, au moins du Canadien anglais. Cela est plus sensible dans l'Ouest du pays tant aux Etats-Unis qu'au Canada, mais c'est dans l'Ouest, observe André Tardieu, que s'affirme et s'épanouit la véritable formule de l'américanisme. Déjà à Toronto, sinon à Montréal, les traits américains s'accroissent. Ils se précipitent depuis Winnipeg jusqu'aux pieds des Rocheuses.

Cette américanisation du Canada anglais est sans doute une des marques les plus importantes que fasse André Siegfried; elle confirme absolument l'impression du voyageur, fait-ce le plus distrait. La religion, la langue, les moeurs, confondent de plus en plus chaque jour le Canadien anglophone et l'Américain. Cela est plus sensible dans l'Ouest du pays tant aux Etats-Unis qu'au Canada, mais c'est dans l'Ouest, observe André Tardieu, que s'affirme et s'épanouit la véritable formule de l'américanisme. Déjà à Toronto, sinon à Montréal, les traits américains s'accroissent. Ils se précipitent depuis Winnipeg jusqu'aux pieds des Rocheuses.

La constitution des "Amis du Saguenay"

Les directeurs des Amis du Saguenay se sont réunis, dimanche après-midi, pour adopter la constitution. Ils ont réglé aussi plusieurs affaires de routine et tracé le programme d'activités sociales et intellectuelles pour la fin de la saison.

Le Dr Hamel répond à M. Beaudry Leman

La conférence de l'ancien député de Québec-Centre au Palais-Montcalm

Québec, 13 (D.N.C.) — Le Dr Philippe Hamel, ancien député de Québec Centre, à la Législature, a donné une conférence devant une salle archicomble, au Palais-Montcalm, dimanche soir.

Le Dr Hamel débute en disant qu'on lui a refusé à certains postes de radio la permission, sous divers prétextes, de donner la conférence qu'il a intitulée "notre société croule sous le poids de l'usure". A la radio, dit-il, il ne faut pas heurter la dictature économique ni contredire ses pontifes. Pour que dure le règne de la ploutocratie, il faut en tout premier lieu tenir le peuple dans l'ignorance, lui cacher la vérité, lui servir des faussetés à haute dose. N'est-ce pas ce qui s'est produit chez nous? M. Chaloult n'a-t-il pas eu toutes les difficultés à prononcer des causeries à la Radio-États? N'a-t-il pas fallu l'intervention sévère et décidée d'un ami très proche d'un haut personnage à Ottawa pour obtenir la permission d'utiliser les postes émetteurs de la Radio-États?

Après s'en être pris à M. Frigon, de Radio-Canada, M. Hamel a dit que le régime protecteur de la ploutocratie devra cesser. Et il continue, entrant dans le vif de son sujet. Le Dr Hamel dit qu'il profite de l'invitation qui lui a été faite par la Ligue des Patriotes pour répondre à une conférence de M. Beaudry Leman intitulée: "Le crédit et la banque", et prononcée devant la Chambre de Commerce cadette de Montréal, causerie, dit-il, qui a reçu "une publicité en conformité avec les coutumes de la dictature économique, quand cette dernière sent ses intérêts égoïstes menacés".

Personnellement, dit M. Hamel, sans être un adepte du Crédit social, j'ai de l'admiration pour les créditistes et leurs comités d'études. Ils ont renseigné le peuple sur les absurdités de notre régime monétaire; c'est déjà beaucoup. Et si je n'accepte pas toutes leurs réformes, leurs critiques du régime bancaire et monétaire me paraissent irréfutables. Ces gens veulent le bien commun. Et même s'ils faisaient sauter route au point de vue pratique, leur idéal dépasse de beaucoup celui de la banque.

La banque, c'est reconnu, veut avant tout son profit; peu lui importe que la société s'effondre dans le marasme, pourvu que ses bilans démontrent sa prospérité. L'image de ce que je vous dis, vous la trouvez dans la présente situation de la société. Tout s'effrite, tout craque et se lézarde. Seuls les banques et quelques monopoles affichent des affaires d'or.

Dans un pays comme le Canada, qui, avant cette dernière guerre, se classait le cinquième pays exportateur du monde, pays où se transigent des exportations pour une population de 70 millions d'âmes, sur 2,266,724 familles, vous n'en comptez que 217,649 qui gagnent suffisamment pour payer l'impôt sur le revenu, alors que 2,049,075 familles vivent dans la pauvreté, 90 p.c. de nos familles ne gagnent pas \$1,000 par année, 9 p.c. gagnent de \$1,000 à \$5,000, et 1 p.c. au delà de \$25,000 par année. Voilà les fruits du régime présent.

La banque favorise la centralisation de la richesse. Elle prête de l'argent fictif, de l'argent comptable et ne se fait aucun scrupule d'exploiter le salaire de l'argent avant même de l'avoir gagné. Comme nous sommes rendus loin de la juste notion de l'usure!

Le Dr Hamel cite alors les témoignages de Sénèque et d'Aristote, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Thomas, de Benoit XIV, déclare, d'après ce dernier, que le pèche de l'usure consiste pour le prêteur à "exiger plus qu'il n'a reçu et à affirmer que le prêt lui-même lui donne droit à un profit, en plus du capital rendu. Tout produit de ce genre qui excède le capital est illicite et usuraire".

Après la réforme et la révolution de l'Eglise, devant le malheur des temps, a demandé que l'on n'inquiète pas ceux qui prétendaient à intérêts, afin d'éviter un plus grand mal. L'usure fut également condamnée par Victor Brants, l'abbé Jules Moreau, etc., que cite le conférencier. Notre régime monétaire et bancaire tient de l'absurde, dit le Dr Hamel, et seul un peuple tenu dans l'ignorance peut s'en contenter.

M. Leman, dit le Dr Hamel, s'est plu à citer le Portugal comme un pays où le programme du gouvernement ne comporte absolument rien touchant des expériences monétaires ou financières. M. Salazar a créé la Caisse nationale du crédit, banque pour l'agriculture et l'industrie. Il a fait baisser le taux de l'intérêt de 11% à 3%. Il a opéré plusieurs conversions successives de la dette nationale. Il a mis l'argent au service de la nation, alors qu'avant sa dictature, la nation était au service de l'argent. M. Salazar a pris le contrôle du crédit il a combattu l'usure. Il déclare qu'il travaille à réaliser trois conditions essentielles: à la production; moyens de transports rapides, crédit facile, énergie électrique à bon marché.

Bref, M. Salazar s'est emparé de leviers de commande que détenaient chez nous plusieurs banquiers, tous membres du trust de l'électricité. On peut constater qu'au Portugal, il a fallu dominer les cartels, les monopoles, contrôler le crédit et l'émission de la monnaie pour obtenir une restauration sociale. Il devra en être de même chez nous, quoi qu'en pensent M. Leman et les rois du crédit au Canada.

Les obsèques de lord Tweedsmuir

Train spécial du P. C., demain pour Ottawa

Demain, le Pacifique Canadien mettra un train spécial à la disposition des citoyens de Montréal qui désireraient assister aux funérailles de lord Tweedsmuir. Ce train, nous annonce M. P.-E. Gintras, agent régional du service des voyageurs, partira de la gare Windsor à 10 h. 20 a.m., fera des arrêts à Westmount et à Montréal-Ouest et arrivera à Ottawa à 12 h. 30. Au retour, le convoi quittera Ottawa à 4 h. 35 p.m. pour arriver à Montréal à 6 h. 55. Le train spécial sera composé de wagons-salons, de voitures ordinaires et d'un wagon-restaurant.

A la Sûreté provinciale

Reinstallations et démissions

On annonce plusieurs réinstallations et démissions à la Sûreté provinciale.

L'ex-capitaine René Lasnier, démis de ses fonctions en 1936, a été nommé inspecteur d'état-major, et il devient automatiquement l'assistant de M. Louis Jarguile.

Le détective Lucien Lemieux, démis en 1936, a été réinstallé avec le grade d'assistant-inspecteur de l'escouade de la moralité.

Le sergent-détective Auguste Guyon, démis de ses fonctions en 1936, et qui depuis agissait comme chef de police de Baie-Comeau, a été réinstallé avec le grade d'inspecteur en charge de la brigade mobile.

L'ex-détective Albert Marneau, démis de ses fonctions en 1936, a été réinstallé avec le grade d'inspecteur de la même escouade.

L'ex-détective Laurent Forest, démis en 1936, a été réinstallé avec le grade d'assistant-inspecteur de la brigade des homicides.

M. Philippe Biche, l'ancien secrétaire de la Sûreté, nommé en 1936 assistant-inspecteur de la brigade mobile, a été réinstallé dans son ancien poste de secrétaire.

L'inspecteur d'état-major Hilaire Beauregard, ainsi que l'inspecteur Marion et l'assistant-inspecteur Dauphinais ont donné leur démission.

Le capitaine Jean-Paul Bessette, ainsi que le détective Wilfrid Bessette, ce dernier un ancien lieutenant de la police de Montréal, ont été remerciés de leurs services.

Incendie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le feu détruit les magnifiques écuries de l'Ecole d'Agriculture

Québec, 13 (D.N.C.) — Un violent incendie a détruit hier soir, de fond en comble, les magnifiques écuries de l'Ecole supérieure d'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière. Ces bâtisses spacieuses, qui mesuraient environ 300 pieds de longueur et étaient neuves, ont été rasées entièrement par les flammes qui ont pris naissance on ne sait trop comment. Fort heureusement, les pertes, qui s'élevaient à quelques milliers de dollars, sont presque entièrement couvertes par les assurances.

C'est la troisième fois, en l'espace de treize ans, que cette institution est éprouvée de la sorte. L'incendie a été découvert vers 6 h. 30 par un passant qui donna aussitôt l'alarme. Les ouvriers avaient quitté leur travail à peine une demi-heure auparavant.

On extrait du minierai de fer canadien

Ottawa, 13. — Le Canada a enregistré en 1939 sa première production commerciale de minierai de fer depuis seize ans, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. Ce minierai provient de la mine New Haven, située dans la région de Michipicoten, non loin de Saint-Sauveur. Marie; on y commença les travaux en 1897 avec l'encouragement de la prime offerte par le gouvernement canadien. On estime que le gisement contient quelque 100,000,000 de tonnes de minierai de fer. On a effectué durant l'année des travaux d'exploration au lac Steep Rock, près d'Atikokan, à 135 milles à l'ouest de Port Arthur, Ontario, où des relevés magnétiques et électriques ont permis de constater l'existence d'un gisement de minierai d'hématite à haute teneur. On continue l'exploration méthodique de la propriété.

On connaît l'existence de minierai de fer dans plusieurs parties du Canada, mais on n'en a pas fait jusqu'ici la mise en valeur commerciale, parce que la teneur en fer n'est pas assez forte pour favoriser la concurrence avec les sources extérieures d'approvisionnement. On prévoit toutefois que l'exploitation des deux gisements ci-haut mentionnés, permettra de pourvoir aux besoins du centre du Canada.

Pratique illégale de l'art dentaire

Hier, comparait devant le juge J.-C. Langlois le nommé Roland Saint-Onge, 32 ans, 1089 rue Wolfe, qui s'avouait coupable à l'accusation d'avoir pratiqué illégalement l'art dentaire.

A la demande de la poursuite, Saint-Onge, qui en était à sa deuxième offense de même nature, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais.

La constitution des "Amis du Saguenay"

Les directeurs des Amis du Saguenay se sont réunis, dimanche après-midi, pour adopter la constitution. Ils ont réglé aussi plusieurs affaires de routine et tracé le programme d'activités sociales et intellectuelles pour la fin de la saison.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les obsèques de lord Tweedsmuir

Train spécial du P. C., demain pour Ottawa

Demain, le Pacifique Canadien mettra un train spécial à la disposition des citoyens de Montréal qui désireraient assister aux funérailles de lord Tweedsmuir. Ce train, nous annonce M. P.-E. Gintras, agent régional du service des voyageurs, partira de la gare Windsor à 10 h. 20 a.m., fera des arrêts à Westmount et à Montréal-Ouest et arrivera à Ottawa à 12 h. 30. Au retour, le convoi quittera Ottawa à 4 h. 35 p.m. pour arriver à Montréal à 6 h. 55. Le train spécial sera composé de wagons-salons, de voitures ordinaires et d'un wagon-restaurant.

A la Sûreté provinciale

Reinstallations et démissions

On annonce plusieurs réinstallations et démissions à la Sûreté provinciale.

L'ex-capitaine René Lasnier, démis de ses fonctions en 1936, a été nommé inspecteur d'état-major, et il devient automatiquement l'assistant de M. Louis Jarguile.

Le détective Lucien Lemieux, démis en 1936, a été réinstallé avec le grade d'assistant-inspecteur de l'escouade de la moralité.

Le sergent-détective Auguste Guyon, démis de ses fonctions en 1936, et qui depuis agissait comme chef de police de Baie-Comeau, a été réinstallé avec le grade d'inspecteur en charge de la brigade mobile.

L'ex-détective Albert Marneau, démis de ses fonctions en 1936, a été réinstallé avec le grade d'inspecteur de la même escouade.

L'ex-détective Laurent Forest, démis en 1936, a été réinstallé avec le grade d'assistant-inspecteur de la brigade des homicides.

M. Philippe Biche, l'ancien secrétaire de la Sûreté, nommé en 1936 assistant-inspecteur de la brigade mobile, a été réinstallé dans son ancien poste de secrétaire.

L'inspecteur d'état-major Hilaire Beauregard, ainsi que l'inspecteur Marion et l'assistant-inspecteur Dauphinais ont donné leur démission.

Le capitaine Jean-Paul Bessette, ainsi que le détective Wilfrid Bessette, ce dernier un ancien lieutenant de la police de Montréal, ont été remerciés de leurs services.

Incendie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le feu détruit les magnifiques écuries de l'Ecole d'Agriculture

Québec, 13 (D.N.C.) — Un violent incendie a détruit hier soir, de fond en comble, les magnifiques écuries de l'Ecole supérieure d'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière. Ces bâtisses spacieuses, qui mesuraient environ 300 pieds de longueur et étaient neuves, ont été rasées entièrement par les flammes qui ont pris naissance on ne sait trop comment. Fort heureusement, les pertes, qui s'élevaient à quelques milliers de dollars, sont presque entièrement couvertes par les assurances.

C'est la troisième fois, en l'espace de treize ans, que cette institution est éprouvée de la sorte. L'incendie a été découvert vers 6 h. 30 par un passant qui donna aussitôt l'alarme. Les ouvriers avaient quitté leur travail à peine une demi-heure auparavant.

On extrait du minierai de fer canadien

Ottawa, 13. — Le Canada a enregistré en 1939 sa première production commerciale de minierai de fer depuis seize ans, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. Ce minierai provient de la mine New Haven, située dans la région de Michipicoten, non loin de Saint-Sauveur. Marie; on y commença les travaux en 1897 avec l'encouragement de la prime offerte par le gouvernement canadien. On estime que le gisement contient quelque 100,000,000 de tonnes de minierai de fer. On a effectué durant l'année des travaux d'exploration au lac Steep Rock, près d'Atikokan, à 135 milles à l'ouest de Port Arthur, Ontario, où des relevés magnétiques et électriques ont permis de constater l'existence d'un gisement de minierai d'hématite à haute teneur. On continue l'exploration méthodique de la propriété.

On connaît l'existence de minierai de fer dans plusieurs parties du Canada, mais on n'en a pas fait jusqu'ici la mise en valeur commerciale, parce que la teneur en fer n'est pas assez forte pour favoriser la concurrence avec les sources extérieures d'approvisionnement. On prévoit toutefois que l'exploitation des deux gisements ci-haut mentionnés, permettra de pourvoir aux besoins du centre du Canada.

Pratique illégale de l'art dentaire

Hier, comparait devant le juge J.-C. Langlois le nommé Roland Saint-Onge, 32 ans, 1089 rue Wolfe, qui s'avouait coupable à l'accusation d'avoir pratiqué illégalement l'art dentaire.

A la demande de la poursuite, Saint-Onge, qui en était à sa deuxième offense de même nature, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais.

La constitution des "Amis du Saguenay"

Les directeurs des Amis du Saguenay se sont réunis, dimanche après-midi, pour adopter la constitution. Ils ont réglé aussi plusieurs affaires de routine et tracé le programme d'activités sociales et intellectuelles pour la fin de la saison.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Les commencements de Montréal"

La conférence de M. l'abbé Groulx, jeudi soir, à l'Immaculée-Conception

M. l'abbé Lionel Groulx donnera une grande conférence sur: "Les commencements de Montréal", sous la présidence de M. Léon Trépanier, jeudi 15 février, à 8 h. 30 du soir, dans la salle de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux. La petite maîtrise de Montréal, du Père Alf. Bernier, chantera quelques morceaux de son répertoire.

Billets à prix très populaire, en vente au presbytère de l'Immaculée-Conception, 1855 Rachel est, AM. 1104.

La finance albertaine

Edmonton, 13. (C.P.) — Le trésorier provincial, M. Somon Low, a prêté hier un déficit de \$1,169,841 pour l'année fiscale qui prendra fin le 31 mars 1941, soit \$18,733 de plus que les prévisions pour l'année en cours. Il a déclaré que la Législature albertaine n'augmenterait pas les taxes.

M. Low déclare que depuis l'avènement du gouvernement du crédit social en 1936, la dette a été réduite de \$7,672,229 et est maintenant de \$150,408,770. Il dit qu'aucune province du Canada ne peut se vanter d'en avoir fait autant.

La dette a été diminuée malgré une augmentation de \$18,868,000 pour les services publics et une dépense de \$6,253,000 au compte capital.

Les prévisions budgétaires prévoient un revenu de \$19,525,590, des dépenses ordinaires de \$18,374,136. Le coût du chômage en 1939-40 a été de \$1,884,400, soit \$50,000 de moins que les prévisions pour 1940-41.

M. Bona Arsenaault dans Bonaventure

Québec, 13 D.N.C. — M. Bona Arsenaault a été choisi unanimement candidat du parti conservateur dans le comté de Bonaventure, à la convention tenue hier, à New-Carlisle.

M. Alfred Ramier était également sur les rangs, mais il se retira en faveur de M. Arsenaault avant que le vote ne fût pris et assura le candidat choisi de son entier appui.

Jean Dansereau chez les "Compagnons"

Jean Dansereau donnera un récital-causerie, samedi, le 17 prochain, à 2 h. 30, à l'Auditorium de Saint-Laurent. Le pianiste virtuose promet d'illustrer d'une courte causerie les pièces de Bach, Liszt, Schumann, Chopin, qu'il interprétera.

L'occasion est unique d'assister à un concert où le maître expose une théorie, explique une technique et sur le champ, concrètement, donne la réalisation de son exposé.

Les prix des fauteuils sont très populaires et le rythme de la vente des billets va bon train; on fera bien de réserver son fauteuil immédiatement aux Studios des Compagnons, 530 est, rue Mont-Royal, tél.: FR. 2600.

TRAIN SPÉCIAL à OTTAWA merc, le 14 février pour les funérailles du regretté Gouverneur Général

Retour	Retour
10.20 Dép. gare Windsor	Ar. 6.55
10.26 Dép. Westmount	Ar. 6.47
10.32 Dép. Montréal Ouest	Ar. 6.40
12.30 Ar. OTTAWA	Dép. 4.35 p.m.

Voitures ordinaires, wagons-salons et compartiments, wagon-restaurant.

Réervations, billets et renseignements à 201 ouest, St-Jacques ou en appelant MA. 5301

Pacifique Canadien

LA BONNE CHANSON

"Un foyer où l'on chante est un foyer heureux"

Personne n'est obligé d'acheter un album de LA BONNE CHANSON, mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

La collection de LA BONNE CHANSON comprend actuellement 100 chansons différentes et la "Série des Jeunes" (paroles et mélodies).

Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Une artiste de chez nous a illustré le titre de chaque chanson.

Album relié de 50 chansons (2 albums: 1 à 50)	\$1.00 chacun (au lieu de \$1.50 chacun)
Album relié, couverture simili-cuir (2 albums: 1 à 50)	\$1.50 chacun (au lieu de \$2.00 chacun)
"Série des Jeunes", album broché	35
album relié	50

Ajouter 10 sous pour frais de port dans chaque cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La mort du baron Tweedsmuir

Proclamation de l'administrateur du Gouvernement

Texte officiel

Ottawa, 12. — La "Gazette du Canada" en date du 11 février 1940, publie la proclamation suivante, de Sir Lyman-Poore Duff, en qualité d'administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada, à la suite de la mort du baron Tweedsmuir d'Elfield, gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada:

OTTAWA, DIMANCHE, 11 FEVRIER 1940

PROCLAMATION

[L.S.] CANADA

Par Son Excellence le très honorable Sir Lyman-Poore Duff, membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Juge en chef du Canada, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner, — Salut:

PROCLAMATION

Attendu qu'il a gracieusement plu à feu Sa Majesté le roi Georges Cinquième, par commission sous le sceau royal, datée au Château de St. James, le dixième jour d'août 1935 et dans la vingt-cinquième année de Son Règne, de nommer le Très Honorable John, Baron Tweedsmuir d'Elfield, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada;

Et attendu que par proclamations de Sa Majesté le ci-devant roi Edouard Huit et de Sa Majesté le roi Georges Six, ladite commission a nommé le Très Honorable John, Baron Tweedsmuir d'Elfield, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada, à été prorogée et confirmée;

Et attendu que par l'article VII des Lettres patentes datées le vingt-troisième jour de mars 1931, constituant la charge de Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada, il est statué qu'après la mort du Gouverneur général, tous les pouvoirs et autorités conférés audit Gouverneur général par lesdites lettres patentes seront donnés à telle personne qui sera nommée, sous le sceau et le sceau royal, lieutenant-gouverneur dudit Dominion, durant le bon plaisir royal; ou s'il n'y a pas de lieutenant-gouverneur dudit Dominion, alors à telle personne ou telles personnes ainsi nommées sous le sceau et le sceau royal pour administrer ledit Gouvernement; et dans le cas où il n'y aurait de telle personne ou telles personnes ainsi nommées dans ledit Dominion, alors au Juge en chef en exercice dans la Cour Suprême dudit Dominion, ou dans le cas de mort, incapacité, déplacement ou absence du Canada dudit Juge en chef en exercice, alors au Juge le plus ancien en exercice de ladite Cour Suprême résidant dans ledit Dominion, et ne souffrant pas d'incapacité;

Et attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant d'appeler à Sa Miséricorde ledit Très Honorable John, Baron Tweedsmuir d'Elfield, par son décès et en vertu des lettres patentes susdites, tous les pouvoirs et autorités conférés par lesdites lettres patentes au Gouverneur général me sont dévolus en ma qualité de Juge en chef en exercice de la Cour Suprême du Canada, et après avoir dûment prêté le serment nécessaire tel que requis par lesdites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'émettre la présente proclamation pour ce faire connaître; et par icelle ordonne et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté, dans ledit Dominion du Canada, continuent à exercer les devoirs respectifs de leurs places et emplois, et que les feux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, et prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

L.-P. DUFF,
Administrateur du Gouvernement.

Donné sous mon sceau et le sceau de mes armes, à Ottawa, ce onzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté le quatrième.

A Québec

Dans la "Gazette officielle"

Nominations et avis de nouveaux bills

Québec, 13. — La Gazette officielle de Québec publie les nominations suivantes par le gouvernement Godbout:

Québec, 9 décembre 1939.
M. Raymond Tremblay, avocat, de Baie St-Paul, greffier de la Cour de circuit, greffier de la Cour de magistrat, greffier de la Couronne et greffier de la Cour de magistrat du district électoral de Saguenay, à Tadoussac.

Québec, le 20 décembre 1939.
M. O.-E. Caza, médecin, de Valleyfield: coroner conjoint pour le district de Beauharnois.

Québec, le 28 décembre 1939.
M. Raymond Tremblay, avocat, de Saint-Jérôme: protonotaire de la Cour supérieure de la Cour de magistrat, greffier de la Cour de magistrat, greffier de la Couronne et greffier de la Cour de magistrat du district électoral de Saguenay, à Tadoussac.

M. Raoul Bélanger, médecin, de Rimouski: coroner conjoint pour le district de Rimouski, avec juridiction seulement sur la division électorale de Rimouski.

Québec, le 13 janvier 1940.
M. J.-P. Lamontagne, médecin, de Saint-Ferdinand d'Halifax: surintendant médical de l'Asile Saint-Ferdinand d'Halifax, à compter du 15 février 1940.

M. J.-A. Villeneuve, notaire, des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Louis Bertrand en qualité de registraire de la division d'enregistrement des Trois-Rivières, à compter du 1er février 1940.

M. Rollet Brais, médecin, de St-Jérôme: coroner conjoint pour le district de Terrebonne, avec juridiction seulement sur le district électoral de Terrebonne, à compter du 1er février 1940.

M. Alphonse Boivin, médecin, de Rouyn: coroner conjoint pour le district de Pontiac, à compter du 1er février 1940.

M. Rosario Roux, d'Amos: agent des mines à Amos, à compter du 15 janvier 1940.

M. Henri Lamoureux, de Ham-Sud: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Léon Lajoie, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

M. Philippe Marchand, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité des Trois-Rivières: nommé pour agir, conjointement avec M. Donat Manseau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er février 1940.

niers suivants du même canton: A-36597, A-36600, A-36601, A-36602, A-36603, A-44054 à A-44057 inclusivement et A-44065 et A-44066; corriger et légaliser le rôle d'évaluation de la ville pour l'année 1938-39 pour les fins municipales et scolaires, et celui de 1937-1938 pour fins scolaires seulement et amender quant à ce qui concerne la ville de Val d'Or les articles suivants de la loi des Cités et Villes: 426 pour donner au conseil le droit de zonage; 446 pour imposer taxes d'eau sur lots vacants, et amender l'article 19 de la charte de la ville de Val d'Or, l. Geo. VI, ch. 121, en prolongeant jusqu'à 1952 le contrôle de la ville par la Commission municipale de Québec.

Fait à Val d'Or, le 3 février 1940.
Le procureur des pétitionnaires, R.-G. TASCHEREAU

Ville de Victoriaville

Avis public, par les présentes, est donné que la ville de Victoriaville s'adressera à la Législature de la province de Québec pour demander l'adoption d'une loi aux fins suivantes, et autres:

1. Modifier la Loi des Cités et Villes, quant au mode d'élection du maire et des échevins;

2. Déterminer le mode de publication des avis publics;

3. Imposer une taxe ou permis sur les marchands étrangers;

4. Ratifier les dépenses encourues pour la construction d'une bâtisse devant servir à des fins municipales et industrielles, et autoriser les emprunts nécessaires pour couvrir lesdites dépenses;

5. Obtenir l'autorisation d'acquiescer à un immeuble avec pouvoir de le céder ou louer, pour fins industrielles, et autoriser les emprunts nécessaires pour l'acquisition dudit immeuble.

Victoriaville, le 2 février, 1940.
Le procureur de la ville de Victoriaville, Germain LACOURCIERE

Mont-Royal

Avis est par les présentes donné que lors de l'étude par les Comités de la législature de Québec, du Bill relativement à l'amendement de la Charte de la Cité de Montréal, la ville de Mont-Royal présentera un amendement au dit Bill pour que ladite Ville soit exclue du territoire désigné dans l'article 13 de la Loi 25-26 George V, chapitre 112.

Montréal, le 6 février 1940.
Les procureurs pour la ville de Mont-Royal, MACDOUGALL, MACFARLANE, SCOTT & HUGESSEN.

Hommage aux Louisianais

Les voyageurs de la Mission franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre auprès des Acadiens de la Louisiane sont retournés à la Nouvelle-Orléans, hier matin. Ils s'y étaient arrêtés le Mardi Gras pour assister à toutes les manifestations de cette journée, y compris les deux grandes parades de renommée mondiale et le bal masqué du soir. Il y a une visite de la ville en autobus, réception par les autorités civiles et religieuses, puis dîner au restaurant Patio Royal.

Le président et le secrétaire des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada ont adressé à M. Henri-T. Lajoie, président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, et à M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, aux soins de M. André Lafarge, président de l'Athlétique Louisianais, à la Nouvelle-Orléans, le télégramme suivant:

Montréal, le 11 fév. 1940
Directeurs, membres, Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada, suivez au jour le jour voyage de ralliement, Mission franco-américaine.

Soyez nos interprètes auprès de ces descendants de Français et de Canadiens; dites quels vœux sincères nous formons pour le rayonnement de la pensée française chez eux. Fidèle souvenir.

Le président, L.-Alphonse FRECHETTE, Le secrétaire, Alphonse de la ROCHELLE.

M. Edgar Genest, président du Club Saint-Denis

La 65e assemblée générale annuelle des membres du Club Saint-Denis a été tenue, dans ses salons samedi, 10 février à 5h. de l'après-midi.

M. Edgar Genest, président, a soumis aux membres le rapport financier pour l'année 1939.

A l'occasion du décès, au cours de l'année écoulée de MM. Théophile Viau, L. de G. Beaubien, L. Lamarre, une minute de silence fut observée.

Des félicitations ont été adressées à M. Rodolphe Desrosiers pour sa nomination comme juge à la Cour des sessions ainsi qu'au colonel Henri Desrosiers comme sous-ministre de la Défense Nationale et au colonel Robert Bourassa, comme commandant du Régiment de Maisonneuve.

Les messieurs suivants ont été élus membres du Conseil d'administration pour 1940:

Président, M. Charles-E. Gouffron; secrétaire-trésorier, M. Marcel Nougier; directeurs: M. J.-Albert Blondeau, Raoul Bourassa, L. A. Daoust, François Faure, Hector Fontaine, Paul Goulet, Antoine Lafavre, Charles Préfontaine et J.-E. Trotter.

Dans Charlevoix-Saguenay

Québec, 12 (D.N.C.) — Bien que plus d'un mois encore nous séparât de l'élection fédérale, de très nombreux préparatifs se font déjà dans cette région éloignée et inaccessible qu'est Charlevoix-Saguenay, le comté le plus étendu du Canada.

Sur l'ordre de M. Jules Castonguay, directeur des élections, plus de cent boîtes ou urnes électorales sont présentement jetées du haut des airs sur tous les différents villages de la Côte Nord.

Un avion des Quebec Airways, dirigé par le pilote Thérien, et ayant à son bord M. Joseph-François Fortin, de la Baie-Saint-Paul, comme organisateur et représentant de M. Castonguay, vole actuellement jusqu'aux extrémités de la Côte Nord. L'appareil quitta l'aérodrome de Lac-Saint-Agnès, Charlevoix, samedi matin dernier et, à midi, M. Fortin prenait son repas à l'île d'Anticosti.

A l'hôtel de ville

Ajournement en signe de deuil

Hommage à la mémoire de lord Tweedsmuir

Le conseil municipal de Montréal ne s'est réuni hier après-midi, à l'occasion de la séance mensuelle régulière, que pour s'ajourner immédiatement à jeudi de cette semaine, en signe de deuil pour le mort de lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada.

Le conseil a adopté la résolution de condoléances suivante, suivie de deux minutes de silence: "Proposé par l'échevin Bédelle, appuyé par l'échevin Kerry.

"Que les membres de ce Conseil ont été profondément affectés par le décès de Son Excellence le gouverneur général du Canada, le baron Tweedsmuir d'Elfield;

"Qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel aux éminentes qualités de cœur et d'esprit de ce grand homme d'Etat qui, en plus d'être un homme de lettres distingué, fut pendant les quelques années qu'il passa au milieu de nous, un ami sincère pour tous, qui s'efforça de s'assimiler de façon parfaite les aspirations et l'idéal canadiens;

"Qu'ils gardent un souvenir ému de ses visites à Montréal et plus particulièrement de celle que, le 23 novembre 1935, il fit à l'hôtel de ville, accompagné de sa digne épouse, il fut l'objet d'une réception spontanée et enthousiaste de la part de toute la population;

"Que, aux funérailles d'Etat de ce grand disparu qui auront lieu à Ottawa le mercredi, 14 du courant, Son Honneur le maire soit prié de représenter la Cité avec les autres membres de ce Conseil qu'il désignera;

"Qu'ils prient l'hon. Secrétaire d'Etat de bien vouloir transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté le roi Georges VI, à Lady Tweedsmuir et aux autres membres de la famille si cruellement éprouvée, leurs plus humbles et plus vives condoléances, ainsi que celles de tous les citoyens qu'ils représentent;

"Que, en témoignage de respect pour la mémoire de l'illustre défunt, le Conseil observe le silence pendant deux minutes et s'ajourne au jeudi, 15 du courant, à 3 heures de l'après-midi."

La motion de censure fut une bonne chose

Toronto, 12 (C.P.) — Le premier ministre Hepburn, en commentant la nouvelle que M. McQuesten, ministre de la Voirie, avait parlé en faveur d'un candidat libéral fédéral à Hamilton-Ouest, a déclaré de nouveau que "tout député de la Législature d'Ontario peut faire comme il lui plaît quant à l'élection fédérale.

"Peu m'importe ce que feront les députés. On ne leur a jamais dit comment voter ni comment se conduire quant à l'élection fédérale. Je continue à penser que la motion de censure fut une bonne chose. Le gouvernement fédéral manifeste beaucoup plus d'activité depuis ce temps."

Le message de sympathie de Sa Majesté

Ottawa, 12 (C.P.) — Sa Majesté le roi Georges VI a envoyé le télégramme suivant au premier ministre King en réponse au message que celui-ci avait câblé, hier soir, pour lui annoncer la mort du gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir:

"Je vous remercie de votre message à l'occasion très pénible de la mort de lord Tweedsmuir durant l'exercice de ses fonctions comme mon représentant au Canada. Je partage l'épreuve que, je le sais, sera ressentie dans tout le Dominion dont le bien-être lui tenait tant au cœur et au service duquel il s'était lui-même voué malgré une mauvaise santé, avec une énergie et un courage sans défaillance."

L'entraide aux mobilisés français

Le gérant du consulat général de France à Montréal a l'honneur d'inviter les dames désireuses de collaborer à l'action poursuivie par le Comité d'entraide aux mobilisés français et à leurs familles, à venir au consulat général de France, 620 rue Cathcart, le jeudi 15 février prochain, à 5 h. de l'après-midi, pour rencontrer le président et les membres du comité et causer avec eux des questions qui intéressent cet organisme.

Travailleuse élu

Londres, 13 (C.P.) — Le travailleur J.-H. Martin s'est fait élire hier contre le candidat des groupes opposés à la poursuite de la guerre, M. C.-W. Pearson, à l'élection partielle de Southwark-centre. Le vote a été de 5,283 pour Martin et de 1,550 pour Pearson.

L'épinière et notre industrie du bois

Ottawa, 13. — Les industries canadiennes du bois, celle de la pâte et du papier surtout, doivent absolument compter sur une approvisionnement ininterrompu d'épinière, souligne le Service forestier du ministère fédéral des Mines et des Ressources.

L'épinière constitue 39% du bois sur pied de tout le Canada et 25% de tout le bois exploité, chaque année, au Canada. C'est la principale essence employée dans la fabrication de la pâte et du papier, et la deuxième, après le sapin de Douglas, dans la construction.

L'épinière, dont l'habitat s'étend de l'Atlantique au Pacifique, est la plus répandue de toutes nos essences forestières. Il y en a cinq variétés au Canada: la noire et la blanche, qu'on trouve dans toutes les provinces; la rouge, dans les Maritimes et le Québec; l'épinière d'Engelmann, dans la partie inférieure de la Colombie canadienne et l'ouest de l'Alberta; la l'épinière de Sitka, sur la côte du Pacifique. Cette dernière est connue en Grande-Bretagne sous le nom d'épinière argente — silver spruce — et c'est la meilleure essence que l'on connaisse pour la construction des aéroplanes, parce qu'elle est légère et résistante et qu'elle ne fend pas et s'accroche pas au moindre choc.

Il semble que l'épinière canadienne ne se reproduise pas aussi bien que les autres espèces de moindre valeur. Aussi fait-on des recherches dans le but de découvrir les causes de sa rareté et de favoriser la reproduction adéquate et de favoriser la croissance de cette essence forestière importante.

A la basilique

"En face de l'épreuve"

Premier sermon de M. le chanoine Harboure

A la cathédrale, M. le chanoine Adélard Harboure a prononcé dimanche son premier sermon de carême. Avec les épreuves de la guerre, a-t-il dit, il semble que le climat qui nous convient est bien celui du carême. Les grandes pratiques du carême, qui sont la réflexion devant Dieu, la prière et la pénitence, se trouvent justement constituer la meilleure attitude à prendre dans les malheurs, petits ou grands, qui viennent nous visiter.

La réflexion devant Dieu

La réflexion, dit-il, est la respiration même de notre âme. Nous avons appris par cœur cette réponse du catéchisme: "Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir sur la terre et pour être heureux avec lui dans le ciel pour toute l'éternité."

Si jamais nous avons réfléchi sur ces quelques lignes, nous y aurons découvert tout ce qui doit nous intéresser sur nous-mêmes: d'où nous venons; ce que nous sommes venus faire sur la terre et où nous allons. Et nous en arriverons nécessairement à cette conclusion: que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?

Sans doute nous sommes sur la terre pour un certain nombre d'années: il faut bien y employer notre temps et nous y intéresser, nous intéresser également au sort de ceux qui dépendent de nous, notre famille, nos enfants.

Tout cela sans doute est nécessaire pour occuper les quelques années de votre pèlerinage sur la terre, mais tout cela n'est que l'accessoire. La fin principale de l'homme est de servir Dieu. Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir. Voilà ce que le carême, par la réflexion, nous rappelle chaque année, et voilà aussi ce que les grandes épreuves se chargent de nous imprimer plus profondément dans l'âme.

La prière

Et quand nous avons, par la réflexion, reconnu que c'est là notre fin et combien nous sommes loin de l'atteindre et même de nous attacher à sa recherche, nous avons bien senti que de nous-mêmes nous ne pouvons pas grand-chose, qu'il nous faut un secours, que ce secours, c'est la grâce de Dieu. Et la grâce de Dieu, mes Frères, s'obtient par la prière.

La prière est un acte de foi, d'humilité et de confiance. Elle complète la réflexion. Celle-ci nous avait fait comprendre que nous nous aventurons hors de la voie; la prière va nous introduire dans le bon chemin et nous donner la force, le courage d'y marcher.

Il y a dans le seul fait d'un homme qui cherche Dieu et se met en rapport avec lui comme une vertu mystérieuse qui pénètre sa vie et y opère de merveilleux changements. C'est n'est pas encore la main de Dieu qui le touche, ce n'est pas encore la grâce qui s'ajoute à ses forces, ce n'est pas encore cette transfusion de la vie divine dans sa propre vie, c'est un phénomène intime qu'on ne peut guère analyser et qu'on nomme avec peine: une sorte de transformation aussi salutaire qu'admirable qui résulte de l'élévation de notre âme vers une région plus sévère, plus lumineuse, plus vaste que celle qu'elle habite ici-bas, et de l'épanchement de notre cœur dans un abîme profond, immense, infini, qui peut tout recevoir sans jamais être comblé.

La pénitence

Pour insensée qu'en paraît l'inspiration et inhumaine qu'en soit la pratique, la vertu de pénitence n'a cessé de fleurir dans l'Eglise. Il serait édifiant et à quel point tonifiant d'ouvrir son histoire à cette page. Depuis le grand saint Paul qui châtiait son corps et le réduisait en servitude, depuis surtout le divin Maître, de la croix à la croix, quelle innumérable multitude n'y verrions-nous pas de croisés de la souffrance et de l'expiation!

Mais il est une pénitence moins difficile à atteindre, moins escarpée, si je puis dire, et à la portée de tous. C'est celle que comporte le devoir de tous les jours. Et se bornent-ils à celle-là, la part de chacun serait déjà bien suffisante.

C'est d'ailleurs l'enseignement de l'évangile. Un jour, nous dit S. Marc, "comme Jésus sortait pour se mettre en chemin, quelqu'un accourut et se jeta à genoux devant lui, lui demanda: "Bon Maître, que dois-je faire pour arriver à posséder la vie éternelle?" Jésus lui dit: "Tu connais les commandements: ne commets point d'adultère, ne porte point de robe de chambre, ne porte point de faux témoignage, abstiens-toi de toute fraude, honore ton père et ta mère." Il lui répondit: "Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse." Jésus l'ayant regardé l'aima et lui dit: "Il te manque une chose; va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens et suis-moi."

"Silhouettes du monde politique"

Notre collaborateur d'Ottawa, Léopold Richer, publie ces jours-ci aux "Éditions du Zodiaque" un recueil de portraits politiques intitulé "SILHOUETTES

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Clyde Sukeforth, le nouveau gérant du club de baseball Montréal, est actuellement en notre ville et cet après-midi il rencontrera les rédacteurs sportifs et fera connaître ses plans en vue de la prochaine saison, qui doit commencer le 18 avril pour se terminer le 15 septembre.

Le nouveau pilote des Royaux a éprouvé certaines difficultés avec les officiers de l'immigration et il a fallu l'intervention du président National pour que Sukeforth pût passer les lignes.

Sukeforth n'a fait aucun pronostic et s'est contenté de déclarer qu'il tentera l'impossible pour doter Montréal d'un club gagnant, mais qu'il ne peut se prononcer avant de connaître les joueurs qui seront sur son alignement.

Sukeforth est un homme sage, car il est inutile de promettre plus de succès que de pain et il n'oblendrait de bons résultats qu'en ayant eu la disposition, le meilleur gérant du monde ne saurait conduire son équipe au championnat, si le calibre de ses joueurs est médiocre, tandis qu'un pilote de deuxième ordre pourra obtenir des succès, s'il a à sa disposition un matériel de tout premier ordre.

La direction du Montréal n'a pas encore terminé sa transaction avec Larry McPhail, car le magnat américain refuse d'effectuer le paiement des actions du club tant que les propriétaires du terrain n'auront pas consenti un bail à long terme et n'auront pas accepté les conditions exigées pour l'amélioration du terrain de jeu et des estrades.

Une seule partie sera disputée ce soir dans les séries de la Ligue Nationale et ce sont les amateurs de Boston qui auront l'avantage d'assister à la rencontre du circuit Calder. Les Altes Rouges de Detroit seront les rivaux des Bruins et cette rencontre ne manquera pas d'intérêt, car le club d'Arthur Ross peut se mettre sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York pour la première position et cela moyennant une victoire sur le Detroit, tandis que les hommes de Jack Adams peuvent augmenter leurs chances pour les séries éliminatoires en remportant sur leurs redoutables adversaires.

Le Detroit a fait excellente figure récemment, si nous faisons exception de son échec de dimanche soir dernier alors que ce club perdit aux mains du Canadien, et ce soir les Altes Rouges devraient être de taille à donner du fil à retordre aux Bruins, quoiqu'ils aient eu des succès de ces derniers semblent être bonnes.

Les Bruins possèdent de meilleurs compteurs que leurs rivaux et leur défense est également supérieure à celle du Detroit. Les gars de Boston ont enregistré 120 points à date et mènent le circuit sous ce rapport malgré qu'ils aient joué deux parties de moins que les Rangers, tandis que les adversaires ont compté 71 points contre Brimsek; il faut ajouter qu'au début de la présente série la défense a semblé être désorganisée à la suite du départ d'Eddie Shore, mais présentement Brimsek reçoit un excellent support et le Detroit sera probablement tenu en échec ce soir.

Le Canadien se prépare avec soin en vue de sa prochaine joute, qui aura lieu jeudi soir au Forum, contre les Esperviers Noirs de Chicago, et le gérant Dugal se dit confiant de voir son équipe sortir victorieuse, améliorer sa position et se rapprocher davantage des Américains, qui resteront inactifs jusqu'à dimanche prochain.

X.-E. NARBONNE

Championnat de la province de Québec

Le championnat annuel de la C. A. S. A. pour la province de Québec (course et sauts), se tiendra sous les auspices du Trois-Rivières Ski Club, Inc., les 17 et 18 février.

La course de fonds aura lieu à Shawinigan, samedi, le 17 février. Le départ se fera en face du Cascade Inn, à 2 h. 30 précises. Les quartiers généraux seront au Cascade Inn, où les compétiteurs trouveront toutes les commodités nécessaires à leur disposition. Un train de Shawinigan à 11 h. 45, arrivant à 12 h. 30, permettra de se rendre au Cascade Inn, à 2 h. 30 précises. Les quartiers généraux seront au Cascade Inn, où les compétiteurs trouveront toutes les commodités nécessaires à leur disposition. Un train de Shawinigan à 11 h. 45, arrivant à 12 h. 30, permettra de se rendre au Cascade Inn, à 2 h. 30 précises.

Le tournoi de sauts se tiendra aux Trois-Rivières, sur le tremplin Olsen, (50 mètres), dimanche, le 18 février, à 8 h. 30 p.m. Les sauteurs sont priés de se rapporter au chalet à 2 h. p.m. Le record officiel du tremplin est de 152 pieds.

Les entrées devront être parvenues à Georges Hébert, secrétaire du Trois-Rivières Ski Club, B. P. 327, au plus tard le 15 février. Chaque entrée doit être accompagnée du droit d'entrée, qui est le suivant: un événement, \$1.00; le combiné, \$1.50. Tous les compétiteurs doivent posséder une carte de zone de 1940.

Le tirage des numéros se fera le vendredi, 16 février, à 8 h. 30 p.m., au Château De Blois, rue Laviolette, Trois-Rivières.

Les juges et officiels seront nommés par le Technical Board de la C. A. S. A. et les règlements de la C. A. S. A. seront en vigueur. Ces officiels auront charge complète du tournoi et leurs décisions seront finales.

Les clubs déléguant des compétiteurs au championnat provincial sont priés de choisir des skieurs dûment qualifiés pour un tournoi de cette envergure. Dans les sauts, un minimum de 100 pieds est requis. Les officiels auront l'autorité de refuser les compétiteurs non qualifiés.

De magnifiques coupes et écussons gravés, ainsi que des prix de valeur seront remis aux vainqueurs du cross-country, sauts, combiné, saut en distance.

Samedi, — Après la course de fond, le club de ski de Shawinigan recevra les compétiteurs et officiels. Les trains reviennent aux Trois-Rivières à 6 h. 45 et 10 h. 45 p.m.

Une dixième victoire pour Dom. Glass

Le Dominion Glass n'a eu aucune difficulté à vaincre le Dominion Textile hier soir dans la première partie du programme double de la Ligue de Hockey des Manufacturiers, à l'Auditorium de Verdun, car ils triomphèrent de leurs adversaires par un résultat de 12 à 2 pour enregistrer leur dixième victoire consécutive sur autant de parties jouées depuis le début de la saison. Dans la deuxième partie, l'affiche des clubs McColl-Frontenac et Canadien Celanese ont annulé par le résultat de 3-3 pour rester sur un pied d'égalité en cinquième position.

Les hommes de Gaston Parent ont encore beaucoup impressionné par leur magnifique jeu d'ensemble pour déjouer à volonté les joueurs de défense et le gardien de but adversaire.

Ferrand, Jean Gauthier et Gaston Gauthier dirigèrent l'attaque du Dominion Glass. Le premier compta trois buts et obtint deux assistances, tandis que les deux Gauthier obtinrent chacun deux buts et autant d'assistances. Tremblay, Léger, Bellemare, Alberts et Lapalme brillèrent également.

Simpson et Lacasse comptèrent pour Dominion Textile.

Dans la finale G. Langan compta deux points pour le Canadien Celanese, l'autre étant enregistré par J. Gallagher. Crombie, Burke et Saint-Maurice comptèrent les points du McColl-Frontenac.

Alignement des équipes:
DOM. GLASS: But, Hughes; défenses: Tremblay et Léger; J. Gauthier, centre; ailes: Alberts et G. Gauthier; substitués: Bellemare, Lapalme, Ferrand, Fortin, Séguin et Marleau, Emard.

DOM. TEXTILE: Murray; Holmes et Lacasse; Pulam; Thibault et Simpson; Ramsden, Cranfield, G. Sandford, Cheppard, Aldwick et Killen.

Première période
1. Dom. Glass, Ferrand..... 4.25
2. Dom. Glass, Tremblay..... 10.00
3. Dom. Textile, Lacasse..... 12.00
4. Dom. Glass, Ferrand..... 12.45
5. Dom. Glass, Léger..... 17.45
Pun.: Lapalme et J. Gauthier.

Deuxième période
6. Dom. Glass, J. Gauthier..... 4.30
7. Dom. Glass, J. Gauthier..... 18.25
8. Dom. Glass, G. Gauthier..... 19.20
Pun.: Lacasse et Thibault.

Troisième période
9. Dom. Glass, Ferrand..... 4.00
10. Dom. Glass, Tremblay..... 12.30
11. Dom. Glass, Bellemare..... 16.15
12. Dom. Textile, Simpson..... 16.43
13. Dom. Glass, Alberts..... 16.50
14. Dom. Glass, G. Gauthier..... 19.50
Pun.: Emard, Bellemare, Tremblay, Ferrand, Pullam, Holmes et Aldwick.

Deuxième partie
McColl-FRONTENAC: But, H. Le; défenses: Crombie et Saint-Maurice; centre, Donnelly; ailes: Burke et Merrick; substitués: Morrison, Allan, Leduc, Wright et Reynolds.

CAN. CELANESE: Cadger; Geddings et R. Langan; G. Langan; G. Gallagher et Barber; Reynolds, T. Gallagher et Clark.

Arbitres: Varrette et Shore.

Première période
1. McColl, Crombie (Burke)..... 11.40
2. Can. Celanese, G. Langan..... 12.45
Pun.: Gallagher et Langan.

Deuxième période
3. Can. Celanese, J. Gallagher..... 2.45
4. McColl, Burke..... 4.25
5. Can. Celanese, G. Langan..... 15.25
Pun.: Morris et R. Langan.

Troisième période
6. McColl, Saint-Maurice..... 13.20
Pun.: Burke, Donnelly et Goodings. Arbitres: Barrette et Shore.

Ce soir la Ligue de hockey du Parc La Fontaine présentera aux amateurs sportifs un programme double dans la catégorie senior. La première partie à 8 h. mettra aux prises le St-François-Xavier et le White Eagle. Cette partie décidera lequel des deux clubs restera en tête de la section senior du Parc La Fontaine. La deuxième partie à 9 h. se jouera entre le Lamontagne et le Thoraval. Le Lamontagne a une chance de participer au détail en remportant les deux dernières parties qui lui restent à jouer. Demain soir, il rencontrera les As de St-Michel à 9 h., tandis que le United Auto Parts rencontrera le Paul Sofia à 8 h. dans la section junior.

Une causerie du recorder Thouin

M. le recorder Amédée Thouin prononcera une intéressante causerie ce soir à la Palestre Nationale, à 8 h. 30, devant les membres du club de chasse et pêche Tano. A cette occasion sera projetée une bande en couleurs sur le Canada. Ce film a été exécuté par les cinéastes du Canadien National.

Une réception pour les visiteurs aura lieu aux Trois-Rivières. Dimanche, — Le tournoi de sauts dimanche sera suivi d'un banquet au Château De Blois, à 5 h. 30 p.m., où les résultats seront annoncés et les trophées remis aux vainqueurs. Les compétiteurs seront admis gratuitement à ce banquet.

Le P. C. tiendra des excursions à prix réduits de Montréal et Québec vers Trois-Rivières.

Les hôtels suivants offriront des taux spéciaux aux skieurs: St-Louis, St-Maurice et Château De Blois.

Quartiers généraux: Shawinigan, Cascade Inn; Trois-Rivières, Château De Blois.

Milt Schmidt est en tête des compteurs

Les joueurs des Leafs de Toronto, qui ont mené chez les compteurs depuis le début de la saison, ont été délogés des premières places à l'exception de Gordie Drillon, qui a pu rester au 4e rang. Milt Schmidt, des Bruins, de Boston, est actuellement en tête des artilleurs du circuit Calder, avec un total de 39 points, tandis que Bryan Hextall, des Rangers, de New-York, le suit avec quatre points de moins. Neil Colville, du même club, vient en 3e position avec quinze buts et seize assistances pour un total de 31 points.

Toe Blake, du Canadien, est descendu en 8e place sur un pied d'égalité avec Murray Armstrong, Bobby Bauer et Dutch Hiller.

Voici le classement des compteurs à date:

	B.	A.	P.	M.
Schmidt, Boston	17	22	39	19
Hextall, Rangers	15	15	30	15
Colville, N. Rangers	15	16	31	16
Drillon, Toronto	17	12	29	17
Dumas, Boston	15	13	28	15
Cowley, Boston	10	18	28	13
Waters, Rangers	6	23	29	34
Armstrong, Am.	13	14	27	12
Bauer, Boston	10	17	27	12
Blake, Canadien	14	13	27	39
Hiller, Rangers	12	15	27	35
Shibicky, Rangers	11	15	26	32
Macdonald, Rangers	13	13	26	31
Conacher, S. Am.	8	17	25	32
Shibicky, Rangers	15	10	25	31
Smith, C. Rangers	8	15	23	22
Cain, Boston	16	7	23	23
Anderson, Am.	19	7	21	19
Dahlstrom, Chicago	8	13	21	16
Davidson, Toronto	7	14	21	36
Sandis, Canadien	14	12	21	8
Hollis, Boston	13	10	21	19
Apps, Toronto	8	12	20	0
Wiseman, Am.-Detroit	5	15	20	8
Howe, Detroit	10	6	19	9
Jackman, A. Boston	7	13	20	4
Chamberlain, Toronto	5	14	19	49
Colville, Rangers	10	13	19	12
Clapper, Boston	5	14	19	11
March, Chicago	7	11	18	31
Schirmer, Toronto	9	8	17	8
Clapper, Boston	5	10	17	12
Jackman, Am.	10	7	17	8
Conacher, R. Boston	9	8	17	9
Goodfellow, Detroit	6	10	16	2
Pike, Rangers	8	8	16	27
Mantha, Canadien	6	10	16	2
Case, Chicago	8	8	16	2
Gettelle, Canadien	8	8	16	17
Hill, Boston	7	8	15	10
Allen, Chicago	7	8	15	13
Sorell, Am.	5	10	15	14
Hamill, Boston	8	6	14	14
Jortseff, Chicago	4	10	14	5
Pratt, Rangers	6	8	14	1
Desjardis, Chicago	6	8	14	6
Dillon, Detroit	5	9	14	1
Barry, Canadien	4	9	13	2
Marker, Toronto	7	6	13	10
Kires, Detroit	5	8	13	1
Trudel, Canadien	9	3	12	3
Kempman, Toronto	5	7	12	32
Wentworth, Chicago	4	8	12	1
Drouin, Canadien	4	8	12	41
Bruneteau, Detroit	5	7	12	3
Stewart, Am.	5	7	12	3
Heller, Rangers	5	7	12	2
Cunningham, Chicago	5	7	12	2
Langille, Toronto	5	7	12	2
Wares, Detroit	4	7	11	1
Kelly, Toronto	3	8	11	2
Heron, Toronto	3	8	11	4
Wagon, Canadien	3	8	11	4
Taylor, Toronto	4	6	10	9
Bons, Canadien	2	8	10	8
Bohl, Am.	4	6	10	10
Chelmon, Detroit	3	7	10	1
Cooper, Chicago	3	6	9	41
Coulter, Rangers	1	8	9	62
Brown, Detroit	2	7	9	1
Smith, R. J. Am.	4	5	9	27
Pettinger, Boston	2	6	8	2
Groupin, Detroit	2	6	8	33
Metz, N. Toronto	3	5	8	18
Monter, Detroit	2	6	8	18
Liscombe, Detroit	2	5	7	4
McDonald, Detroit	2	5	7	14
Horne, Toronto	0	7	7	51
Young, Canadien	3	4	7	26
Wares, Detroit	3	4	7	14
Shore, Boston-Am.	4	3	7	8
Deacon, Detroit	1	5	6	2
Chapman, Canadien	1	5	6	2
Smith, Ch.-Boston	2	4	6	31
Robinson, Canadien	1	4	5	4
McDonald, Toronto	2	3	5	6
Demarco, Chicago	0	5	5	17
Portland, Boston-Ch.	0	5	5	17
Murray, Am.	1	4	5	8
Field, Am.	1	4	5	8
Shewchuk, Boston	2	3	5	37
Shawinski, Toronto	1	4	5	4
McCarthy, Detroit	1	4	5	0
Goldup, Toronto	1	4	5	0
Carse, Chicago	2	3	5	0
Siebek, Chicago	2	3	5	23
Wentworth, Canadien	1	3	4	23
Lorrain, Canadien	1	3	4	6
Hamilton, Toronto	2	2	4	18
Wentworth, Canadien	1	3	4	18
Orlando, Detroit	1	3	4	32
Chad, Chicago	4	0	4	2
Field, Am.	1	2	3	28
Buwell, Detroit	1	2	3	28
Doran, Canadien	0	3	3	6
Grosio, Detroit	1	2	3	4
Church, Toronto	1	2	3	4
Keating, Detroit	2	0	2	42
Bowman, Detroit	0	2	2	4
Metz, D. Toronto	1	1	2	4
Mondou, Canadien	1	1	2	4
Thomson, Am.	1	0	1	0
Lawford, Boston	0	1	1	15
Romano, Canadien	0	1	1	0
Abel, Detroit	1	0	1	4
Demers, Canadien	0	1	1	0
McKenzie, Chicago	0	0	0	26
Shannon, Am.	0	0	0	2
McKenzie, Canadien	0	0	0	2
McKenzie, Canadien	0	0	0	2
Raymond, Canadien	0	0	0	4
Thompson, Canadien	0	0	0	2

La semi-finale a donné lieu à un match très scientifique et intéressant entre Wilfrid Durembé et Bob Steele, qui se termina par un verdict nul.

Aurèle Lebel et Jacques Trudeau se sont livrés un combat féroce et brutal dans le match spécial qui se termina alors que les deux adversaires furent disqualifiés.

Jack Miller et René Bélair ainsi que Paul Castonguay et Roland Brousseau ont annulé.

Course à relais pour patineurs

Le collège Jean de Brébeuf met au programme de son festival une course à relais senior qui soulèvera l'enthousiasme des spectateurs.

Les plus rapides patineurs du Concordia, du Royal et du Verdun entreront d'abord en lice; puis ce sera au tour de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et des anciens de Jean-de-Brébeuf à rivaliser de vitesse.

Enfin, les vainqueurs de chacun de ces deux groupes se rencontreront en finale.

Rarement on a présenté dans un festival une course qui suscitait autant d'intérêt. Le Concordia a choisi comme porte-couleurs: Cam, Cormier, Cadorette et Mundy. Le Jean de Brébeuf: M. P. Raymond, B. Blanchard, J. P. Elie et Hébert de Lorimier.

Les porte-couleurs du Royal, du Verdun, et des deux universités se rencontreront sous peu.

Ce festival aura lieu au Forum le jeudi 22 février, à 8 h. 15 du soir. Tous sont cordialement invités. Les billets sont en vente à la maison des Etudiants: Tél. HA. 0530, et au collège Brébeuf, tél. AT. 0013 et AT. 4206.

La partie sera jouée à 9 heures

La direction de l'Arena de Lachine nous informe ce matin que la partie de demain soir entre les Castors de Québec et les Rapides de Lachine sera jouée à 9 h., et non pas à 8 h. 30. Les amateurs de hockey sont priés d'en prendre note.

Joute entre les télégraphistes

À l'Arena du collège Loyola, rue Silverbrook ouest, une partie de hockey fort intéressante fut jouée entre les clubs de hockey du télégraphe du Pacifique Canadien d'Ottawa et de Montréal, commençant à 10 h. du soir, afin d'accueillir les "Télé-hockeys" d'Ottawa, qui sont arrivés à Montréal par le train du Pacifique Canadien de 6 h. 30, sous la direction de leur capitaine M. P. Bélanger, du service des messagers d'Ottawa.

La partie eut pour résultat un score de 9 à 3 en faveur de l'équipe montréalaise, dirigée par son gérant, M. Roméo Charland, et son capitaine, le vaillant petit Johnnie Currie.

Alignement:
OTTAWA: Buts: B. Grannery; défenses: L. Lawton et J. Whittenberg; centre: P. Bélanger; ailes: N. Currie et H. Mullins; Subs.: J. Farrell, Jas. Brady, J. Currie, B. Campbell, L. Périard, P. Gravel.

MONTREAL: Buts: R. Spencer; défenses: Wm. (Bill) Hanley et A. Howard; centre: L. Hanley; ailes: N. Johnson et B. Hollingsworth; Subs.: J. Currie, R. Bedford, H. Goshem, J. Dalley.

Arbitres: J. W. Egli (chef de trafic, Montréal), J. Raymond (div. des sports, Montréal).

Compteurs de points:
Première période: N. Johnson (2), L. Hanley (2), R. Bedford.

Deuxième période: P. Bélanger, J. Currie.
Troisième période: L. Hanley, P. Bélanger, J. Currie, L. Hanley, H. Goshem.

Aucune punition.

Le hockey au chômage

Le club de hockey Hochelaga, qui représente l'Association des employés du dépt. du chômage, dans la ligue Prospérité, fait des siennes depuis quelques semaines.

Mercredi soir, il a continué sa série de victoires, en triomphant du club des Chevaliers de Golomb, à l'Auditorium de Verdun, par le score de 12 à 4. Tous les équipiers ont joué avec brio, mais Maurice Tremblay et Jean Beauregard se sont surtout distingués. Les partisans de l'équipe se rendent nombreux

Harry Madison a triomphé de Paul Gaudette

Paul Gaudette a pu se rendre compte hier soir de l'importance de l'entraînement car après une absence de deux années, l'ancien champion des poids lourds juniors est revenu dans l'arène il y a deux semaines pour tenter ses chances dans la catégorie plus lourde mais malheureusement il n'a pas eu l'avantage de se mettre en excellente condition et malgré un début prometteur il a dû concéder la victoire à Harry Madison hier soir, au marché Saint-Jacques, dans la finale préparée par le promoteur Ray Lamontagne.

Gaudette réussit à s'assurer la première chute sur l'athlète irlandais en rivalisant les épaules de Madison au matelas après que les deux vieux rivaux eurent bataillé pendant cinq minutes. C'est par un coup de bras que l'athlète canadien-français força son adversaire à rester étendu sur le dos pendant les trois secondes réglementaires mais à la reprise des hostilités l'Irlandais fut plus prudent et évita son adversaire qui semblait vouloir s'attaquer à son bras déjà en mauvais état et il eut recours à la rudesse pour affaiblir son adversaire. Cette tactique réussit à merveille car au bout de quinze minutes il empoigna Gaudette et l'enleva au bout de ses bras pour le descendre avec force sur le tapis. Dans sa chute Gaudette se blessa assez gravement au cou et fut dans l'impossibilité de continuer le match. L'arbitre Dan Murray n'eut aucune autre alternative que celle de déclarer Madison vainqueur.

</

Histoire politique

(Suite de la 1ère page)

Il n'y a plus que M. Mackenzie King à prononcer aujourd'hui des discours aussi longs!

Mentionnons les députés les plus connus qui prirent part au débat, à part sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier: sir Georges Foster, ministre du Commerce; Frank Oliver, ministre de l'Intérieur dans le dernier cabinet Laurier; H. H. Stevens, plus tard chef de la *Restoration*; feu Charles Macleod, député de Bonaventure; sir Sam Hughes, ancien ministre de la Milice dans le cabinet Borden; MM. Hugh Guthrie, ancien libéral, qui devint ministre de la Justice dans le cabinet Bennett; feu Rocliffe Lemieux; Ernest Lapointe, aujourd'hui ministre de la Justice; J.-A. Barrette, député conservateur de Berthier; Arthur Meighen, plus tard premier ministre du Canada et aujourd'hui leader conservateur au Sénat; Charles Murphy, George P. Graham, sir Thomas White, Jacques Bureau, sir Herbert Ames, Médéric Martin, etc., etc.

Sir Wilfrid Laurier demande un referendum

A la fin de son discours du 18 juin, sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition libérale, proposa, appuyé par M. Frank Oliver, l'amendement suivant: "Que tous les mots après 'que' soient retranchés et remplacés par les suivants: *La détermination ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux*" (*Hansard* 1917, Vol. III, p. 2469, version française). Quelques jours plus tard, M. J.-A. Barrette, député conservateur de Berthier, appuyé par M. Honoré Achim, député conservateur de Labelle, proposa le sous-amendement suivant: "Que tous les mots dudit amendement après le mot 'que' soient retranchés et remplacés par les suivants: *Ce bill ne soit pas maintenu une deuxième fois, mais qu'il soit la seconde fois dans six mois de ce jour*".

Le débat porta à la fois sur le sous-amendement, l'amendement et la motion principale. On se prononça avec franchise et violence pour ou contre la conscription, pour ou contre le referendum proposé par sir Wilfrid Laurier. Les passions s'échauffèrent de part et d'autre. Les gens de l'Ontario lancèrent le cri de guerre. On s'en prit ouvertement à la province de Québec. La presse de langue anglaise faisait écho aux discours des ministériels, et menait une vive campagne contre les Canadiens français. Le 5 juillet on prit le vote sur le sous-amendement Barrette: il fut écarté par 165 à 9. Seuls MM. Achim, Barrette, Bellemare, Bonlay, Descarries, Girard, Guilbault, Paquet et Patenaude l'approuvèrent, les libéraux s'unissant aux conservateurs pour en assurer la défaite. On prit alors le vote sur l'amendement de sir Wilfrid Laurier demandant un referendum. L'amendement fut battu par 111 à 62. Les députés qui avaient voté en faveur du sous-amendement Barrette, appuyant l'amendement Laurier. On prit enfin le vote sur la seconde lecture du bill de la conscription. La Chambre l'approuva par 118 à 55.

Après la deuxième lecture du bill

Dès lors, on se mit à étudier le projet de loi en comité: "La Chambre, rapporte le *Hansard*, sous la présidence de M. Rainville (député conservateur de Chambly-Verchères), se forme en comité général pour étudier le bill relatif au service militaire". C'était le 6 juillet 1917. On discutait le projet de loi, article par article, phrase par phrase, mot par mot. Cela dura des jours et des jours. L'opposition, agressive et tenace, interrogeait le gouvernement sur tout. Et M. Arthur Meighen fit du zèle, du côté du ministère. On commença le débat du bill en troisième lecture le 21 juillet. On prit le vote le même jour après un grand discours de sir Wilfrid Laurier auquel M. Arthur Meighen donna la réplique. Depuis les semaines que durait le débat sur la conscription, chaque député avait eu le temps de prendre position. Le vote final donna le résultat suivant: 102 en faveur et 44 contre la conscription.

La conscription votée

La conscription était donc approuvée par la Chambre des Communes. Vingt-cinq députés libéraux de langue anglaise avaient abandonné sir Wilfrid Laurier. Entre temps sir Robert Borden, qui avait manœuvré pour constituer le gouvernement d'union, cherchait à faire prolonger d'une seconde année la vie du parlement. Le 8 février 1916 la Chambre avait approuvé à l'unanimité un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord prolongeant la durée du parlement du 7 octobre 1916 au 7 octobre 1917. Le 17 juillet 1917 sir Robert Borden fit approuver, par un vote de 82 à 62, un autre amendement à la Constitution prolongeant la vie du parlement du 7 octobre 1917 au 7 octobre 1918. Mais comme, cette fois, il n'avait pas obtenu le consentement unanime de la Chambre, il retira sa motion le lendemain.

L'élection de décembre 1917

Le gouvernement annonça la dissolution des Chambres le 4 octobre de la même année. Le scrutin eut lieu le 17 décembre. Entre la date de la dissolution des Chambres et celle du vote, on proclama, le 13 octobre, que les premiers conscripts devaient se porter aux autorités en janvier 1918. Le 12 octobre, sir Robert Borden avait annoncé la formation du gouvernement d'union composé de 13 conservateurs et de 10 libéraux dont plusieurs avaient servi sous Laurier. On avait amendé la loi électorale accordant le droit de vote aux soldats en service en Europe et au pays, à leurs mères, leurs femmes, leurs veuves et leurs sœurs. Et l'on devait priver de leur droit de vote une foule de nouveaux Canadiens coupables d'être nés en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Turquie et en Bulgarie. Le vieux chef libéral par-

courut le pays, pendant que dans sa province le mécontentement grandissait. Tous les Canadiens français voulurent se grouper autour de Laurier, bien que plusieurs d'entre eux lui reprochassent d'avoir été le premier artisan de cette situation tragique, lui rappelant l'aventure du Sud-Afrique et ses déclarations impériales. Le gouvernement d'union, ayant froidement voté l'élection, fut porté au pouvoir. La province de Québec envoyait un bloc libéral de 62 députés à la Chambre des communes. Les 29, 30, 31 mars et le 1er avril 1918, il y avait des émeutes à Québec.

C'en était fini d'une vraie et sincère unité nationale. On a tenté depuis de la ressusciter sous le manteau de la politique libérale.

Léopold RICHER

Note: Prochain article: analyse du vote du 24 juillet 1917 sur la conscription.

Bloc-notes

(Suite de la 1ère page)

du Thibet, au cœur de l'Afrique, en d'autres lieux, encore, partout où il croyait avoir une chance de retrouver des traces de l'homme primitif, simple histoire de comparer les agissements de cet homme primitif avec ceux de son congénère qui participe à la civilisation du présent siècle. La connaissance qu'il a de l'homme primitif, dont il se trouve, paraît-il, quelques survivants chez les Pygmées de l'Afrique et de l'Indonésie, chez les Negritos et chez les Fœngiens, chez les Vedas de Ceylan, permet à M. Malinowski d'affirmer que la guerre ne peut être et n'est pas l'expression d'une nécessité biologique de l'homme. C'est précisément chez l'homme primitif que ce genre de nécessité se peut le mieux discerner, quand elle existe. Constatations faites, depuis l'homme primitif jusqu'aux échantillons de cette humanité supérieure que nous représentons tous, M. Malinowski, par de savantes déductions, en vient à cette conclusion que la paix est l'état normal de l'humanité, non pas la guerre. Il convient donc que, pour retrouver son état normal, l'homme civilisé, sans qu'il lui soit nécessaire pour cela de retourner à l'état primitif, recherche la paix, une paix permanente et juste.

Il a pu arriver, dans l'histoire du monde, que la guerre soit un élément de culture, de progrès, de civilisation mais telle n'est pas toujours sa vertu propre. C'est en ayant une très fausse conception de l'homme et de l'humanité qu'un philosophe de l'ancienne Grèce a pu dire que la guerre est comme la mère de toutes choses. Les anciens avaient, du monde, une connaissance bien limitée. Les neuf dixièmes du temps qui s'est accompli, depuis le commencement de l'homme jusqu'à aujourd'hui, sont antérieurs à l'invention de la guerre. Au vrai, c'est pendant cette longue période oubliée, à la recherche de laquelle les anthropologistes s'ingénient maintenant, que l'humanité a jeté les fondements essentiels de la civilisation, qu'il a établi les principes de loi et d'ordre, qu'il a inventé les premiers arts. Les inventions grandes et réelles, les créations, les principes, dans une proportion de 99 pour cent, datent de cette époque. Depuis, le monde a passé son temps à améliorer et parfois à détruire.

De la guerre à la paix

M. Malinowski tient pour possible et désirable que la guerre disparaisse de la face du monde. Comme il est d'origine polonaise, il tient M. Hitler, avec le gouvernement qu'il dirige, comme le plus grand obstacle à la paix universelle. C'est non seulement qu'il a cette attitude mais aussi comme anthropologiste. Pourrait-on prétendre que la guerre, ainsi que la fait Hitler, ainsi que la préparent tous les régimes totalitaires, soit une manifestation de déterminisme biologique? Ça serait absurde. Ce genre de guerre ne donne même plus l'occasion à l'héroïsme individuel et à l'endurance collective des hommes de se manifester. C'est la guerre des machines contre des machines. Autant vaudrait susciter des ingénieurs capables de provoquer des tremblements de terre, des raz de marée, des éruptions volcaniques.

Le plus grand tort que M. Malinowski voit à Hitler, c'est moins de faire la guerre que d'avoir voulu la guerre, de l'avoir préparée. Il a dû d'abord corrompre la civilisation de son propre peuple avant d'entreprendre la destruction du monde en général. Pour contrecarrer ses visées, faire obstacle à ses ambitions, il faut opposer à son dynamisme de guerre un dynamisme de paix. La force et la coercition sont nécessaires dans notre monde d'aujourd'hui, mais ces choses doivent servir la justice, assurer la protection du faible par la défaite de tout agresseur brutal et sans merci.

Une fois disparues les forces d'agression brutale, M. Malinowski ne voit plus qu'une chose à faire pour le monde civilisé: désarmer, en confiant la direction de ses affaires à une sorte de Société des Nations, améliorée, possédant des moyens matériels de faire respecter ses décisions.

La solution est juste. On avouera toutefois qu'en la matière l'anthropologie, en marge de sa constatation que la guerre n'est pas une nécessité biologique de l'homme, n'a rien inventé de neuf.

Une S.D.N. avec des dents pour mordre, d'autres y ont pensé depuis longtemps. Personne n'a jamais su la créer. Peut-être en trouverait-on le modèle, à l'état de fossile remontant à l'âge de l'homme primitif. A l'anthropologie de nous le dire.

Les droits de l'anglais

Notre rédacteur en chef, M. Omer Héroux, signalait récemment le fait qu'en maints endroits de notre province, dans une circonscription de Montréal notamment, et aussi

Les funérailles de lord Tweedsmuir à Ottawa

L'arrivée de la dépouille à Ottawa, à midi — Funérailles d'Etat, demain après-midi, à 2 h. 30

Drapeaux à mi-mât sur les édifices publics, jusqu'à jeudi, inclusivement

Ottawa, 13 (D.N.C.) — Voici les mesures concernant les funérailles de lord Tweedsmuir:

Mardi le 13 février

1. La dépouille arrivera à la gare Union par train spécial, à midi, accompagnée par un aide-de-camp de feu le gouverneur général. L'administrateur du Canada, le premier ministre, les membres du cabinet, le chef de l'opposition s'il est à Ottawa, cinq ministres des puissances étrangères représentées à Ottawa, les haut-commissaires du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud, de l'Irlande, les membres du Conseil de la Défense, le maire d'Ottawa, se porteront au-devant.

2. Les porteurs seront choisis parmi les membres de la Garde à pied du Gouverneur général.

3. Un corbillard-automobile sera en service.

4. L'entrée se fera par la porte centrale des édifices du Parlement.

5. Exposition en chapelle ardente de 3 à 6 h. p.m. et de 8 à 10 h. p.m.

6. Le cortège sortira par la porte centrale des édifices du Parlement à 2 h. 10 p.m. pour se rendre au temple Saint-André par corbillard-automobile.

Porteurs: représentants de la ma-

Mercredi le 14 février

7. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

8. L'issue du service, le corps sera transporté à la gare Union sur un affût de canon.

9. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

10. A l'issue du service, le corps sera transporté à la gare Union sur un affût de canon.

11. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

12. Dans toutes les parties du Canada les édifices du gouvernement seront fermés, mercredi après-midi.

13. Le capitaine Badgley s'occupera de la prise des photographies.

Il sera le seul photographe officiel admis à la Chambre du Sénat.

14. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

15. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

16. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

17. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

18. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

19. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

20. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

21. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

22. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

23. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

24. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

25. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

26. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

27. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

28. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

29. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

30. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

31. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

32. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

33. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

34. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

35. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

36. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

37. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

38. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

39. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

40. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

41. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

42. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

43. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

44. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

45. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

46. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

47. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

48. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

49. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

50. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

51. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

52. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

53. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

54. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

55. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

56. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

57. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

58. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

59. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

60. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

61. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

62. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

63. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

64. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

65. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

66. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

67. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

68. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

69. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

70. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

71. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

72. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

73. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

74. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

75. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

76. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

77. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

78. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

79. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

80. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

81. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

82. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

83. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

84. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

85. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

86. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

87. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

88. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

89. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

90. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

91. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

92. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

93. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

94. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

95. Les officiels, y compris le premier ministre, seront au temple lorsque le cortège arrivera.

Le sort des jeunes

Discours du chef conservateur à Fort-William — Nos raisons économiques de combattre de tout notre cœur

Fort-William, 13 (C.P.) — M. R. J. Manion, chef du parti conservateur, a tenu une assemblée hier soir ici, dans son comté. Il a dit que des raisons d'affaires, tout autant que les sentiments impériaux et l'amour des libertés démocratiques, exigent que le Canada mette tout son cœur dans son effort de guerre.

Si la Grande-Bretagne et la France étaient vaincues, dit-il, que deviendrait le commerce d'exportation du Canada, dont dépend pour une large part la prospérité de ce pays? Il se pourrait fort bien que le Canada soit lui-même en danger si Hitler était victorieux.

C'est là une des raisons pour lesquelles, maintenant que nous sommes dans la guerre, nous devons faire de notre mieux, sauf la conscription, pour aider à la victoire. Le chef conservateur a insisté sur la nécessité de préparer maintenant la solution des problèmes de l'après-guerre; et, si nous voulons conserver notre régime économique actuel, de voir aux besoins de la jeunesse, la plus grande ressource de la nation.

Nous ne sommes pas tenus de faire vivre nos jeunes, mais nous leur devons la possibilité de gagner leur vie. M. Manion s'est en conséquence engagé à accomplir un effort sans relâche en vue d'assurer à notre jeunesse, sans distinction de croyance, d'opinion politique, de statut social ou économique, l'occasion de se préparer à occuper les situations auxquelles ils ont droit, et à remplir leurs responsabilités dans notre société.

Il a promis de nommer un ministre du bien-être de la jeunesse pour cette tâche, ministre qui aura autorité sur tous les projets destinés à la protection et au développement de la jeunesse. Ce ministre sera aidé d'un comité consultatif dont les membres ne recevront pas de salaire, et qui sera composé des gens les plus compétents parmi ceux qui s'occupent des œuvres de jeunesse; ce comité préparera des projets destinés à assurer du travail aux jeunes.

Le ministre et son comité consultatif s'efforceront d'aider les organisations commerciales, éducationnelles, syndicales, sociales et religieuses par l'entremise de comités consultatifs locaux et régionaux. M. Manion a ajouté qu'il avait déjà exposé ce projet avant la guerre. Il avait alors préconisé l'établissement de camps de travaux analogues aux camps du Civilian Conservation Corps des Etats-Unis; et aussi l'organisation de l'apprentissage dans l'industrie, avec les subsides de l'Etat, ce qui permettrait aux jeunes d'apprendre un métier.

M. Manion a parlé brièvement de lettres qu'il a échangées en mars dernier avec Tim Buck, secrétaire du parti communiste du Canada, dans laquelle il avait cité une définition du communisme tirée d'une encyclopédie, à l'effet que ce parti insistait sur "la nécessité initiale de la guerre civile".

M. Manion avait alors dit à Buck qu'il n'avait pas eu connaissance que le parti communiste du Canada se fût dissocié du communisme russe et de son programme de révolution mondiale, de suppression de la liberté de parole, de presse et de réunion, ni de ses tentatives de destruction de la religion et de la famille.

Si Hitler gagnait cette guerre, a continué le chef conservateur, le Canada pourrait bien être une proie qui tenterait l'Allemagne, avec ses riches ressources naturelles, ses vastes espaces et sa population clairsemée.

De plus nos fortes exportations constituent un facteur de la plus grande importance pour nous. L'Angleterre est le plus grand marché du monde pour les produits alimentaires et plusieurs matières premières qui abondent au Canada. L'Angleterre importe 200 millions de boisseaux de blé chaque année, dont nous fournissons une forte partie. Le Canada fournit aussi à l'Angleterre maints autres produits. Si l'Angleterre et la France étaient vaincues par l'Allemagne, l'Angleterre serait dans la situation de vassalité de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, et notre pays serait probablement perdu. Donc, non seulement à cause de notre attachement à l'Empire britannique, aux libertés démocratiques, mais aussi du point de vue de notre commerce d'exportation et de toutes ses conséquences pour nous, il est important pour le Canada que l'Angleterre et ses alliés gagnent la guerre.

M. Manion a ensuite parlé du communisme, et a rappelé qu'à la suite des critiques qu'il avait formulées contre ce système néfaste, un ancien journal communiste, le *Clarion*, l'avait désigné comme l'ennemi public n° 1 du communisme au Canada.

Après l'assemblée hier soir, M. Manion est parti pour Ottawa, afin d'assister aux funérailles de lord Tweedsmuir.

L'Association des étudiants canadiens

Antigonish, Nouvelle-Ecosse, 13 (C. P.). — L'Association des étudiants de l'Université de Saint-François-Xavier annonce qu'elle se retire de l'Association des étudiants canadiens. Quatre universités des provinces maritimes ont déjà fait de même.

On apprend ce matin la mise en brochure du rapport du congrès de l'Association des étudiants canadiens, tenu à Ste-Anne-de-Bellevue il y a quelques semaines. On se souvient que c'est cette association qui a décidé de tenir un plébiscite sur la conscription parmi les jeunes, et convaincra à l'avance que l'imposition de la conscription mettrait l'unité nationale en danger.

Collection des "Studia"

Etudes de Sciences ecclésiastiques publiées par les Pères Jésuites de Montréal. Cadeaux pour prêtres, religieux, intellectuels...

L. BOUVIER, S.J.: *Le précepte de l'aumône chez saint Thomas*, XVII, 199 pp., 1935.

L. PELLAND, S.J.: *S. Prosper Aquilani doctrina de praedestinatione*, VII, 193 pp., 1936.

L.-C. de LERY, S.J.: *Le privilège de la foi*, XIV, 171 pp., 1938.

A. BERNIER, S.J.: *S. Robert Bellarmine et la musique liturgique*, XXV, 307 pp., 1939.

Grand in-8, 81,50 chacun. Service de Librairie du Devoir.

430, Notre-Dame est, MONTREAL

*Téléphone: BELair 3361

